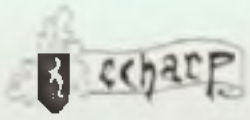

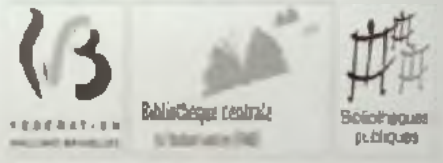

L'ECHARP

Entente des Cercles d'Histoire et d'Archéologie du Roman Païs

en partenariat avec

La Bibliothèque Centrale du Brabant Wallon – FWB

et

Le Centre Albert Marinus

vous présente ce numéro de la revue « Le Folklore Brabançon »

créée par Albert Marinus et publiée (*voir date du n°*) par le Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province du Brabant

Numérisation réalisée en 2022 par Wilfred Burie, Echarp

Bibliothèque Centrale du Brabant Wallon – FWB

Place Albert Ier, 1 - 1400 Nivelles
+32 67/893.589
bibcentrale.mediation@cfwb.be
www.escapages.cfwb.be

Echarp

Entente des Cercles d'Histoire et d'Archéologie du Roman Païs

+32 479/245.148
echarp@gmail.com
www.echarp.be

Centre Albert Marinus

Musée communal de Woluwe -Saint-Lambert
40, rue de la Charrette
1200 Bruxelles
+32 2/762.62.14
fondationmarinus@hotmail.com
www.albertmarinus.org

Avec le soutien de la Province de Brabant Wallon

Recherches Historiques
et Généalogiques du Brabant

LE FOLKLORE DU BRABANT

année
111-112

— 12, Vieille Halle au Blé, Bruxelles —

398
(493.2)
FOL
F

2234

Folklore Brabançon
19e année
Nos 111-112

FRW 1234
398f
FOL
II

19e année - Nos 111-112 Déc. 1939 - Février 1940

Le Folklore Brabançon

SOMMAIRE

Noël. — Histoire de Mots. — Notes folkloriques de Grand-Rosière-Hottomont. — La légende des villes englouties. — Comment étaient, jadis, occupés les habitants de Corbais, comment ils le sont aujourd'hui. — Quelques Dictons Météorologiques. — Menus Faits. — Bibliographie. — Questions et Réponses. — Le Mouvement Folklorique. — Nos excursions. — Nécrologie. — Fonds de Résistance.

NOËL.

(Albert Marinus).

(Dessins de Paul Collet).

Nous avions pensé tout d'abord intituler ce petit travail : *Noël en Belgique*, parce que, en réalité, tous les faits que nous citons sont empruntés aux usages de notre pays. Puis nous avions préféré l'intituler : *Noël en famille*, car l'idée foncière que nous y traitons, le leitmotiv, c'est que la Noël fut de tout temps essentiellement fêtée en famille et que nous regrettons la tendance que l'on a dans certains milieux à en faire une fête publique, une fête que l'on célèbre dans des endroits fréquentés, restaurants et lieux mondains, lui enlevant ainsi tout ce qu'elle contient d'intimité, toute sa valeur symbolique, tout son caractère.

Après avoir hésité, nous nous sommes contentés du titre tout simple : *Noël*, le lecteur averti par ce petit commentaire sachant ainsi le but modeste que nous poursuivons. Nous ne prétendons, en effet, rien apporter de neuf comme matériaux, ni entamer une discussion savante. Il s'agit d'un

simple plaidoyer pour que, demeurant fidèle à la tradition, la Noël reste exclusivement une fête de famille.

Nous avons trop perdu ce que l'on appelait il y a une génération à peine le « sens de la famille ». Nos mœurs contemporaines depuis la conflagration 1914-1918, ont singulièrement dissocié le foyer. On recherche presque exclusivement au dehors les réjouissances et les délassements. On ne sait plus s'amuser chez soi. On a perdu jusqu'au souvenir des petits jeux qui jadis réunissaient la maisonnée autour de la table. On est médusé par les attractions qui s'offrent au dehors. On se laisse suggestionner par leur publicité insinuante ou tapageuse. On croit ne plus pouvoir se distraire que si l'on est plongé dans une foule et on perd tout l'agrément de l'intimité, de la saine cordialité ! Même chez soi, on laisse envahir son appartement par des voix étrangères et des harmonies lancées de loin par le truchement des ondes. Tout, dans ce que l'on appelle le progrès, est fait pour dissocier la famille. Les occasions où, jadis, on éprouvait le bonheur d'exprimer ses affections réciproques se transforment et disparaissent. Elles donnent à la jeunesse l'impression que l'on est « vieux jeu » en s'y soumettant. Chacun s'en va même de son côté aujourd'hui quand on a le désir de se délasser ou de se distraire. Aussi n'est-on plus entre soi qu'aux heures des repas précipités et chacun se couche-t-il à l'heure qui lui convient. On ne se retrouve plus, on se connaît de moins en moins intimement. Comment veut-on qu'on soit, dans l'avenir, solidaires ? Comment veut-on que, devenus grands, les enfants s'aiment encore, qu'ils s'entraident si l'un d'entre eux a besoin d'être réconforté, défendu, secouru ? On n'a plus autant vécu ensemble.

Or, parmi les fêtes familiales, la Noël était une des plus caractéristiques, la plus symbolique peut-être, celle qui était la plus riche en traditions. Pourrait-on les reprendre toutes ? Il n'y faut pas

songer car chaque génération lamine sans cesse le complexus de ses usages. Mais tout en changeant la tradition, on peut ou non lui conserver un sens déterminé. Nos usages de Noël, en se modifiant, tendent à lui enlever son aspect familial. N'eut-il pas fallu, tout en s'adaptant à des goûts nouveaux, à des exigences particulières à notre époque, lui conserver cet aspect ?

Montrons ici ce qu'était jadis la fête de Noël.

Vue de Bethléem (fin du XIXe s.).

Comme on devait se rendre à la messe de minuit, la Noël commençait le 24 décembre par la *veillée*. On n'allait pas se coucher avant la messe. La Veillée de Noël revêtait un caractère particulier. Veiller était alors une habitude. Au village les gens, rappelons-le, avaient l'habitude, pour se distraire, de se réunir assez souvent, l'hiver, les uns chez les autres. On y travaillait, on y chantait, à la lueur d'un crasset. Ces veillées ne durraient pas tard, mais la veille de Noël on lui donnait un caractère tout particulier. On la faisait en famille, chacun ce jour là restait avec les siens, les jeunes ménages se retrouvant chez les vieux

parents. Evidemment la veillée se prolongeait jusqu'au moment de se rendre à la messe de minuit. La soirée était longue, il fallait bien passer son temps. Le temps étant froid, on faisait un bon feu. Le charbon n'étant pas d'un usage courant comme aujourd'hui, on brûlait du bois dans un foyer ouvert. A la Noël on faisait des frais de chauffage, le foyer était bien fourni de grosses buches qui flambaient en lançant des étincelles et en crépitant tandis que des ombres se projetaient dans toute la place.

On faisait également des frais d'éclairage en ajoutant au crasset fumeux, alimenté par de l'huile de colza, des chandelles de cire, plantées dans les chandeliers en cuivre ou en étain qui en temps ordinaire garnissaient les cheminées. Aux approches de minuit on allumait le cierge de cire pure, cierge qui avait été béni à la Chandeleur. On ne le laissait pas brûler longtemps car on le conservait comme talisman. Quand il y avait de l'orage on l'allumait car il était sensé préserver de la foudre. Si, dans le courant de l'année, un membre de la famille mourait, on le plaçait dans la main du moribond afin d'éloigner de lui les mauvais esprits. La jeune fille tachait de se rendre au puits avec le cierge allumé, regardant au fond avec l'espoir d'y apercevoir les traits de son futur mari.

* * *

En attendant l'heure de l'office, on racontait des histoires. C'était, on le sait, aux veillées que se disaient les contes et les légendes, parfois comiques, le plus souvent tragiques, sinistres même. C'est grâce aux veillées que nous a été conservé ce trésor qui constitue la littérature populaire traditionnelle. Ce trésor était transmis oralement d'une génération à l'autre. Toutes les histoires fantasmagoriques des esprits, des fées, des nutons, des gnomes, des géants faisaient aussi partie de ce répertoire. Mais il y avait pour la

Noël un répertoire spécial, des récits que l'on réservait pour ce jour particulier. C'étaient les contes de Noël plus généralement appropriés à l'esprit des enfants, qui, par exception assistaient ce jour là à la veillée. Inutile de dire que l'on bannissait les contes légers et les farces grivoises. De tous ces contes se dégageait un enseignement moral. Le thème avait toujours un rapport plus ou moins étroit avec les épisodes de la Nativité. De cette littérature, il nous est resté un usage. Vers la Noël, actuellement, de nombreux journaux et beaucoup de revues font appel à des écrivains et publient des « Contes de Noël ». Mais ils n'ont plus rien de traditionnel, plus rien de cette naïveté caractéristique de la littérature populaire ; ils sont devenus des œuvres littéraires et s'adressent généralement à des lecteurs plus cultivés.

* * *

A ces veillées on chantait aussi. Il y avait un répertoire de chansons appropriées auxquelles on a donné le nom de *Noëls*, en pays wallon et de *Kersliederen* en pays flamand. Ces Noëls sont très variés. Les uns ont l'allure de cantiques, les autres plus allègres, celle de marches ou même parfois de danses. Les premiers se chantaient à la maison, pour faire passer le temps, autant que pour créer une atmosphère de mysticité. Les autres on les chantait en marchant, pendant le trajet de la ferme à l'église. Il y en avait aussi une troisième catégorie ; celle des complaintes de mendicité ou chansons de quête. Les enfants pauvres, et même parfois de grandes personnes dépourvues de ressources et désireuses de participer à l'allégresse générale, allaient de ferme en ferme, chantaient aux portes et sollicitaient l'un ou l'autre don qui était généralement en nature. Les cœurs étant bien disposés, la générosité était parfois très large. Pour faire leur tournée, les enfants s'affublaient en Rois Mages. L'un d'eux la figure bar-

bouillée, l'autre portant une couronne de carton, le troisième une longue barbe blanche. Melchior, Balthazar et Gaspard et leur suite déambulaient ainsi accoutrés par les rues ou les chemins, pré-

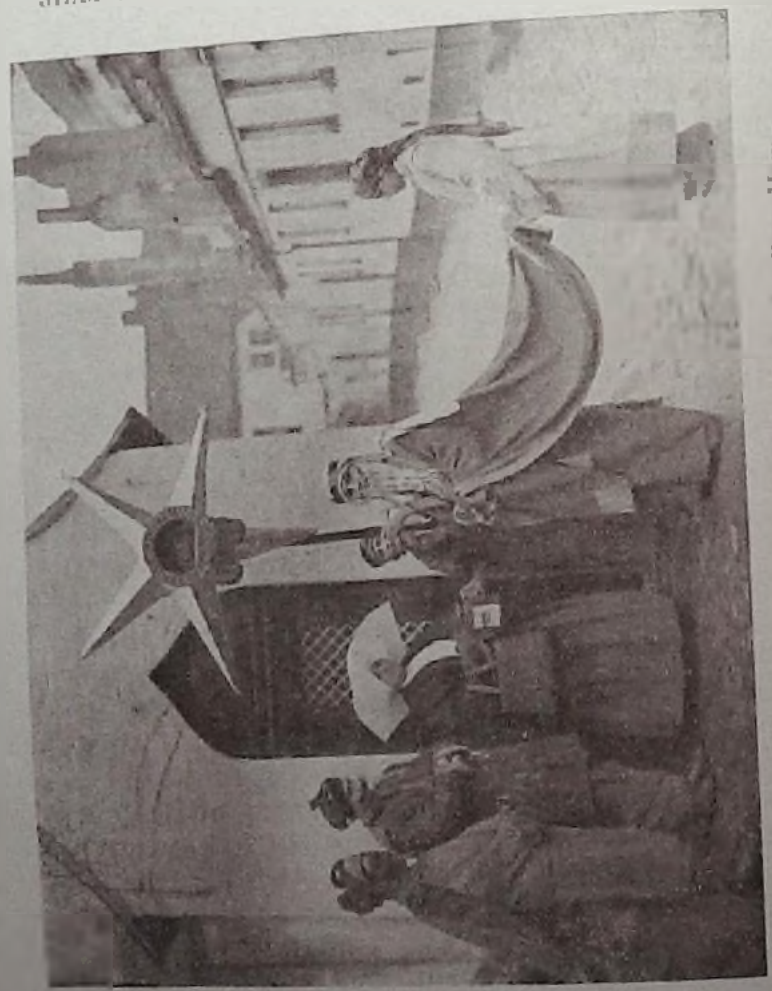

Dans le Béguinage de Courtrai. La Promenade des Rois Mages. (Photo Attal).

cédés d'un gamin porteur d'une étoile en papier. Cet usage des quêtes n'a pas été perdu. Actuellement encore des enfants viennent chanter aux portes, le soir, la veille et le jour de Noël. Ils recommencent leur tournée au Nouvel an et le jour des Rois. Ce sont toujours les vieilles chansons de quête qu'ils font entendre, mais ils les estropient

et ils sont plus pressés et c'est une aumône en argent qu'on leur fait. Dans les villes ils ont généralement perdu l'habitude de se travestir. Parfois il en est un qui s'est barbouillé.

A Llerre. Les Rois Mages prient devant une chapelle murale

Les anciens Noëls, les vrais sont très mélodieux, bien que simples. En pays wallon, ils sont toujours dialogués. Ceux qui ne le sont pas sont récents. La monotonie du solo est supprimée ; d'autre part la fête se célèbre en famille, tout le monde y participe, chacun a son mot à dire, il y a des chœurs et des solis. Aussi pensons-nous que les Noëls pourraient être la

continuation sur le terrain profane, des scènes de la Nativité qui se jouaient jadis dans l'Eglise même. Un auteur, Ghislain de Busbeck, a décrit dans une lettre datée de 1555, la messe de minuit à laquelle il assista à Thourout et on y jouait la Nativité. Dans ces spectacles, inspirés des Mystères, il y avait un chœur des bergers, chœur dialogué et un chœur des Rois Mages. C'est généralement la visite des bergers qui constitua le thème des Noëls, ou bien c'est Joseph et Marie à la recherche d'un abri, l'étable qui doit devenir tout simplement la crèche. Inutile de dire que ces Noëls bravent toutes les vraisemblances. Tandis que Jésus naquit en Palestine où la température est douce, même la nuit, il n'y est question que du froid, de la neige, de la glace. Le bœuf et l'âne ont de la buée qui leur sort du naseau, bref on a adapté les épisodes de la Nativité à notre climat. L'esprit populaire fonctionne toujours ainsi. Il ne peut concevoir qu'il y ait un pays où il fait doux la nuit à la Noël. La Noël est inséparable pour lui de la vision des campagnes neigeuses, des hommes emmitoufflés. A priori, la Sainte Vierge avait froid, Saint Joseph battait du pied pour se les réchauffer et l'haleine des bêtes dans l'étable, était indispensable pour entretenir l'enfant Jesus dans une douce température. Toujours le peuple accommode les évènements à des réalités concrètes, à ses habitudes de voir, à son univers immédiat. Il forge l'histoire à son équation particulière. Cette tendance se révèle encore dans le fait que certains Noëls ont des parties dites en patois et d'autres en un français plus ou moins correct. Par exemple, quand c'est la Vierge Marie qui parle, elle s'exprime souvent en français. Le peuple voyait les dames autour de lui et, dans les villages, les paysans entendaient les châtelaines s'exprimer en français. Or, contrairement à tout l'enseignement religieux, pour les gens frustes la Vierge ne pouvait être qu'une noble fem-

Ce que la Noël ne doit pas être

me. Aussi la fait-on dialoguer en français. Il s'opère un glissement entre la splendeur matérielle des riches et la splendeur des vertus attribuées à la Mère de Jésus.

* * *

En attendant l'heure de la Messe, on buvait et on mangeait. Evidemment, selon les régions, ce que l'on mangeait était assez varié. Ici des gaufres, là des crêpes, des « vôtes » en wallon

La Vierge et l'Enfant

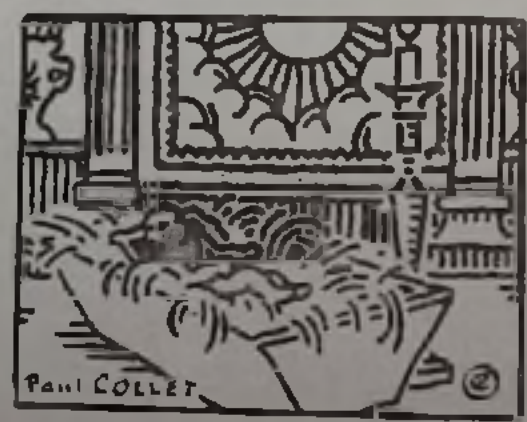

L'enfant et la crèche familiale

ou « koekebak » en flamand. On buvait de la bière chaude dans laquelle on trempait des mastelles, sortes de petites couques semblables à des biscottes ou à des petits pains de Saint Hubert. On croquait des noix séchées, ou des chataignes cuites au feu. A ces opérations se mêlaient de petites pratiques qui alimentaient les conversations par les commentaires qu'on en faisait ; ou de petites superstitions. Les fiancés jetaient des noix dans le feu. Si elles brûlaient paisiblement, leur ménage serait heureux. Si elles éclataient bruyamment, il

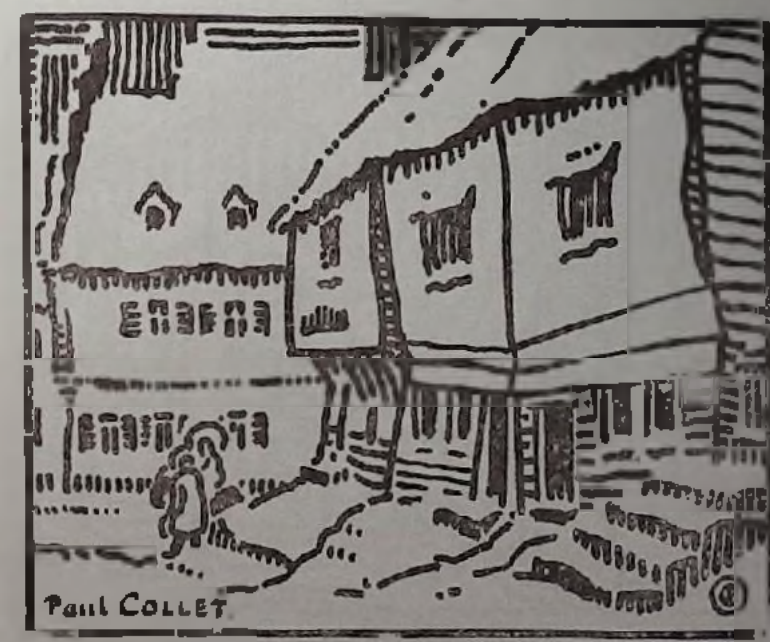

La Sainte Famille à la recherche d'un endroit où la Vierge pourra se reposer.

serait agité. Je ne sache pas qu'ils aient jamais pris prétexte de cet accident pour rompre leurs projets.

C'était à la veillée de Noël également que l'on faisait couler du plomb fondu dans de l'eau froide. Les figurines formées au hasard par le refroidissement subit du plomb était examinées de près et discutées. On les interprêtait et les devins en tiraient des pronostics pour l'année qui venait. Pendant longtemps il en fut qui prirent ces pronostics au sérieux ; puis ils ne servirent plus que de prétextes à des plaisanteries.

Chez les fermiers riches, comme chez les bourgeois des villes, on remplaçait la bière par du vin. Il y avait d'ailleurs dans toutes les familles aisées un instrument spécial destiné à la fabrication du vin chaud, car on n'en faisait pas seulement à l'occasion de la Noël. Les réunions de

Crèche inspirée par les santons provençaux

famille étaient plus nombreuses que de nos jours et les ménagères n'étaient pas si économes de leurs peines. Elles ne recouraient pas comme de nos jours, en toute occasion, à l'aide de fournisseurs et de produits fabriqués. Cet instrument, c'était ce que l'on appelait le *mêloir*, parfois en grès, le plus souvent en cuivre, un instrument qui tenait chez nous la place du samovar chez les Russes et que l'on appelait d'ailleurs aussi samovar. Au vin que l'on y versait, on ajoutait du sucre — candi généralement car on ne connait pas de longue date le sucre blanc raffiné — du citron en tranches et de la cannelle. Cet usage n'est pas tout à fait abandonné, mais on a moins souvent recours au mêloir qu'à une soupière. Voyez cependant combien la préparation du vin chaud étant spectaculaire agrémentait la réunion familiale. Les préliminaires se déroulaient aux yeux de tous. On

L'étable

discutait les proportions, on ouvrait le mêloir, on y introduisait le vin, le sucre, le citron, la cannelle. On remplissait d'alcool à brûler la lampe qui se trouvait en dessous. La flamme bleutée apparaissait. On régularisait la mèche. Il fallait en surveiller constamment la régularité. Puis on attendait. Parfois on chauffait le vin au moyen de braises. Le mêloir se mettait à chanter, le vin bouillonnait, puis la fumée sortait, la soupape sifflait. Avec impatience et anxiété on attendait que le vin fut à point. Que d'émotions ! Enfin venait le moment de servir. Chacun approchait son verre, ou de préférence sa tasse, on tournait le robinet et le nectar sortait rouge et fumant. On le dégustait avec joie et en silence. En même temps on savourait de petites galettes bien sucrées. Ces joies familiales, nous ne les connaissons plus.

* * *

Nous voudrions signaler ici deux friandises qui eurent dans un passé plus reculé, beaucoup de

L'étoile des bergers

succès chez nous et que nous ne saurions plus refaire, même si nous le désirions. On ne les connaissait d'ailleurs pas partout en Belgique, mais là seulement où il y avait des chênes d'une variété particulière. Et c'est parce que cette variété de chênes n'existe plus que nous ne saurions plus confectionner ces douceurs. Nous sommes un peu épouvantés quand nous lisons dans les anciens documents, que nos ancêtres se nourrissaient de glands. Nous les plaignons de leur pauvreté qui les assimilent à nos porcs pour lesquels le fruit du chêne est un régal. Or, il y avait jadis chez nous, dans le Limbourg et aussi dans le Brabant, des espèces de chênes qui donnaient des glands doux, véritablement comestibles et agréables de goût. On en rencontre encore dans le Midi et même en Bavière. Comme le bois de ces chênes n'était utilisable ni pour la construction, ni pour la menuiserie, on les a remplacés par des espèces industrielles. Or, nos aïeux tiraient de ces glands une

Le Départ des Rois Mages

farine, ou plutôt un gruau comestible dont ils faisaient des pâtés, des galettes. Et précisément à la Noël ils en confectionnaient un gâteau avec du gruau qui avait été béni.

Ce gâteau se consommait à la veillée de Noël.

Avec ce même gruau on composait la confiserie suivante non à la Noël mais au temps des roses. Comme, à la rigueur, la farine de glands pourrait être remplacée par de la farine de froment, donnons-en la recette.

A l'époque où les roses étaient en fleurs, on en écrasait, on en broyait, on en pilait dans un mortier de cuivre ou de bronze — encore un instrument disparu de nos cuisines — et on obtenait une masse gluante, très odoriférante sans doute, mais peu appétissante. A cette masse on mêlait de la farine de glands doux, on mêlait très bien et cela donnait — sans cuisson — une pâte très sucrée, très parfumée. On la laissait sécher et on obtenait une sorte de gomme. Cette gomme — tenez-vous bien — on en exportait en France et on la vendait

très cher à Paris. C'était en réalité le racahout actuel des Arabes qui nous ont supplantés sur le marché international. Laissez-nous ajouter que nos grands mères savaient varier cette préparation en remplaçant selon les saisons les roses par des produits moins rares, le persil ou le céleri.

* * *

A l'approche de minuit on se rendait à l'Eglise, non sans avoir au préalable mis dans le foyer une très grosse buche, la buche de Noël, primitivement un fragment de tronc si gros qu'il pouvait rester dans l'âtre jusqu'au nouvel an. Evidemment entre la Noël et le Nouvel An on ajoutait au feu d'autres rondins moins importants et des fagots de bois sec, les flambées nécessaires à la cuisson.

C'était en sabots, qu'au village on prenait le chemin de l'office. Dès ouverte la porte de la ferme, on tirait des campes, on simplement des coups de mousquet, usage encore à peu près généralement pratiqué dans nos campagnes. Au moyen d'une lanterne sourde on retrouvait son chemin ; on retrouvait aussi ses voisins, on s'interpellait, un cortège se formait de tous les gens du même hameau ou du même quartier et quand tout à la joie on entrait dans l'Eglise on était ébloui par les centaines de cierges allumés autour de la crêche dressée tout au milieu.

L'office terminé, on rentrait chez soi frileusement, on ranimait la buche de minuit que l'on bénissait avec le buis bénit le jour des Rameaux. On éteignait les lumières et on regardait flamber la buche pendant quelque temps. Cette buche avait une signification symbolique et ses restes, ses cendres, ses derniers charbons servaient à de nombreux usages. On en gardait des fragments sous le lit pour se préserver des orages nocturnes, on en mettait dans les étables, dans les mêmes intentions. En poudre sèche les cendres

Le départ pour la Messe de Minuit.

guérissaient les maux de dents ou bien servaient à soulager des maux de poitrine. Les restes de la buche conserveront leur puissance curative jusqu'à l'année suivante. Dans certains endroits, on en gardera un fragment au moyen duquel on allumera à la fête suivante de Noël, la nouvelle buche, symbole de continuité entre le passé et l'avenir, symbole de passage d'une année à l'autre.

Est-ce inspiré par cet aspect symbolique de la buche ou uniquement dans un esprit mercantile, ou peut être les deux à la fois que nos patissiers confectionnent à l'occasion de la Noël des gâteaux ayant l'aspect d'une buche ? Fine patisserie abondamment garnie de crême, elle est devenue dans nos villes une des particularités de notre fête de Noël contemporaine. Exquise sans doute, mais elle exclut complètement la participation d'un

membre de la famille à sa confection. Et c'est ce reproche que nous faisons à tous nos usages actuels de la Noël. Vie facile mais qui ne garde rien de ce qui imposait la considération de la maisonnée pour la ménagère. Il n'en était pas ainsi jadis, car l'office terminé, la ménagère préparait le repas de minuit, pendant que son mari allait déposer devant la porte une botte de foin, qu'il laisserait là toute la nuit et qu'il donnerait le matin au bétail afin de le protéger des maladies, tandis qu'une fille allait au puits puiser de l'eau dont une partie serait bénie et jouirait de la propriété de guérir les fièvres.

* * *

Puis on se mettait à table et à peu près partout le repas consistait en boudins préparés par la ménagère elle-même, boudins blancs faits de viande maigre, de pain et d'œufs, boudins rouges faits du sang du porc et enfin boudins aux choux, mélange de viande et de choux verts, exquise charcutaille dont nos campagnes elles-mêmes tendent hélas à perdre l'habitude, si bien qu'afin de les sauver de la disparition ou d'en garder le souvenir pour nos descendants, nous allons en donner la recette, avec l'espoir que nos lecteurs s'essayeront à leur confection. On ne peut laisser se perdre pareilles délices. Voici donc l'art d'accommoder les « vettes tripes » ou « tripes à l'djotte » :

Faire cuire des choux verts. Pour 500 grammes de choux cuit, expurgés d'eau et hachés finement, mettre 500 grammes de petits cretons de saindoux et 500 grammes de viande crue hachée finement (provenant des déchets du cou et des jambons), les deux tiers d'une noix de muscade, dix clous de girofle bien pilés et deux oignons moyens finement hachés aussi. Mêler le tout après l'avoir salé légèrement, puis pousez au cornet dans un morceau de 50 centimètres environ d'intestin grêle dégraissé au préalable à la lame ; liez les bouts avec du fil blanc. — Faire chauffer de l'eau, quand elle bout y verser les saucisses et les piquer avec une fine aiguille (une piqûre tous les 5 centimètres), laissez bouillir à petit feu pendant une heure, retirez les tripes et mettez les égoutter. — Il ne reste plus qu'à les frire dans une poêle avec la graisse qui a surnagé sur l'eau dans laquelle ont bouilli les tripes. (Recette donnée par M. Ad. Mortier).

Où êtes vous tripes aux choux de nos aïeux ? Vous chantiez dans la poêle, succulentes, croustillantes et réchauffantes et votre fumet s'épandait dans toute la maisonnée. Je n'oublierai jamais le bruit de votre chanson, le parfum de votre cuisson, votre aspect juteux dans votre sauce dorée ni surtout votre charme savoureux. Une joie pour tous les sens à la fois, joie grandement accrue par l'atmosphère cordiale et chaude dans laquelle on vous dégustait. Par quoi êtes-vous remplacées aujourd'hui dans nos repas de Noël ? Des dindes farcies ou des pâtés de foie d'oie en croûte, dont nous aurions tort de dire du mal, certes, mais qui ont le grand tort d'avoir passé par les mains du traiteur et qui ne fournissent guère, comme le boudin aux choux, l'occasion de féliciter la ménagère et de prétexte à l'apothéose de la mère de famille. Hélas, dans le peu qui survit de nos repas familiaux, trop souvent il ne lui reste plus que ses qualités d'ordonnatrice. Ménagères, futures ménagères, prenez un peu de votre temps, chaque année, à l'époque de la Noël et ressuscitez les boudins aux choux. Qu'ils redeviennent un des plats caractéristiques de cette fête éternelle. Vos convives vous béniront et vous me remercierez de ma suggestion. Elle vous aura valu des félicitations.

* * *

Et le matin quand les enfants s'éveilleront, ils trouveront sous leur oreiller ou au pied de leur lit, la *couque de Noël*, tandis que dans leurs sabots rangés autour du foyer, le père Noël aura déversé le contenu de sa hotte.

La couque de Noël est restée d'un usage assez général. Faites d'une pâte spéciale, où le

lait remplace l'eau du pain ordinaire, elle n'apporte sans doute plus la même joie que jadis et n'apparaît plus, aux regards de nos enfants blasés, comme la promesse d'un si grand régal. C'est que nos yeux et notre palais sont habitués au pain blanc, bluté à 100 p. c., tandis que dans le passé

Différents modèles de pierres à cougnous de Noël. Deux d'entre elles n'ont pas la forme ronde. Deux autres représentent le Cheval Bayard monté par les quatre fils Aymon (Ext. de Victor de Meyere. — Art Populaire Flamand).

le pain était gris, sinon de seigle. Toute pâte blanche revêtait déjà l'aspect d'un gâteau. Cette couque dite couniole ou cougniolle ou cougnou, ou couque de Jésus, ou Jésus tout court, ou fisquemans, suivant les régions wallonnes ; kerskoeken, koekenbrand, engelskoeken ou toteman suivant les régions flamandes, est faite de belle farine blanche à laquelle on mêle plus ou moins de lait plus ou moins d'œufs, plus ou moins de beurre, plus ou moins de sucre et revêt une forme elliptique, un peu étranglée vers les deux extrêmités. A Bruxelles la pâte est plutôt celle du cramique et, ainsi qu'à Verviers, on y introduit des raisins secs.

La caractéristique de ces gâteaux de Noël, c'est qu'ils sont ornés de plaques en terre cuite,

Plaque à décorer les cougnous (Extr. de : Les Arts Populaires. Travaux du 1er Congrès International des Arts Populaires, organisé par la S. D. N. Prague 1928).

appelées « patakons » en pays flamand, et portant en relief des motifs rehaussés de couleurs vives. Elles sont généralement rondes et leur diamètre varie de 2 à 15 centimètres, bien qu'il y en ait en réalité de formes variées. Jadis, le petit Jésus en sucre que l'on place au milieu de la couque chez nos boulangers, était également en terre cuite. Les motifs décoratifs sont très variés et plus ou moins

Plaque à couque de Noël. Motif décoratif compliqué.
(Cliché prêté par le Folklore Museum, Antwerpen).

compliqués suivant la dimension de la plaque. Ce sont des fleurs, des animaux, des cavaliers, des militaires, des bateaux, des compositions compliquées à plusieurs personnages, des sujets bouffons ou des allégories, parfois aussi mais plus rarement, des sujets religieux ou l'image de saints.

Il y avait en Belgique des centres de fabrication, Baudour, Nimy, bref les endroits où on trouvait des gisements de terre à pipe. On en fabriquait aussi à Louvain. Le dernier atelier, celui de Baudour, n'a été fermé qu'il y a quelques an-

nées et les plaques qui ne sont généralement plus que du plâtre comprimé viennent aujourd'hui d'Allemagne. Leur préparation était d'ailleurs assez compliquée et assez délicate. On préparait la terre en automne. Elle n'était moulée et cuite qu'en mai ou juin, puis ensuite colorée pour la Noël. Mais une fois de plus signalons le changement opéré dans nos mœurs. Dans le temps la couque était faite dans la maison même et on conservait les plaques d'une année à l'autre. Elle était cuite dans le four familial ou donnée à cuire au boulanger local. Du fait qu'il y avait eu à sa confection une participation active d'un membre de la famille, que la mère avait elle-même mis la main à la pâte, elle en acquérait un mérite plus grand. On n'attache d'importance réelle qu'à ce que l'on a contribué à faire. Comme le jour de Noël on se rendait visite d'un membre de la famille à l'autre, et que l'on y offrait des tranches de la couque, chacune avait une saveur particulière, tandis qu'actuellement toutes se ressemblent. L'amour propre de la mère était attaché à la qualité du cougnou.

Aujourd'hui encore l'usage tend à se répandre d'acquérir chez les boulangers et chez les patissiers des pains d'épices en forme de cœur dans lesquels sont incrustés des fruits confits et sur la face desquels sont coulées des inscriptions et des décors en sucre cuit. L'usage était déjà pratiqué jadis chez les riches, dans nos villes, abstraction faite toutefois des fruits confits, mais l'ornementation en sucre était beaucoup plus variée et beaucoup plus compliquée. Il existait d'ailleurs alors un métier spécial, celui d'ornemaniste en confiserie. Il en était qui possédaient un réel talent. Aujourd'hui, même une fabrication si rudimentaire s'est mécanisée et par conséquent uniformisée et standardisée. Les derniers ornemanistes en confiserie disparurent avec la dernière guerre ; leur métier désapprécié, les avait antérieurement déjà réduits à la misère. Après la tourmente il y eut

encore quelques patissiers qui s'intéressèrent à cet art décoratif spécial mais ils ne le pratiquèrent plus qu'occasionnellement, par curiosité et par simple intérêt esthétique personnel.

Couque de Dinant, ancienne forme représentant la fuite en Egypte

Il en est de même d'ailleurs des couques de Dinant qui, jadis, à la Noël, représentaient des épisodes de la vie de la Sainte Famille.

* * *

Evidemment la fête familiale se continuait le jour même de la Noël. Les gens pieux assistaient à trois messes, ainsi qu'aux offices de l'après-midi. Entretemps on faisait des visites, on mangeait et on buvait. La Noël laisse à tous le souvenir

Personnages en cire d'une crèche de Noël, en usage il y a un demi siècle dans une famille bourgeoise bruxelloise (Appartient au Service de Recherches Historiques et Folkloriques du Brabant, et placée au Musée du Béguinage à Vilvoorde-Pt

de jours où on mange beaucoup. Mais il était d'usage jadis de dresser dans beaucoup de maisons une petite *crèche*. On en retrouve dans plusieurs de nos Musées de Folklore. L'usage n'était à proprement parler ni campagnard, ni populaire. Il était répandu dans toutes les classes de la société et selon les ressources dont on disposait, la crèche était plus ou moins grande, ses personnages plus ou moins richement vêtus et l'ornementation générale plus ou moins resplendissante. Dans les familles aisées, on avait de petits personnages en cire dont les physionomies étaient souvent très expressives et parfois vraiment artistiques. Ces petits sujets étaient conservés d'une année à l'autre et parfois transmis de génération en génération. La pièce où était montée la crèche restait plongée dans l'obscurité. Seules des bougies de couleurs en assuraient l'éclairage. Autour de ces crèches on chantait, dans l'après-midi, après le dîner, des chants appropriés, dans le genre du « Minuit Chrétien, c'est l'heure solennelle » le plus répandu aujourd'hui. C'était le moment où on s'offrait l'un à l'autre ses cadeaux.

L'usage de la crèche a lentement disparu depuis une cinquantaine d'années. *L'arbre de Noël* l'a remplacé. Or l'usage de l'arbre de provenance germanique et britannique a été importé chez nous d'Allemagne dans le courant de ce dernier siècle. Avant la guerre, la colonie allemande de plus en plus nombreuse a introduit cette coutume dans la bonne bourgeoisie de nos villes. La bourgeoisie libérale n'a pas tardé à préférer l'arbre à la crèche qui revêtait un aspect trop religieux. Puis, pendant la guerre, il n'y eut pas de village où les Allemands, ne fussent-ils que quelques uns, ne dressèrent leur arbre à l'occasion de la Noël. Et la guerre finie, non seulement l'usage resta, mais il se répandit même dans les familles catholiques. Il s'étendit jusqu'à la petite bourgeoisie, si bien qu'à Bruxelles notamment la Grand'Place, se cou-

La Grand Place de Bruxelles garnie de sapins mis en vente à l'époque de la Noël. (Photo Arla)

vre, la semaine qui précède la Noël d'une véritable forêt de sapins. Il en est de toutes les tailles et par conséquent de tous les prix, à la portée de toutes les bourses. Ces arbres plantés dans le salon couverts d'un givre artificiel, de bougies ou d'ampoules électriques, de pralines, de fondants et de menus objets nous ne les décrirons pas, tout le monde les a vus. S'ils sont d'importation étrangère, ils n'en constituent pas moins un des attraits de la célébration en famille de la fête de Noël et ils répondent par conséquent à l'idée que nous défendons ici de la Noël comme occasion de resserrer les liens familiaux. La signification de cette fête est telle et l'attraction qu'elle exerce sur les esprits, quelles que soient leurs tendances religieuses et philosophiques est si puissante que même en temps de guerre elle fait tomber les haines. Une trêve est conclue entre combattants. Elle fait taire le canon. En Russie Soviétique où l'on s'est efforcé d'éliminer toutes les vieilles traditions, d'évincer surtout ce qui revêtait un aspect religieux, la Noël se célèbre toujours et le Sapin s'orne partout de verroteries et de luminaires.

Nous remarquerons toutefois que depuis quelques années la crèche, sans nuire au sapin, a une tendance à réapparaître. Nous avons eu déjà l'occasion de signaler ce fait dans *le Folklore Brabançon* (XVIIIe année 1938-1939, p. 288). Cette résurection s'aperçoit autant dans nos campagnes que dans la bourgeoisie puisque dans des localités rurales la vente des collections de petites figurines pour crèche a augmenté sensiblement. En 1938, à Léau, on a vendu 15 collections et 28 à Beeringen, dans le Limbourg. Ces collections nous ne les avons pas vues, mais nous craignons fort, à priori, qu'elles ne soient devenues des productions industrielles, stéréotypées et banales. Nous voudrions, si on fait tant que de ressusciter l'usage, qu'on se préoccupe de donner aux figurines et au décor un certain caractère, où le souci de l'art ne nuise pas à la naïveté et à un

certain caractère fruste. Nous redoutons les chromos et les plâtres peinturlurés.

* * *

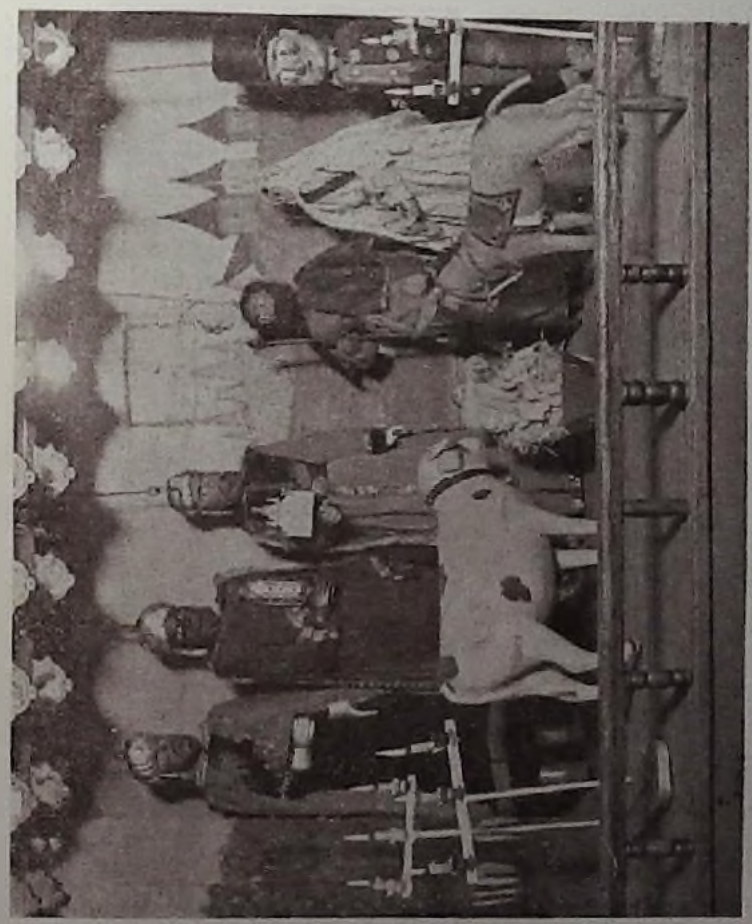

Au Théâtre de marionnettes liégeois. Episode de *La Naissance*, jouée à l'occasion de la Noël. (Archives Photographiques du Musée de la Vie Wallonne). La visite des Rois Mages.

Ces crèches, avec leurs personnages inanimés, figés en des positions conventionnelles, ne sont vraisemblablement plus que la survivance des anciennes *marionnettes* qui servirent jadis dans les Eglises mêmes à la représentation de la Nativité. Nul n'ignore que le théâtre sort du temple et que dans un passé fort reculé, dans le Haut Moyen-Age, on donnait des spectacles édifiants dans l'Eglise, des vies de saints, des épisodes des

Testaments, etc. Chaque époque a ses mœurs. Ce qui est compréhensible si on se replace dans la mentalité de cette époque apparait invraisemblable

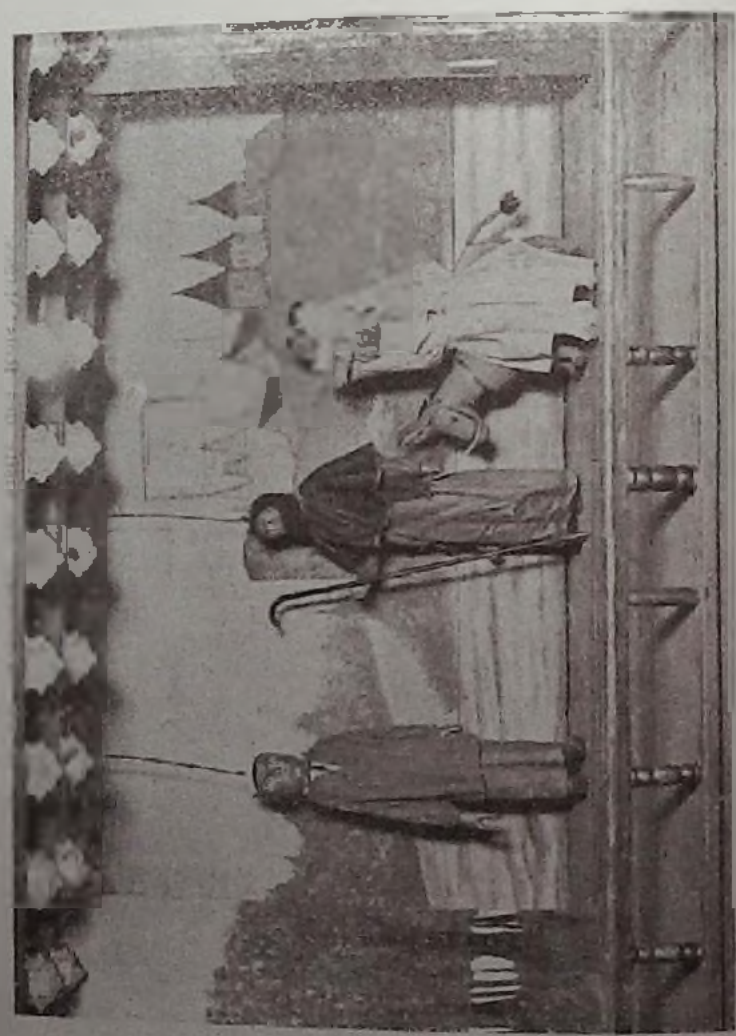

Au Théâtre de marionnettes liégeois. Episode de *La Naissance*, joué à l'occasion de la Noël (Archives Photographique du Musée de la Vie Wallonne).

peler. On croit — mais cela n'est pas démontré — que le mot même de marionnette, vient de Marie, qui était le principal personnage de ce théâtre, le plus populaire et le plus choyé. En Italie, où sans doute ce théâtre prit naissance, les marionnettes et même grotesque à une autre époque. Si grotesque qu'il devient presque inconvenant de le rap-

s'appelaient en tout cas : Maria di leguo, c'est à dire les Maries de bois. A l'époque de la Noël la scène représentée était la Nativité. Or, quand tout ce qui avait un caractère spectaculaire et théâtral fut banni de l'Eglise, le théâtre des marionnettes, comme le théâtre avec des acteurs vivants, se continua au dehors. Les spectacles changèrent et abordèrent tous les sujets. Mais dans les théâtres de Marionnettes, chaque année, à l'époque de la Noël, on jouait la Nativité (Li Naissance) et, à Pâques, la Passion. Jusqu'à la disparition toute récente de ces petits théâtres avec acteurs de bois il en fut ainsi. Dans son ouvrage sur l'*Histoire du célèbre théâtre liegeois de marionnettes*, de Warsage a donné le texte de *La Naissance* tel qu'il était prononcé au théâtre de Liége au moment où il réunissait la documentation de son livre c'est à dire fin du XIXe, début du XXe siècle. L'usage s'est perpétué jusqu'à la guerre et même après la guerre il réapparut, mais les esprits avaient changé. Au cours de ce spectacle, on chantait également des Noëls.

Ce qui se passait à Liége n'était pas particulier à cette ville. Il en était de même dans toutes les localités où il y avait des théâtres de marionnettes, c'est à dire à peu près partout. Et rappelons nous que ces théâtres étant petits, dans une ville un peu importante il y en avait dans tous les quartiers. de Warsage signale l'existence à Liége, il y a une cinquantaine d'années seulement de 41 théâtres de marionnettes. Liége et sa banlieue en avaient 54. Il fut un temps où Anvers en avait plus de nonante.

La représentation de la Nativité dans ces petits théâtres devait être un évènement, car à Mons, le théâtre de marionnettes n'est pas appelé ainsi par le peuple. Il le dénomme le « Bétième », le Bethléem, ce qui atteste également l'origine pieuse de ce genre de spectacle. La représentation, à Mons, ne s'intitule pas Li Naissance, comme à Liége, mais : L'Etoile du Berger.

Le Bethléem Verviétois. Deux scènes ; le mariage de la Vierge à gauche et à droite l'Oratoire de la Vierge (Adoratoire). On voit le fil par lequel l'ange annonciateur descend vers la Vierge. Tout à gauche modèle de lampe servant à l'éclairage de la scène. Croquis de Jules Feller en 1899.

Il en était de même à Verviers d'un spectacle apparenté aux marionnettes et qui n'avait lieu qu'à l'époque de la Noël. Chaque année, pendant une période précédant de quelques jours la Noël et allant jusqu'au jour des Rois, on montait dans différents quartiers de la ville, ce que l'on appelait des « Bethléems ». Dans une salle assez grande, comme le sont les salles de fêtes des faubourgs, on construisait tout autour du local une estrade, un peu plus élevée qu'une table. Cette estrade était recouverte d'une étoffe assez commune et plus ou moins décorative, étoffe retombant jusqu'au sol. Sur cette longue table on disposait côte à côte une série de scènes représentant tous les épisodes de la Nativité. Chaque scène avait un décor approprié. Les petits personnages étaient actionnés par des gamins se trouvant sous la table. Il y avait dans celle-ci des rainures et les acteurs allaient et

Le Bethléem Verviétois. La crèche. Les personnages sont vêtus à la mode de l'époque (fin du XIXe siècle). Croquis de Jules Feller en 1898.

venaient, tournaient et repartaient, à peu près comme le font sur nos champs de foire les sujets qu'un tireur à la carabine adroit met en mouvement en tirant habilement sur un déclic.

Une vieille femme, armée d'une baguette, donnait en un langage savoureux les explications de chaque scène aux enfants assemblés autour d'elle, car ce spectacle, ces dernières décades tout au moins, n'attirait plus que les enfants. Les gamins, machinistes occasionnels de ce théâtre curieux, dialoguaient sous la table, se donnaient des réparties et exécutaient également des fragments de Noëls. C'était émouvant par sa naïveté. On y saisit sur le vif bien des mécanismes curieux de la mentalité populaire. Ne citons que cet exemple. Au moment de l'Annonciation la Vierge est en prière dans un oratoire ; oratoire est un mot qui ne dit rien au peuple. Il n'emploie pas ce mot. Il n'éveille

Le Bethléem Verviétois. Deux scènes. A gauche, le temple des Pharisiens (on voit la rainure par laquelle Saint Joseph et la Vierge à la recherche de Jésus, seront mus par des gamins circulant sous les tables). A droite Saint Pierre qui pêche. Croquis de Jules Feller, 1898.

aucune image dans son esprit. Aussi le transforme-t-il et en fait-il un : *Adoratoire*. La Vierge est en adoration. Cela fait image. Et on forge le mot de telle façon que tout en respectant la consonnance du terme littéraire on lui donne une tournure qui devienne accessible à un cerveau fruste.

* * *

La plupart des manifestations populaires relatives à la Noël ne sont pas dépourvues d'une certaine préoccupation esthétique. Evidemment c'est également le sens artistique du peuple qui se manifeste, mais le souci d'une certaine beauté, d'un certain gout mérite d'être signalé. Les Noëls sont beaux. Ils sont mélodieux. S'ils sont peut être monotones en raison du grand nombre de couplets, les motifs n'en sont pas moins harmonieux. Or, il s'agit exclusivement d'airs transmis traditionnellement en dehors de toute intervention d'un

compositeur. Sans doute les a-t-on maintenant annotés ; heureusement car sinon beaucoup d'entre eux se seraient sans doute vite perdus. Le contraste entre leur qualité musicale et l'indigence des paroles est saisissant. Cependant la naïveté de celles-ci n'est pas sans intérêt.

Les pierres qui ornent les couques ont certainement une ornementation très rudimentaire, mais elles n'en constituent pas moins une expression plastique d'un genre spécial et un gout de la couleur qui trahit les aptitudes artistiques des couches populaires. Elles sont à prendre en considération dans toute étude de psychologie du sentiment de la beauté qui prétend à être complète. Ce sentiment ne peut être analysé complètement en se limitant exclusivement aux œuvres du grand art.

Le théâtre étant un art, les éléments artistiques qu'il utilise contribuant à émouvoir, à remuer les sentiments les plus divers, on ne peut non plus négliger les spectacles de marionnettes où des couches extraordinairement nombreuses de population trouvèrent leur agrément pendant longtemps si on veut comprendre le sentiment de la beauté. Il est approprié à une mentalité particulière, en rapport avec sa réceptivité et ses capacités émotives. D'ailleurs les têtes de ces marionnettes sont souvent très expressives et révèlent une finesse très profonde de la psychologie et une habileté technique très grande chez les sculpteurs du bois qui les exécutèrent.

Il en est de même des crèches où les personnages, s'ils sont souvent très grossiers d'allure, de physionomie et de couleurs, sont aussi parfois de petites merveilles, telles par exemple les figurines de cire dont nous donnons une reproduction. L'art de la cire semble d'ailleurs tout à fait perdu.

Mais, indépendamment des travaux exécutés en vue des fêtes de Noël, les épisodes de la Nativité ont toujours ému profondément le peuple

Crèche. Sculpture populaire flamande
Ancienne collection Frans Claes, Anvers

et il s'est commis à la création d'œuvres qui les évoquent. Nos imagiers anciens les ont buriné dans le bois et dans la pierre, il ont confectionné des images qui font actuellement la joie des collectionneurs et qui sont elles aussi de qualité très variables. Il en est en tout cas de fort jolies et l'imagerie, pour être un art mineur n'en est pas moins un art.

Souvent ces œuvres — belles ou laides — sont révélatrices d'une patience extraordinaire chez ceux qui les exécutèrent. Il semble à l'homme ou à la femme du peuple qu'en réalisant une œuvre de patience, de minutie, d'adresse, il donne un gage de sa ferveur, de sa piété. La réalisation de son travail devient un acte de foi. L'association des deux sentiments, religieux et artistique, est beaucoup plus fréquente dans l'œuvre d'art populaire que dans l'œuvre du grand art. Pour l'artiste l'œuvre est souvent une affaire, c'est son métier qu'il exerce, pour l'artiste populaire elle est toute désintéressée. Elle ne vise qu'à satisfaire un gout personnel. Aussi l'artiste populaire est-il attaché à son œuvre. Il l'aime. Il y a mis son temps, il y a mis son âme et l'œuvre fut-elle laide, elle a droit au respect.

La Sainte Famille. Bois gravé ; tiré avec l'original usé prêté par le Folklore Museum, Anvers

Si nous attirons, en finissant, l'attention du lecteur sur l'aspect artistique de ces menus objets, c'est que nous pensons que les aptitudes de nos populations ne sont pas perdues. La transformation des usages leur a enlevé l'occasion de se manifester. Il suffirait de recréer l'occasion pour que ces aptitudes réapparaissent. Et rien ne vaut comme l'œuvre à laquelle on a apporté une contribution personnelle pour qu'on lui témoigne de l'attachement et pour qu'elle procure de la joie. Aussi bien, tâchons de restituer à nos usages les caractères qui rendraient utilisables ces menus objets. Notre population s'y remettrait. En famille on s'attacherait à leur exécution et on y éprouverait beaucoup de plaisir. Nous sommes tous devenus trop passifs. Le confort nous a trop habitués au désœuvrement et à l'ennui. La facilité d'acquisition de tout nous a enlevé bien des joies. Le progrès nous a rendu maussades et difficiles. Utilisons nos loisirs en nous attelant à des travaux d'utilité familiale. Nous n'utiliserons pas ainsi seulement nos dix doigts mais toutes nos aptitudes seront mises à l'épreuve. Toute la famille sera appelée à y collaborer ne fut-ce que par des avis, des conseils ou des critiques et le sentiment familial sera rétabli ou fortifié.

Peut être ceux ou celles qui voudraient rendre à la fête de Noël son caractère, son esprit de famille, trouveront-ils dans notre modeste exposé quelques suggestions utiles.

* * *

Nativité. Adoration des Bergers. Type de travaux de patience exécuté au canif sur papier. Art Populaire. L'original appartient au Folklore Museum, Anvers.

La Sainte Famille. Imagerie populaire d'après l'exemplaire sur parchemin et colorié. Collection du Folklore Museum, Anvers

La mort des traditions est fâcheuse. L'homme ne tardera pas à s'en apercevoir. La tradition rigide est mortelle. Elle n'est d'ailleurs pas viable. Mais nous devrions nous rendre compte que la tradition constitue une sorte de sélection permanente d'aptitudes, de caractères, de dispositions communes à tous les individus composant un milieu social déterminé.

Elle est un élément de cohésion sociale, disons mieux, de coordination sociale. Il est dangereux de se laisser facilement griser par des apports étrangers irréfléchis et inassimilables. Il faut savoir adapter assouplir la tradition aux exigences de notre époque, mais la supprimer, jamais. C'est pourquoi nous voudrions que la Noël qui, abstraction faite de son caractère religieux particulier, symbolise la famille, redevienne une fête essentiellement familiale, qu'elle soit célébrée en famille et que l'on y trouve des agréments en s'inspirant de l'enseignement traditionnel.

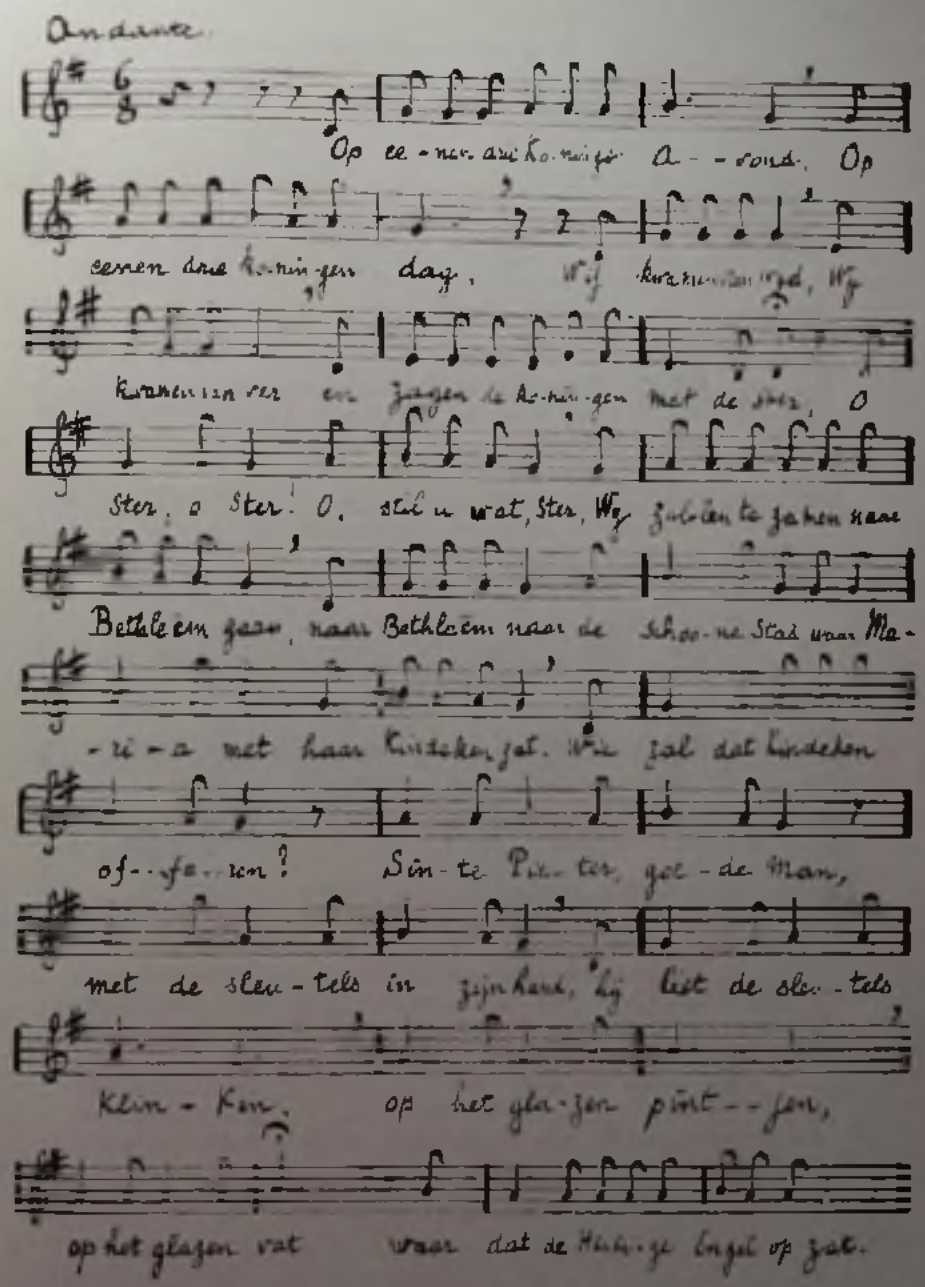

Chanson de quête chantée à la Noël par les enfants de Woluwe-Saint-Pierre (Recueillie par M. Ed. Van Waegt).

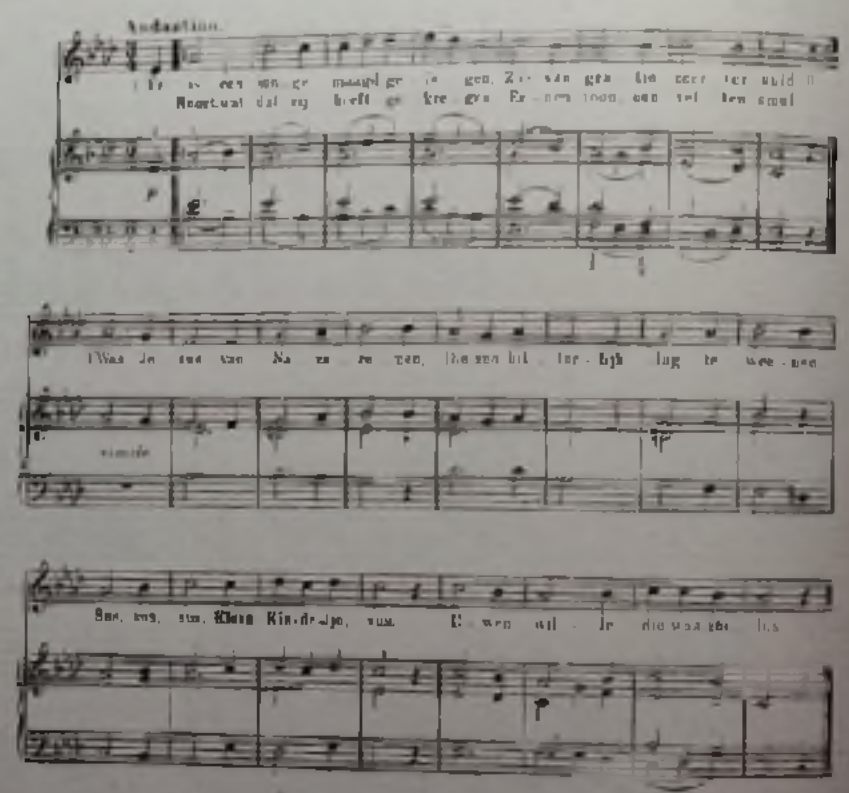

Chant de Noël flamand, donné par Lontens et Feys dans : « *Chants populaires flamands recueillis à Bruges* et reproduit par Ernest Closson dans : *Chants populaires des provinces belges* (n° 18, p. 23)

Closson fait remarquer que l'onomatopée *sus* est fréquente dans l'ancienne composition vocale française, notamment dans les Noels. Il renvoie aux *Vieux Noels* édités à Nantes 1870. Ce Noël revêt la forme narrative.

1.

Er is een jonge maagd gelegen,
Z'is van gratie zeer vervuld
Hoort, wat dat zij heeft gekregen,
Eenen zoon, een vetten smul
't Was Jesus van Nazarenen,
Die zoo bitterlijk lag te weenen,
Sus, sus, sus, klein kindetje sus
Uwen wille die was zoo dus.

2.

Sint Joseph stond in benauwen,
Met zijn hoedje in zijn hand,
Nevens onze Lieve Vrouwe,
't Was droefheid ten allen kant.
En alwaar hij hem keerde,
En alwaar hij hem wendde,
Hij en zag niets als ellende
Sus, etc...

3.

Sint Joseph die moest gaan zoeken,
Harreroets en zonder schoen ;
Hout en kolen moest hij zoeken,
En het was zeer wel van doen.
En er was noch doek noch Iniemande,
't Kindetje lag te kleppertanden.
Sus, etc..

(*Traduction française du 1er couplet*) d'après E. Closson ouvrage cité.

Une jeune vierge s'est alitée — Très comblée de graces — Oyez ce qu'il lui vint — Un fils, un bambin grassouillet — C'était Jésus de Nazareth — Qui gisait amèrement — Sus, sus, sus, petit enfant sus — Telle fut la volonté

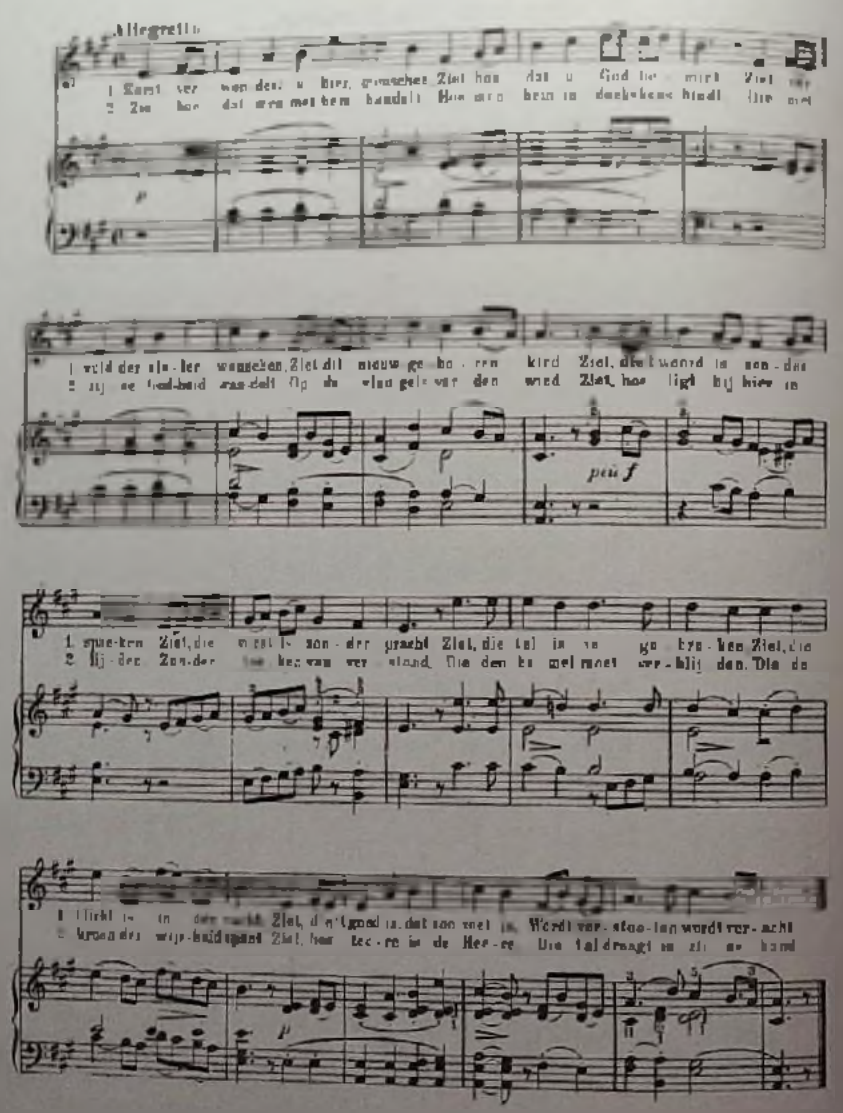

Chant de Noël flamand, donné par De Coussemaker : *Chants populaires des flamands de France*, reproduit par Ernest Closson, ouvrage cité, nº 19, p. 24.

Ce Noël a la forme d'un cantique et contient des expressions qui nous font douter de son aspect vraiment populaire. Nous le donnons afin de faire apparaître les différences dans la conception des Noëls.

3

Die den hemel heeft geschapen,
En versierd het firmament,
Moet hier in een kribbe slapen,
Wordt in hooi en strooi gemend :
Die de schoone Seraphynen
Altijd heeft tot zijn gebod ;
Laat hem hier bij heesten dienen,
Laat hem steken in dit kot,
In deez hocksken, in kleen doekskens,
In dit huisken zonder slot

4

O Heer Jesu, God en mensch,
Die aanveerd heht dezen staat,
Geef mij, dat ik door u wensche ;
Geef mij door uw kindsheid raad.
Sterk mij door uw teere handen,
Maak mij door uw kleinheid groot,
Maak mij vrij door uwe banden,
Maak mij rijk door uwen nood,
Maak mij blijde door uw lijden,
Maak mij levend door uw dood.

(Traduction française du 1er couplet). D'après Ernest Closson, ouvrage cité.

Venez, émerveillez-vous hommes,
Voyez comme Dieu vous aime,
Voyez, remplissant le vide des âmes
Voyez le nouveau né.
Voyez sans voix celui qui est le Verbe,
Sans pompe celui qui règne
Dans la détresse celui qui est tout
Dans la nuit celui qui est lumière
Celui qui est tout bien, qui est si doux,
Voyez-le rébuté, méprisé.

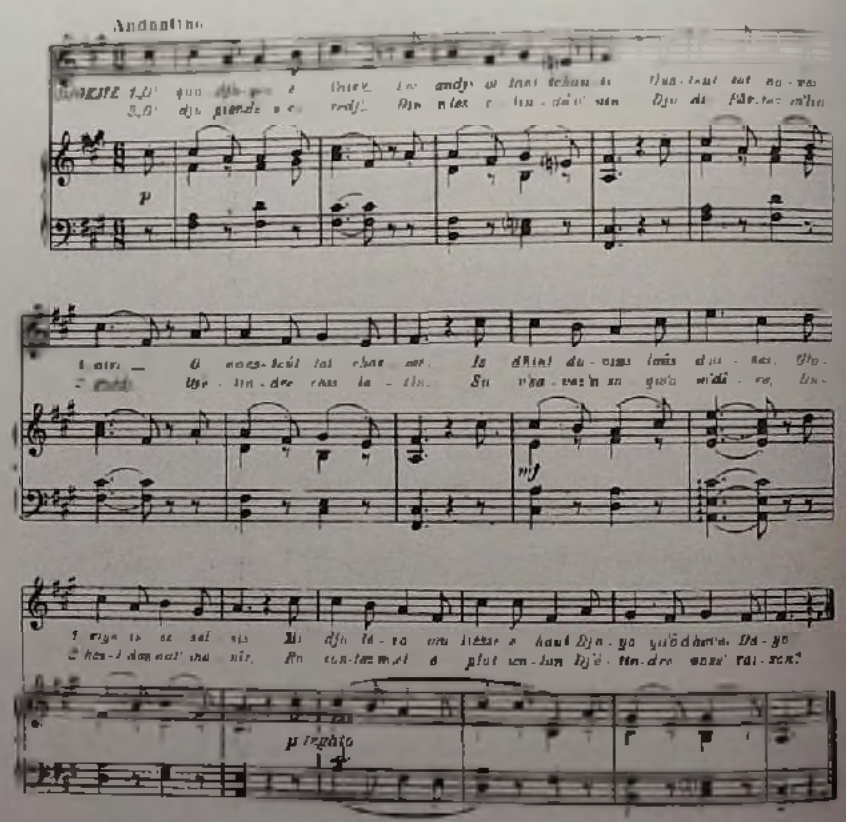

Noel wallon dialogué, extr. de Ernest Closson, ouvrage cité n° 130, p. 143.

Le Noel, dans le mode éolien, est originaire du pays de Stavelot-Malmédy.

Les Noels dialogués comportent un nombre élevé de couplets. Celui-ci en a 12.

On les trouve tous dans l'ouvrage de Doutrepont sur les Noëls wallons, signalé dans la Bibliographie.

3

« Is c'mincint à m'dire
quu l'Messiye esteût v'nou,
Qu'djihève lu tiesse so n' pire
sins esse gote n covrou,
Duvins l'diérinne misère
Dju n'creûs nin qu'ô-z-èspére
Qu'i viqu 'rèt bin djusqu'à matin
Su vos n'l'assistez ni s.

4.

« Oyant cisse bone novèle
Dju d'manda la qu'i-esteût
Su n'i-aveût nole rapèle
Quu n's i coûrint tot dreût
Is d'hint qu'i-esteût v'non cisse size
Duvins ô p'tit r'coulisse
Qui n'est qu'n ô cop d'pire du ci
Dju v's à prève, alons-l... »

(Traduction d'après E. Closson).

Jacquemin. « Oh ! qu'ai-je entendu en l'air ? Les anges ont tant chanté ! Oh ! je perdais courage, je ne les comprenais point. Je dis : Parlez mon langage, j'entendrai votre latin. Si vous avez quelque chose à me dire, dites-le moi d'une autre manière. Racontez le moi en plat wallon, j'entendrai votre discours.

Le couplet 3 annonce la Nativité ; au couplet 4 les bergers se décident à se rendre à la crèche. Dans les couplets suivants on les voit apporter du combustible, des aliments, du pain, des galettes, de la makèye, des fruits, des langes. La Vierge leur souhaite la bienvenue (en patois), leur donne l'enfant à caresser. Adoration

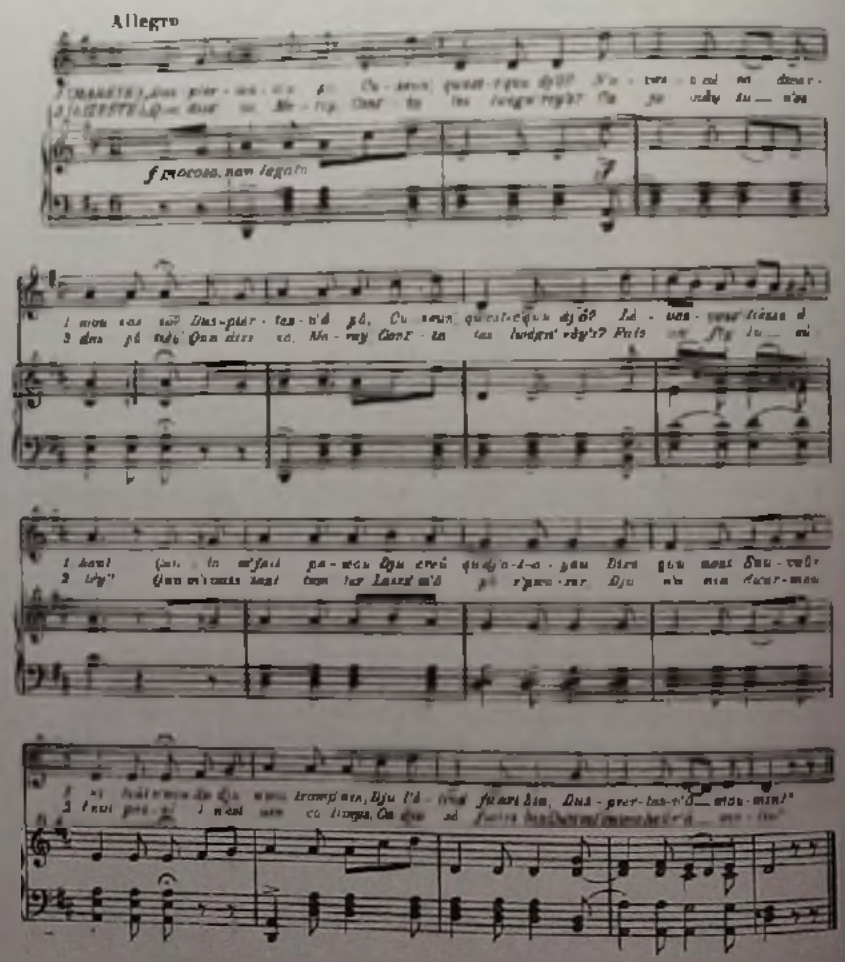

Noël Wallon dialogue, extr. de Ernest Closson, ouvrage cité n° 131, p. 144. Le texte complet est donné dans Doutrepont (16 couplets). Région de Stavelot-Malmédy. Closson fait à Tiersot (Histoire de la chanson populaire française, un renvoi, car p. 242 il publie un Noël gascon-bearnais sur un motif poétique analogue.

3e (Marèye).

— « Mins, cuzenne Lizbète,
N'oyez-ve nin Noyète
Qui danse tot djowant lel [muzète ?
Mins, cuzenne Lizbète
N'oyez-ve nin Noyète
Dnspièrtez-ve vile sokète
Dn tos les costès
On n'fait qnu d'danser
Tot les hierdjis nu fet qu' [tchanter
Oh ! que grand honeûr
Qnu nosse Créyateûr
Nos est v'nou a ciste heure ! »

4e (Lizbète).

— « Diène ! Qu'est ce qnu [dj'soveû ?
çu côp-la djel creû,
çoula m'rind l'cour djoyeûs
Diène ! Qu'est-ce qnu dj'sa- [veû ?
çu côp-la djel Crêu.
Jesus ! qui fêt-i freûd !
Aide-mu dô moussi
ça dj'edjnle voci ».
Mareye ça i n's i fât cori.
Djo n' sareû so m' fivè
Abotner m'cwarset
Ca les deûgts m'écwèdlet

Traduction

Marie : « Secouez-vous un peu, cousine, qu'est ce que j'entends ? N'avez pas encore dormi votre saoul ? Secouez vous un peu, levez votre tête en haut. Je crois que j'ai entendu dire que le Sauveur était ne.

Elisabeth. Que dis-tu encore, Marie, contes tu des sornettes ? Car tu n'as jamais la tête à toi. Laisse moi un peu me reposer. La nuit dernière je n'ai pas dormi. Il n'est pas encore temps, car je suis fort bien qu'il n'est qu'une heure du matin.

Au couplet 3. Marie secoue encore Elisabeth et lui signale que partout on chante et on danse. Celle-ci, convaincue, se lève.

Au couplet 4. Elisabeth, qui s'habille se plaint du froid, qui lui gèle les doigts, au point qu'elle ne peut mettre son corset.

Histoire de Mots.

(ALBERT MARINUS).

I. — Sarrasins.

Sarrasin ! Telle est, avec celles de «jaune» et de «renard», l'expression dont se servent aujourd'hui des ouvriers en grève pour désigner ceux d'entre eux qui continuent à travailler ou ceux qui les supplantent. Quel peut bien être le sens exact de cette épithète injurieuse ? Quel peut bien être son origine ?

Il semble évident qu'originairement l'expression a désigné les Arabes, dont le mouvement ascensionnel vers le Nord au VIIIe siècle a inspiré des craintes sérieuses à nos ancêtres. Leur passage était accompagné de massacres, de pillages, de rapines, de cruautés et d'abominations terribles.

Le terme « sarrasin » désignant primitivement un peuple conquérant et cruel, pratiquant la religion musulmane, s'est implanté dans le langage courant.

Le mot n'a pas tardé à changer de signification. Ignorant l'ethnographie, la géographie et l'anthropologie, nos pères, catholiques romains, n'ont pas tardé à se servir du mot pour désigner tous les hérétiques, mécréants, païens et idolâtres. Tout qui ne croyait pas au « Dieu de Clotilde » finit par généralisation, coutumière aux esprits simples, à être qualifié de « sarrasin ».

Tout « infidèle » devint un « sarrasin ». Le succès de ce mot, sa vogue, sa persistance, est d'autant plus curieuse à signaler que jamais les Arabes d'Espagne et du nord de l'Afrique que l'histoire connait sous ce nom n'ont foulé le sol de

notre pays ; que jamais ils n'ont dépassé la latitude de Poitiers, où Charles Martel les écrasa en 752.

Leur marche foudroyante en avant, la crainte qu'ils inspiraient expliquent seules la propagation de l'épithète, sa généralisation et la prolongation de son emploi jusqu'à ce jour.

Aujourd'hui encore, en effet, l'expression est très répandue dans nos campagnes, en pays wallon surtout. On attribue aux sarrasins la construction de nombreuses tours, d'anciens châteaux forts, d'églises, de routes, de ponts, etc.

Il est possible, comme certains auteurs l'ont soutenu, que des Arabes, faits prisonniers, aient été employés, ainsi que c'était alors l'usage, à l'édification de monuments divers dans nos contrées et à de grands travaux, mais la chose n'est rien moins que prouvée. Nous constatons même que plusieurs églises et châteaux aujourd'hui en ruines, dont la construction est attribuée par la légende populaire aux « sarrasins », sont de loin postérieurs à la lutte du christianisme contre l'islamisme africain et espagnol.

Félix Rousseau a consacré aux œuvres attribuées légendairement aux sarrasins une belle étude.

La croyance populaire a même fini, toujours par généralisation facile, à attribuer à ces musulmans les vestiges des anciens camps gaulois, des villas romaines, des forges préhistoriques, etc.

Il serait intéressant de rechercher, les raisons pour lesquelles ces endroits ont été ainsi baptisés, mais cela nous entraînerait trop loin. Toujours est-il que le mot s'est implanté chez nous et il a subi, dès lors, tous les avatars que subissent les expressions consacrées. L'étymologie primitive change, se perd ; le mot acquiert une autre signification par glissements successifs d'interprétation.

Du domaine religieux, il a glissé dans tout le domaine social ; il est devenu un terme de mépris, tout en conservant dans une certaine mesure

le sens d'infidèle. L'ouvrier qui en supplante un autre, n'est-il pas infidèle aux intérêts de sa classe, ne manque-t-il pas de l'esprit de solidarité que ses semblables, ses compagnons, lui souhaitent ?

Au moyen âge, à l'époque des corporations, qui étaient en quelque sorte les syndicats de l'époque et qui avaient encore, surtout au début de leur existence, un caractère religieux assez prononcé, on désignait déjà du nom de « sarrasin » les apprentis, compagnons ou maîtres, qui travaillaient sans faire partie de la corporation. Nous disons aujourd'hui : les non-syndiqués. Les règlements de la corporation interdisaient de travailler avec eux dans les mêmes ateliers, tout comme les règlements de nos syndicats interdisent de travailler avec les non syndiqués, ou de leur venir en aide.

On conviendra que la similitude est frappante. L'expression « sarrasins », employée dans ce sens, se rencontre dans maints documents de l'époque et on la retrouve encore notamment dans le règlement de la corporation des chapeliers bruxellois, toujours en vigueur en 1780, à peu près donc jusqu'à notre époque.

Le lien rattachant de nos jours l'expression « sarrasin » au temps de la lutte contre les Arabes, c'est-à-dire au VIIIe siècle, est donc, pensons nous, continu et nous nous trouvons devant un de ces vieux mot reçu par le peuple, dont la vie est tenace, parce que la mentalité de nos pères a toujours su en en modifiant la signification originelle, l'adapter, à travers le temps, à des situations nouvelles.

Quel ne fut pas notre étonnement quand, au début de la guerre, brusquement, nous vîmes ce mot reprendre à peu près son sens primitif. Avec les mots : Huns, Vandales, dont se servait plutôt la bourgeoisie, il fut une des épithètes choisies par le peuple pour désigner l'occupant. Huns, Vandales, Sarrasins, voilà trois envahisseurs qui laissèrent dans le souvenir du peuple de tristes souvenirs. Dès qu'il voit des soldats déchaînés,

piller, brûler, massacrer, ces vieilles expressions ressuscitent.

Mais le retour du mot Sarrasins nous a particulièrement frappé, car il avait seul, au cours des âges pris des significations différentes. Il avait seul cessé d'éveiller l'image de pillages, de rapines de cruautés ; tandis que les mots Huns, Vandales avaient gardé le leur. Et voilà que brusquement il reprenait son sens primitif.

Son succès ne fut d'ailleurs que provisoire et ne sortit pas de milieux populaires wallons localisés, le Namurois, le sud du Brabant et des îlots dans l'Entre Sambre et Meuse.

Il cessa aussi d'être employé dès que les vagues envahissantes eurent cessé de déferler sur notre territoire, dès qu'elles furent immobilisées sur le front français et que l'occupation s'organisa.

Mais, si transitoire qu'ait été sa résurrection, elle n'en est pas moins curieuse.

II. — Bath.

Bath ! Voilà une expression nouvellement introduite dans la langue française, un terme, qui de l'argot de Paris et des grandes villes cosmopolites, du monde interlope des filles et des souteneurs a passé dans la littérature d'après guerre et qui, si l'emploi avait continué à se généraliser aurait fini par entrer à l'Académie. Ouvrez n'importe quel livre consacré à la guerre vous y rencontrerez cette expression dans la bouche des poilus ; vous la trouverez dans « Le Feu », de Barbusse, à chaque page vous la lirez dans « Les Croix de Bois » de Dorgelès. De cette littérature spéciale le mot a glissé dans les œuvres où il n'est plus question ni de soldats, ni de batailles. Les écrivains placèrent cette expression dans la bouche de tous leurs personnages, ouvriers ou gens du monde, paysans ou snobs, pendant de nombreuses années.

Qui nous dira ce qu'elle signifie exactement et quelle est son origine ? Car les mots ont leur histoire, leur caractère, leurs périodes de splendeur et d'infortune, leur vie en un mot. On peut écrire leur biographie et à travers leurs avatars on découvre maints traits curieux des fluctuations continuelles des goûts, des caprices, des fantaisies des hommes, des vibrations incessantes de leur mentalité. Etudier la vie d'un mot constitue un problème amusant et de la multitude des monographies que l'on écrirait à ce sujet se dégageraient des constatations générales du plus haut intérêt pour l'étude de la psychologie sociale.

N'était-elle pas curieuse déjà l'histoire de ce mot « sarrasin » ? Nous pensons que celle du mot « bath » l'est tout autant et si nous ne pouvons la présenter comme une certitude, nous pensons en tout cas serrer de bien près la vérité.

Sa signification dans le langage courant et dans la littérature contemporaine est assez variable. Elle désigne quelque chose d'original, de peu banal, qui sort de l'ordinaire, qui n'est pas vulgaire, qui se distingue de ce que l'on est habitué de voir ou d'entendre ou de goûter ou de sentir, quelque chose de distingué, de chic. Chautard, dans son ouvrage *La Vie étrange de l'argot* donne aussi à ce mot les sens de joli, bien fait, bien bâti, de très fort. Nous multiplions à plaisir et non sans raison ces expressions, dont chacune a ses nuances, afin d'étaler la gamme variée des significations diverses de ce mot nouveau dans notre langue mais vieux de deux siècles en Angleterre, car c'est un article d'importation. Le mot est né entre Bristol et Southampton de parents inconnus.

Engagez-vous dans le canal de Bristol, remontez un peu le cours de la Severn. Vous ne tarderez pas à rencontrer un affluent, l'Avon ; suivez-le. Vous vous trouverez bientôt dans le vieux comté de Somerset. Tout à coup vous allez voir apparaître dans un site rocheux, assez pittoresque, bien arboré, une ville brune, comme le sont un peu toutes

les villes anglaises, mais une ville avec de larges avenues, des hôtels très vastes quoique anciens. Ce qui vous frappera surtout, c'est la multitude des colonnades grecques, des portiques blancs de style classique, des chapiteaux ioniques, doriques et corinthiens. Cette ville de soixante mille habitants environ, c'est la capitale du Somerset, c'est une ville très agréable et très réputée, c'est... Bath.

Bath a des eaux thermales et vers la fin du XVIIe siècle les qualités de ces eaux ont commencé à y attirer les visiteurs. La vogue de cette ville se répandit et au XVIIIe siècle tout ce que l'Angleterre comptait de gens « chics », de gens « distingués » se mit à fréquenter Bath. La cour, elle-même, toute la noblesse s'y rendit, suivie des mondains, des artistes, des écrivains, des philosophes, puis, naturellement, des joueurs, des aventuriers, des horizontales. Bath connut une période de splendeur sans précédent pendant laquelle elle se transforma, se construisit ses palais, ses hôtels, ses salles de fêtes, de jeux, de bains, etc. Le livre d'or de la ville est un véritable bottin de toute « l'élite » anglaise du XVIIIe siècle, de tout ce que l'Angleterre avait de « sélect » : la reine Charlotte, William Pitt, Thackeray, etc. Il n'y a pas de maison qui ne porte une plaque indiquant les noms des personnalités remarquables qui y ont séjournés. Bath, fréquenté par tout le « high life » devint synonyme de « select ». Il était de bon ton de s'y rendre. Les convenances imposaient aux gens « distingués » d'y avoir leur villa, d'y faire leur séjour annuel.

Puis cette mode passa mais l'expression resta dans le langage anglais. « That is bath », signifiait choisi, distingué, chic, sélect.

Du grand monde le terme glissa dans la bourgeoisie quand commerçants, coloniaux, industriels, fonctionnaires se mirent à fréquenter la ville. La noblesse la quitta alors et la décadence vint rapide.

L'épithète pénétra ensuite dans les couches

populaires, puis ne fut plus employée que dans le monde des bookmakers, des femmes de mœurs légères, des chevaliers d'industrie. C'est par ce monde interlope que le mot gagna le continent, Paris, où il devint, avant la guerre déjà, un terme d'argot dont se servait la lie des fortifs.

De ces milieux confinés, il sortit pendant la guerre, quand les soldats, dans leurs tranchées, isolés du reste du monde, sans contact avec la vie sociale, se créèrent un langage à eux, un langage que notèrent les écrivains les plus en renom et qu'ils reproduisirent dans leurs ouvrages.

Qui n'a lu ces livres ? La curiosité autant que les convenances, le bon ton, en imposait la lecture et, de l'argot, l'expression s'introduisit de nouveau dans le langage courant.

Son succès ne fut non plus que provisoire. Avec l'intérêt porté à cette littérature du front il disparait. Rarement encore on le rencontre dans les livres. Il est banni du langage distingué. A-t-il même conservé sa vogue dans l'argot du monde interlope ? Aux habitués de ce milieu de répondre.

Telle est l'histoire du mot Bath !

Sic transit !

* * *

Sic transit ! Au moment on nous corrigeons ces épreuves (25-9-1939) nous constatons que le mot *bath* réapparait dans les journaux français décrivant la vie du soldat dans cette guerre qui sera bien cette fois, n'est-ce pas, la toute dernière ? Cette réapparition dès le cataclysme déclanché n'est-elle pas vraiment extraordinaire ? (1).

(1) Cette notice : *Histoire de Mots* est extraite d'une plaquette intitulée *Souvenirs* et qui contient quelques évocations de la guerre 1914-1918. (Plaquette tirée à 150 ex., 84 p. encrage deux teintes. Prix : 8 frs, 15 p. c. de réduction aux abonnés).

Notes Folkloriques de Grand-Rosière-Hottomont.

(Paul Coppe et Armand Hanet).

M. Paul Coppe, avocat et bourgmestre de Grand-Rosière-Hottomont et son concitoyen M. Armand Hanet, fonctionnaire, ont réuni sur ce village du Sud-Est du Brabant l'ensemble de notes folkloriques qu'on va lire. Afin de donner au lecteur une certaine physionomie de la localité, nous donnerons des vues des principales fermes, parmi lesquelles il en est de très grandes. Sur le territoire de la section d'Hottomont, il y a un important tumulus. On y a fait en 1921 des fouilles systématiques sans y rien trouver, sinon la preuve qu'il avait été déjà visité auparavant. Dans le Bulletin du Touring Club (15-6-1938) les auteurs précités ont décrit ce tumulus et raconté les fouilles. Nous nous contenterons de donner ici les reproductions qui illustrèrent l'article du Touring Club et de renvoyer à cette publication pour des détails complémentaires.

I. — Kermesses d'autrefois.

1. — *La décollation de l'oie.*

A. — *Son origine.* — La décollation de l'oie s'est pratiquée depuis un temps immémorial, de diverses façons, à Grand-Rosière et à Hottomont.

Mais, quelle en est l'origine ? — La course de l'oie paraît être la survivance de rites païens, parmi lesquels, la mise à mort du coq se rapportait à la moisson et se pratiquait le plus souvent au cours de l'été (1).

(1) Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne, de Liége. — N° d'octobre 1925.

B — *Sa pratique locale.* — A Grand-Rosière et à Hottomont, il y a un demi-siècle, ce jeu avait lieu en automne, le lundi de la kermesse.

A Grand-Rosière, à la kermesse d'octobre qui tombe le 1er dimanche de ce mois, on courait l'oie dans le champ St-Roch, à proximité de la Chaussée de Wavre.

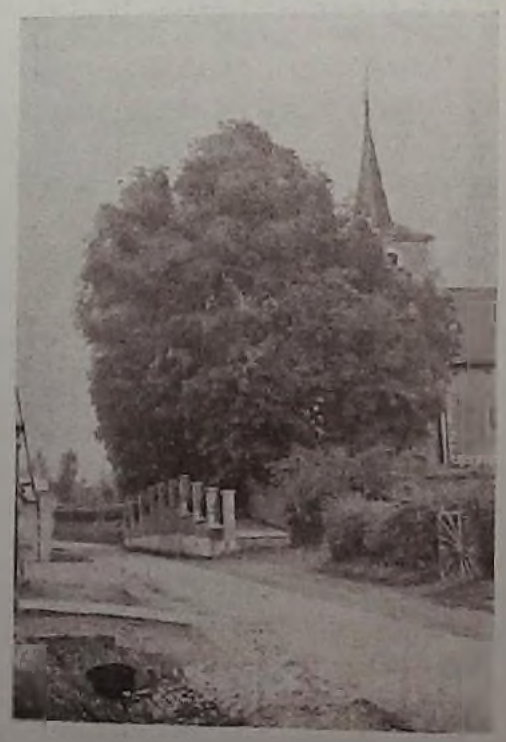

L'église enveloppée par deux Maronniers, classés par la Commission des Sites.

A la fête d'Hottomont (2) qui arrivait le 3e dimanche d'octobre, ce sport se pratiquait dans les terrains avoisinant la chaussée romaine ; ces terrains étaient alors dépouillés de leurs récoltes.

Les fanfares, en tête du cortège, exécutaient d'entraînants pas redoublés. Au centre d'un cercle de plusieurs centaines de spectateurs, une seule oie vivante était sus-

(2) La kermesse d'Hottomont se célébra encore durant plusieurs années, à la suite de la Grande Guerre, puis tomba en décadence.

pendue par les pattes à une corde adaptée à deux pieux. A cheval, au pas, dans la suite, à pied, armés de pistolets ou de fusils, les organisateurs de la festivité, auxquels, seuls ce jeu était réservé, déchargeaient leurs armes dans la tête du volatile jusqu'au moment où, le tronc étant détaché du cou, elle roulait sur le sol. Alors des applaudissements frénétiques éclataient.

2. — *La course du canard.*

Dans la suite, l'oie fut remplacé par un canard, mais le cérémonial suivi était analogue à celui observé pour l'oie.

3. — *L'abattage des poules.*

Le lundi des kermesses de Grand-Rosière et d'Hottomont, la jeunesse, association traditionnelle comprenant tous les jeunes gens célibataires, massacrait à coups de bâtons, des poules vivantes, pendues face à une planche ou à un bloc de bois.

Moyennant paiement de quelques sous, l'amateur acquérait le droit de lancer quelques bâtons, à une distance de cinq mètres environ des poules.

Abattues, elles devenaient la propriété de l'abatteur. Aussi longtemps qu'elles étaient suspendues par la tête ou les pattes, elles restaient la propriété de la jeunesse.

4. — *La course du coq.*

Contrairement à la décollation de l'oie, celle du coq n'était point l'apanage exclusif de la jeunesse. Il était donc loisible à tout amateur d'y participer

5. — *Le régal de la jeunesse.*

Les courses de l'oie, du canard, du coq, l'abattage des poules, étaient suivis d'un festin au cours duquel la jeunesse se régalait des animaux sacrifiés. Ce festin avait lieu le mardi soir de la kermesse.

6. — *Les courses hippiques.*

Jadis le programme de la célèbre kermesse d'Hotto-

mont comportait des courses à cheval populaires. Leur trajet s'étendait de l'auberge Leurquin à la ligne de chemin de fer de Noville-Taviers, soit un parcours aller de 2 km.

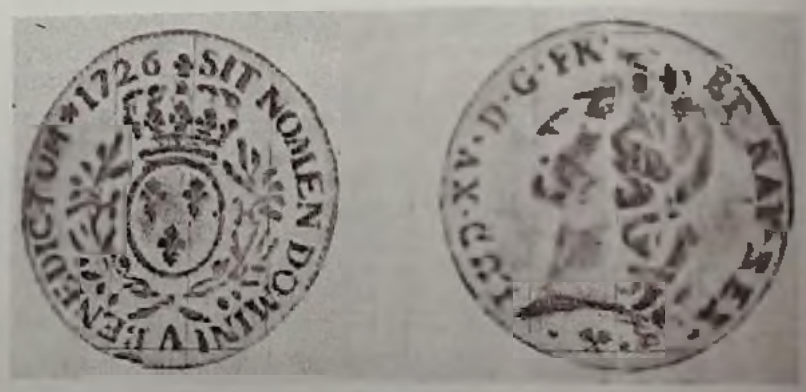

Empreintes d'anciennes monnaies françaises (XVIIIe s.) trouvées à Grand-Rosière-Hottomont.

7. — *Les courses pédestres.*

A la kermesse d'Hottomont, des courses pédestres pour messieurs et pour dames étaient organisées avec succès. Le point de départ de la course était le pré Masson.

Les coureurs escaladaient le fossé et s'arrêtaient à la chaussée romaine.

Les femmes prenaient leurs ébats sur la grand-route.

Café et épices constituaient l'enjeu des courses féminines.

8. — *Le cheval Godin.*

Autrefois, aux kermesses de Grand-Rosière et d'Hottomont, M. Emile Servais simulait le cheval godin : Il était vêtu de longues jupes qui se terminaient par une monture en forme de cheval-miniature, portant sur le dos, des jambes humaines postiches, en sorte qu'on eût dit que M. Servais était monté sur un petit cheval.

Quand il courait, on avait l'illusion qu'il faisait galoper son cheval-miniature. Le cheval godin poursuivait les spectateurs qui prenaient peur et s'enfuyaient. Vers 1910, il est disparu de notre folklore local.

9. — *Fondation de la kermesse du Chênois.*

Une kermesse fut fondée au Chênois, en 1870, par M. Max Dewaet-Boucher, bourgmestre du temps.

Elle avait lieu les dimanche et lundi de la Pentecôte.

Elle se célébra annuellement jusqu'à la Guerre.

10. — *Fondation de la Saint-Blaise.*

Vers 1897, la jeunesse de Grand-Rosière-Hottomont réclamait la fondation d'une seconde kermesse, prétextant que dans les autres communes, il existait deux kermesses.

A quelle date célébrer cette seconde kermesse ?

Les jeunes gens désiraient qu'elle ait lieu à une date rapprochée de la Saint-Blaise (3 février), car ce jour, un grand nombre d'étrangers entendaient la messe en l'église de grand-Rosière.

Répondant à leur désir, M. Max Dewaet-Boucher, bourgmestre précité, fixa la petite kermesse :

— au dimanche qui suit Saint-Blaise, si celui-ci tombe en semaine ;

— le jour de Saint-Blaise, si celui-ci tombe un dimanche.

Depuis lors, la petite kermesse s'appelle également *la « Saint Blaise »*.

11. — *Ampleur des kermesses d'autrefois.*

Il y a un demi-siècle, les kermesses avaient beaucoup plus d'ampleur que maintenant. Le samedi déjà, la jeunesse, musique en tête, allait donner une sérénade aux autorités et notabilités.

L'Abbé Dupont, ancien desservant de Grand-Rosière, souscrivait toujours dix francs. C'était une largesse pour l'époque.

Dans les estaminets, le patron apportait un baril de bière au milieu du café. On le soutirait, non au pot, comme maintenant, mais par seaux.

Les lundi et mardi des kermesses, nul ne s'adonnait aux travaux champêtres. Le lundi matin, la jeunesse allait de maison en maison, crayonner de minuscules croix sur la pointe des chaussures, dans le but de recueillir quelques sous.

Groupe d'accordéonistes dans l'uniforme de leur société, sur la Place communale.

Les délassements à caractère cruel ont diminué d'ampleur avec la Grande Guerre ; néanmoins, ils n'ont cessé que depuis quelques années.

12. — *Notices explicatives relatives aux jeux.*

A. — *Mât de cocagne.* — On plante un poteau de plusieurs mètres de hauteur, au sommet duquel on suspend un paquet contenant une somme d'argent ou des objets quelconques.

Le poteau est enduit de savon. — Celui qui parvient à aller chercher le paquet, en devient propriétaire, mais il éprouve de grands difficultés à grimper le long du poteau, par suite du savon dont on l'a enduit.

B. — *Jeu de la cuvelle.* — Une cuvelle remplie d'eau est suspendue soit sur deux fils tendus entre des poteaux, soit sur un autre dispositif.

Il s'agit de la renverser à l'aide d'une perche, en passant en dessous, en pousse-pousse, en tâchant de faire tomber l'eau sur les spectateurs, tout en évitant d'être mouillé.

C. — *Jeu de la bobine.* — Les concurrents doivent dérouler une bobine de fil, à l'aide des dents, tout en mâchant le fil au fur et à mesure que la bobine se déroule.

— Est déclaré vainqueur, le concurrent qui a le plus vite mâché tout le fil de la bobine.

D. — *Course dans les sacs.* — Il s'agit d'une course au cours de laquelle, les participants ont les jambes placées dans un sac.

Entrée de la Ferme Daubremée.

E. — *Course aux grenouilles.* — Les concurrents conduisent une brouette sur laquelle est placée une grenouille. En cours de route, il se peut que la grenouille saute sur le sol ; dans ce cas, le concurrent peut la rattraper, la replacer sur la brouette et continuer la course. Celui qui arrive le 1er au but fixé avec la grenouille sur la brouette, est le vainqueur de la course.

F. — *Ecraser des œufs en vélo.* — Un œuf est placé au milieu du chemin. Les concurrents doivent essayer, tout en roulant en vélo, de l'écraser avec la roue arrière, ce qui est très difficile à réaliser.

Lorsque cet œuf est écrasé, on en replace un deuxième, et ainsi de suite, jusqu'à un certain nombre d'œufs. Le concurrent qui a le plus d'œufs écrasés à son actif, dans les conditions prévues par le règlement du jeu, sort vainqueur.

G. — *Bal renversé.* — Il s'agit d'un bal au cours duquel les jeunes filles invitent les jeunes hommes à danser.

Ce bal porte la qualification « renversé », car d'ordinaire, c'est l'inverse qui a lieu.

H. — *Fiesse des vis T'chapias.* — Il s'agit des gens mariés qui font la kermesse.

I. — *Jeu de bouteille.* — Les concurrents puisent l'eau dans un seau, à l'aide d'un verre, s'emplissent la bouche de la plus grande capacité possible du liquide, qu'ils vont déposer, sans perdre un instant, dans une bouteille située à quelque distance du seau, puis recommencent le même travail. Ils doivent remplir la bouteille dans un délai minimum.

II. — Coutumes ancestrales.

1. — *Le grand feu.*

Le 1er dimanche du carême, avait lieu le grand feu, depuis un temps immémorial. Les jours précédents, le comité organisateur composé de gamins, recueillait dans la commune, des dons en espèces et du combustible consistant en bottes de fagots, ou de la paille, ou du pétrole.

Ils en formaient dans des prés à Hottomont, (section B), une meule qu'ils incendiaient le dimanche au crépuscule. Autour du brasier, quantité de pierrots et de colombines masqués dansaient joyeusement jusque bien tard, goûtant la joie, fille de l'oubli.

Des bals étaient organisés dans les débits de boisson du hameau d'Hottomont où la fête du grand feu était localisée.

Le grand feu attirait plus de monde dans la commune que la grande kermesse.

Actuellement, le grand feu a disparu, mais les dictons suivants ont encore cours :

« Au grand fè
Les sizes è fè ».
« Al Laetare
Dè djou soper ».

* * *

Chapelle de Saint Gilles dans la cour de la ferme Daubremée.

2. — « *Tchèrneye* ».

Le mardi-gras, des écoliers, des jeunes gens et des vieillards des deux sexes, munis d'un bâton, s'en allaient de porte en porte, chantant :

« A l'tcherneve à l'broquette
On p'tit boquet d'laurd se m'fortchette »

Les habitants aisés leur faisaient don d'œufs, lard, croûte de pains, fruits, piécettes de monnaie. Cette coutume a eu sa vogue. Elle tend à disparaître.

3. — *Le mai.*

Autrefois, il était d'usage, la veille du 1er mai, de placer un bonhomme de chaume ou de goudronner un bonhomme sur la façade de la maison où habitait une personne célibataire.

Beaucoup de jeunes filles séjournaient chez elles jusque bien tard, dans la soirée du 30 avril au 1er mai, craignant de trouver le lendemain à leur réveil, « on maie ».

4. — *Charivari.*

Le grand scandale ici et dans quantité de villages hesbignons, c'est le convol d'un veuf, d'une veuve, ou bien surtout les infortunes conjugales.

A un jour et une heure convenus, les jeunes gens à l'aide de couvercles de marmites, fouets, verres de lampes, détonations d'armes, objets sonores quelconques, organisent un tintamarre colossal.

La gendarmerie et la police locale peuvent veiller, le charivari continue ici depuis une tradition immémoriale. On a charivarisé pendant la guerre, malgré les efforts de l'ennemi pour empêcher de « pelleter » ou « couarner ».

5. — « *Copèzias* ».

Dans quantité d'anciennes demeures de la commune, on voit des croix en rats de cave, aux formes les plus diverses, collées aux cheminées et chambranles des portes. Parfois, des couches épaisses de peinture recouvrent ces « copèzias » ou « compèzias », placés, il y a des siècles, par la piété des ancêtres.

L'usage de ces objets bénits le jour de la Chandeleur, par le prêtre, disparaît. Ils avaient pour but, d'éloigner les mauvais sorts et de se soustraire à la malveillance des sorciers.

Toutefois, à la Chandeleur, M. le curé bénit encore beaucoup de cierges de grand format pour allumer durant les orages.

Corps de logis de la ferme Daubremée reste d'un ancien château

6. — *Fabrication des mastelles.*

Les mastelles rondes, d'un diamètre de 7 cm. avaient l'aspect d'un sandwich.

On faisait, à la périphérie supérieure, dans la pâte, quatre trous ou davantage, avec les dents d'une fourchette, pour empêcher cette pâte de se soulever démesurément à la cuisson.

Cette patisserie était de longue conservation.

7. — *Feu des adjudications.* (1)

Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, dans les greffes scabinaux de Nivelles concernant Grand-Rosière, nous trouvons la description de la façon dont cette coutume se pratiquait à Grand-Rosière, en 1743 :

« Que l'on tiendra deux jours de siège, au dernier desquels s'allumera une chandelle, à l'extinction de la-

(1) Nous omettons les formalités de vente n'ayant pas de rapport direct avec cette coutume.

quelle la partie haussée demeurera au dernier hausseur si on le trouve convenir, de sorte cependant qu'il sera libre de se tenir au hausseur précédent ».

« Que s'il arrivait quelque difficulté entre les hausseurs, en sorte qu'on ne pourrait discerner celui ou ceux qui auraient haussés les derniers, en ce cas, il sera libre aux exposants ou au dit notaire de remettre la partie haussée de nouveau après ou de choisir et se tenir à celui des hausseurs précédents qu'il trouvera convenir ».

« Que pendant que la chandelle sera allumée, si en cas on allume, chaque hausse vaudra trente sols monaie de change comme devant, dont vingt sols devant au profit des exposants et dix sols au profit du hausseur a paier le tout avec le prix principal ès mains du dit notaire, a condition toutefois que celui à qui la partie haussée sera restée à la baguette aura droit de mettre les premières hausses et sera même obligé d'en mettre deux et pas moins qui se mettent dès maintenant pour lots en son nom et de sa part ».

« Que s'il arrivait que quelque insolvant ou suspect d'insuffisance appratierait (?) quelque de ses parties ou la totalité, il sera libre au dit notaire de le rejeter ».

« Que les dits exposants se réservent la faculté d'augmenter et de diminuer ce qu'ils trouveront convenir aux présentes conditions et qu'après avoir exposé toutes les parties, il leur sera libre de vendre le tout en masse ou en gros, même après l'extinction de la chandelle et de se tenir à l'hausseur qui fera sur ce pied l'appratiation (?) ».

8. — *Astrologie populaire.*

Les Grands-Rosiérois accordent une très grande importance aux phases de la lune.

Ils n'emploient jamais les termes : Nouvelle et Pleine Lune, Premier et Dernier Quartier, mais : « *Tinre Lene* » (Lune Tendre) qui s'étend sur le croissant de la lune (N. L. et P. Q.) et « *Dère Lene* » (Lune Dure) qui s'étend sur le décroissant de la lune (P. L. et D. Q.).

A la suite de nombreuses observations, ils ont tiré des phases de la lune, de nombreuses conclusions météorologiques et agricoles.

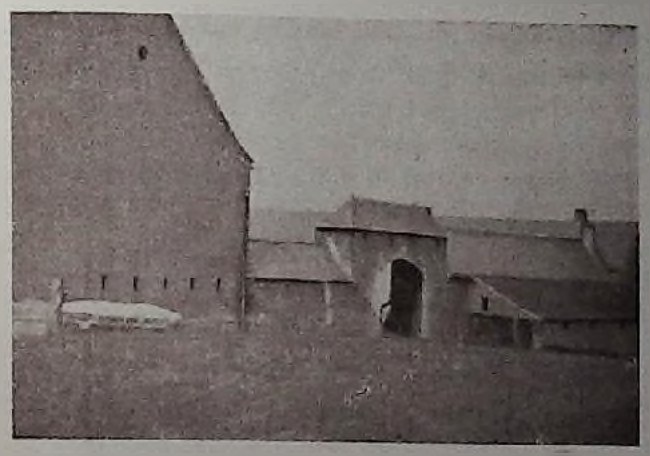

Entrée de la ferme d'Hottomont.

Conclusions météorologiques : A un changement de phase lunaire, correspond souvent un changement du temps.

Le temps qui commence avec la lune est ordinairement assez constant pendant une partie de sa révolution.

Conclusions agricoles : La Dure Lune n'est pas favorable. Les légumes semés à cette époque montent.

Les légumes plantés ou semés à « Tinre Lene » ne montent pas. Les bâtons et les balais coupés durant cette époque lunaire, sont beaucoup plus résistants.

Autrefois, on abattait les cochons à « Tinre Lene », la viande se conservant mieux paraît-il ! Les personnes se faisaient couper les cheveux, également durant cette période, prétendant qu'ils repoussaient moins vite. Aujourd'hui, ces deux règles ne sont plus appliquées.

9. — *Revenants et Sorcières.*

Il y a une cinquantaine d'années, les croyances superstitieuses étaient encore profondément ancrées dans nos mœurs locales, et particulièrement au hameau du Chênois.

Certains avaient cru voir des revenants et entendre crier des sorcières au Try. Aussi était-il parfois étrange d'apercevoir, la nuit, une troupe de personnes armées de fourches ou de bêches, se précipiter dans la direction du Bois du Try.

Autrefois, au Chênois, près de la limite de Perwez, se trouvait un petit chêne tout rabougri, dénommé : « chêne aux sorcières ». La tradition attachait à cet arbre, une influence de mauvais sort. Les personnes qui passaient à proximité de cet endroit la nuit, y étaient attendues pour être attaquées ou dévalisées, disaient les superstitieux.

10. — *Présages divers.*

Beaucoup de fermières de la commune font couver des œufs de poules le Vendredi-Saint. Les poussins qui en éclosent, affirment-elles, possèdent des plumages de toutes nuances.

III. — Sports divers. (1)

A. — *Concours de chants de coqs.* — Un sport disparu de notre village, y était pratiqué avant les années terribles 1914-1918. Témoin l'affichette dont reproduction ci-contre.

Chaque propriétaire intéressé note le nombre de fois que son coq chante durant un temps déterminé, généralement une demi-heure. Le coq qui a chanté le plus de fois durant ce temps, remporte le premier prix.

B. — *Jeu de quilles.* — Le jeu de quilles était autrefois pratiqué dans nombre de cafés de notre commune. Un jeu de quilles existait encore il y a quelques années, chez un épicier de la Chaussée de Namur, M. Borsu.

C. — *Chasse.* — La garenne de Perwez était d'un produit très médiocre, au XVe siècle, parce que les seigneurs habitaient rarement le bourg ; mais, ajoute un document de ce temps, si on le voulait, on y prendrait par an, plus de 1000 conins ou lapins et des coqs de bruyère sans nombre (2).

Ainsi que nous l'avons déjà signalé précédemment, en 1530, la principale garenne de conins de la baronnie de

(1) Nous avons également traité d'autres sports, sous la rubrique : « Kermesses d'autrefois. Nous y renvoyons le lecteur.

(2) Tarlier et Wauters. Canton de Perwez, p. 14.

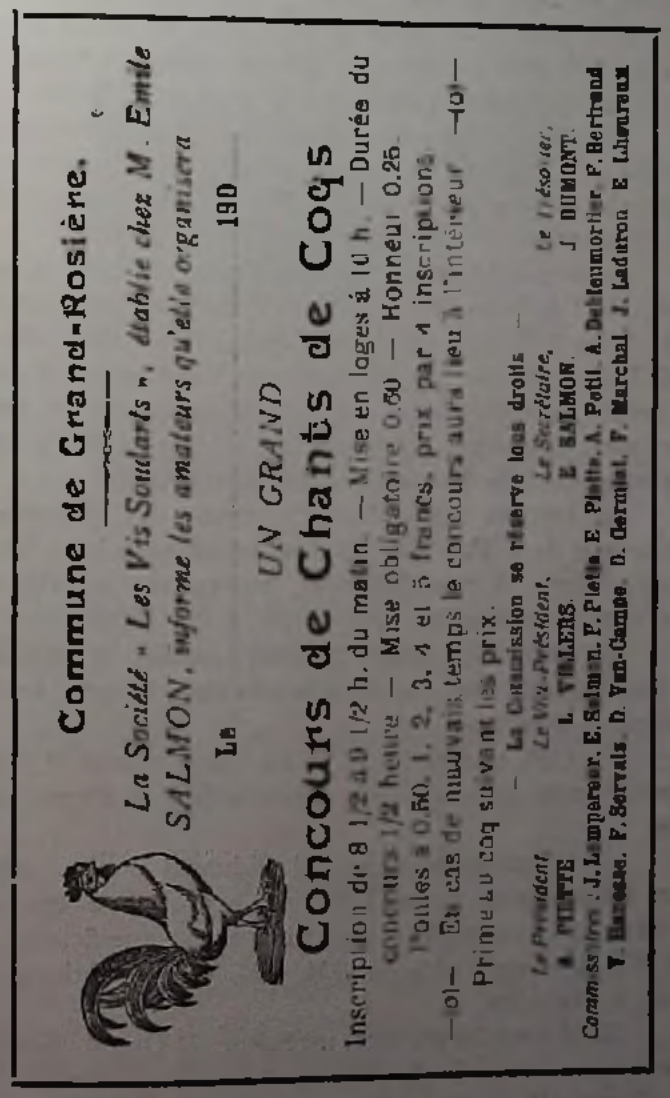

Commune de Grand-Rosière.

La Société « Les Vis Soulards », diablie chez M. Emile SALMON, informe les amateurs qu'elle organisera

La 190

UN GRAND

Concours de Chants de Coqs

Inscription de 8 1/2 à 9 1/2 h. du matin. — Mise en loges à 10 h. — Durée du concours 1/2 heure — Mise obligatoire 0.50 — Honneur 0.25.
Poules à 0.50, 1, 2, 3, 4 et 5 francs, prix par 4 inscriptions.
—oi— En cas de mauvais temps le concours aura lieu à l'intérieur —oi—
Prime au coq suivant les prix.

— La Commission se réserve tous droits —

Le Président, E. PIETTE — *Le Vice-Président,* L. VILLERS — *Le Trésorier,* E. SALMON — J. DUMONT.

Commissaires : J. Lemperaur, E. Salmon, F. Piette, E. Piette, A. Petit, A. Dehaumortier, P. Bertrand, V. Barzesse, F. Servais, D. Van-Damme, D. Dermiet, F. Marchal, J. Laduron, E. Lheureux

Perwez se trouvait dans le bois d'Hottomont, où il y a une grande tombe (1).

En 1729, on ne pouvait louer la chasse de la baronnie. Cette année, le revenu de la chasse pour la baronnie de Perwez, s'élevait, au total, à 3098 florins 3 sols. La dépense montait à 4.605 florins ; dans cette somme, les rentes absorbaient 4.050 florins et les gages du receveur 154 florins 18 sols. Chacun des deux gardes de bois recevait 25 florins (1).

En 1740, la situation financière était bien meilleure, par suite de l'extinction de plusieurs fortes pensions viagères ; les recettes montaient à 3.293 florins 4 sous, tandis que les dépenses n'excédaient pas 2779 florins (1).

Nous possédons un bail de chasse daté du 4 mai 1880 : Mme la baronne de la Terre, ancienne propriétaire de la ferme d'Hottomont, domiciliée à Valenciennes, cédait à M. Joseph de Pierpont de Vaux sous Chèvremont, à titre de bail, le droit de chasse exclusif sur ses propriétés sises dans notre commune, moyennant la somme de dix francs annuellement, payables le jour de l'ouverture

En 1887, la chasse de la Commune, de l'Assistance publique et de la Fabrique d'Eglise fut adjugée à M. Léon Leroy, fermier à Grand-Rosière, moyennant le prix de 50 centimes par hectare.

En 1893, M. Auguste Boucher, fermier, à Thorembais-les-Béguines, est locataire moyennant le prix de 25 centimes à l'hectare.

En 1906, ce sont M. M. Léon Leroy précité et Jules Minet, fermier grand-rosiérois, à raison de 1 fr. 50 par hectare

Il y a quelques années, M. Edmond Boxho, négociant à Schaerbeek, payait 7.000 frs., le droit de chasse sur la ferme d'Hottomont, d'une contenance superficielle de 100 Ha., droit qu'il céda en 1934, à M. Welle, fabricant de tabac, à Bruxelles.

M. Hubert De Strycke, ingénieur, 21 Grand Marché, Lierre est titulaire du droit de chasse sur les propriétés de M. Coune, Bousyughe, dans la campagne d'Aubremé ; M. M. Léon Leroy, Charles Marchal, Victor Vandeschrickt.

(1) Tarlier et Wauters, Canton de Perwez, p. 14.

Entrée de la Ferme de Chimes.

sur leurs terres ; M. Octave Jacquemart chasse sur ses propriétés.

Il y a trois gardes-chasse dans la Commune.

D. — *Pêche* — Se pratique dans l'Etang du Chênois.

E. — *Colombophilie.*

F. — *Scoutisme.* — L'abbé Vanderstraeten reçut sous son pastorat, les scouts d'Héverlé et la Troupe de Saint Louis.

Les dirigeants de la Troupe de la Trinité (paroisse de Bruxelles) viennent camper chaque année, depuis 1932, durant les fêtes de Pâques. Ordinairement, l'un ou l'autre nouveau scout fait sa promesse en l'église de Grand-Rosière. En 1935, le dimanche soir précédant leur départ, ils organisèrent un feu de camp auquel assistèrent beaucoup de curieux.

La Troupe de l'Institut Saint-Albert de Jodoigne campa pour la 1re fois à Grand-Rosière, durant une dizaine

Cour intérieure de la ferme dite de Waulsort.

de jours, au début d'août 1934. Le directeur de l'Institut est venu et a également reçu la promesse de plusieurs scouts.

G. — *Jeu de cartes.* — Le jeu de rami est très en honneur dans la commune. Il en est de même du « poto » et du « couyon à six ».

Le whist et le piquet sont moins pratiqués.

H. — *Billard.* — Un café seulement possède un billard automatique (café Jules Colpin). — Un autre est installé à la Maison des œuvres. Ce jeu semble tomber en désuétude.

I. — *Divers.* — Le football n'a jamais connu grand succès. Du reste, la commune ne possède pas d'équipe.

IV. — Dialectologie locale.

1. — *Situation linguistique.*

Grand-Rosière-Hottomont est englobé dans la *Wallonie* (1) et situé dans *la subdivision du CENTRE-WALLON* (2).

Son patois appartient au *sous-dialecte BRABANÇON* qui est parlé dans les cantons de Jodoigne et de Perwez (2).

Le sous-dialecte brabançon est caractérisé par

a) *le son e muet final* (2).

Exemples : tode (= toujours), osse (= aussi), pièrde (= perdu)

b) *le son e muet à l'intérieur des mots* (2).

Exemples : aleue (=chenille), desvestrer (=dévisser), feseque (=fusil).

c) Ce wallon est tellement variable qu'on constate des différences d'un village au village voisin.

d) Le passé défini, le passé antérieur, le subjonctif imparfait et le subjonctif plus-que-parfait n'existent pas.

e) La construction des phrases est souvent régulière et simple.

f) Le parler est un peu lent.

La langue française est encore très peu parlée. Néanmoins, un réel progrès est à constater depuis la grande guerre : Presque tous les enfants sont aujourd'hui éduqués en français, ce qui présente pour eux le triple avantage

(1) — « Le patois est une ancienne langue qui a eu des malheurs ou encore une langue toute jeune qui n'a pas fait fortune ». (Sainte Beuve).

— « Le Wallon, qui est une branche du français primitif ou langue d'oïl, est né de l'évolution régulière du latin apporté par les colons et les soldats romains sur une terre qu'occupaient les populations celtiques et sur laquelle plus tard, passa l'invasion franque » (E. Bourguignon, Géographie de Corbais, p. 228).

— Ce passage de l'invasion franque explique que quantité de mots wallons se rapprochent des mots flamands désignant les mêmes objets.

Exemples : panne (en Fl., *pan* = toile), gale (en Fl., *geit* = chèvre) weste (en Fl. *wesp* = guêpe), *hoque* (en Fl. hok = houe) strin (en Fl. *stroo* = paille) stuffe (en Fl. *stoo)* = poêle)

(2) Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne, à Liège.

1°) de mieux connaître le français.

2°) de le parler avec presque pas ou sans accent wallon.

3°) de faciliter la tâche de l'instituteur ou de l'institutrice, dès leur entrée à l'école.

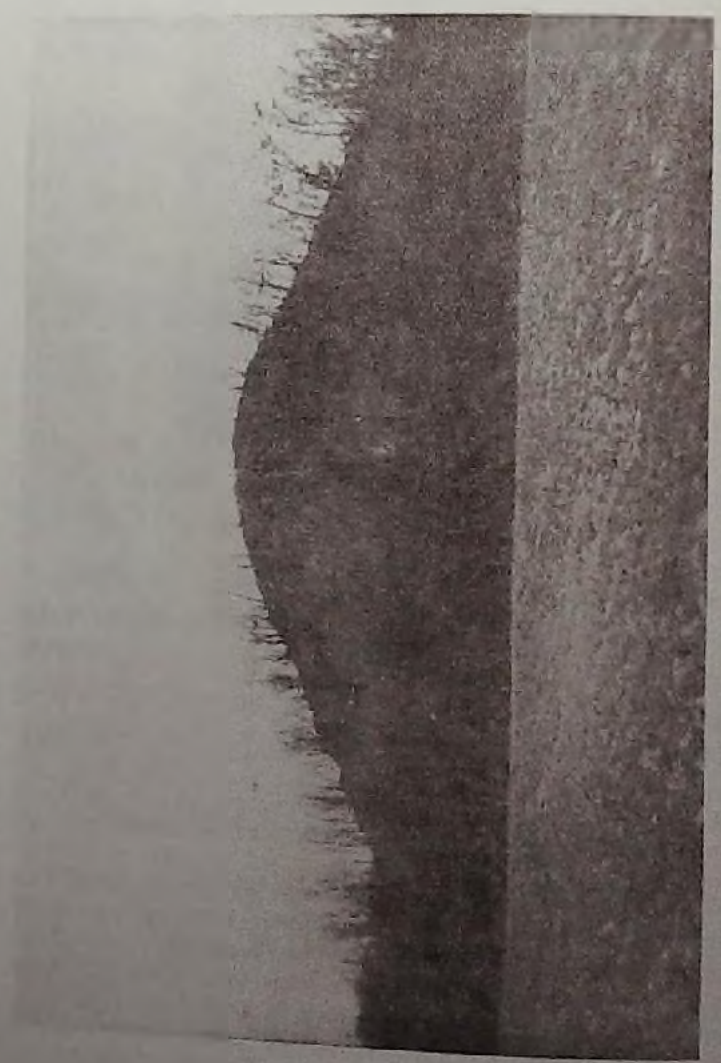

La Tombe d'Hottomont.

2. — *Mots locaux.*

Pour faire ressortir la forme locale de certains mots wallons, nous allons les comparer avec ceux d'Orbais, par exemple, village situé à 8 km. O.-S.-O. de Grand-Rosière.

A. — *Mots spécifiquement locaux.*

A Grand-Rosière :	*A Orbais :*	
l'aite	le place	la place devant [l'église
l'baire	le chèrre (1)	le hangar.
honrder	minte	mentir.
clave	calauve	trèfle.
lagnet	lavette	torchon.
mwai	mauvai	mauvais.
par	po c'minçi	en premier lieu.
ranche	cwasse	tubercule de pom- [mes de terre.
rolle		morceau de tronc [d'arbre.
rometles	pwès d'Rome à [pîd	haricots à pied
toumer	tchaire	tomber.

B. — *Consonnances locales.* (eu = wè ou o
(au = ar
(ou = or ou o

A Grand-Rosière :	*A Orbais :*	
a rveuye	a rvaîre	au revoir
aube	arbe	arbre
queuver	coyer	couver
diner	d(in)ner	dîner
foume	forme	ferme
loumer	lounier	nommer
maïe	mai	mai
mausse	miars	mars
neuche	mèche	noisette
poume	pomme	pomme
reugé	rèsè	raisin
sope	scupe	soupe
tchondère	tchoudère	chaudière
tje freu	tje fro	je ferais
tje voureu	tje vouro	je voudrais
tj' ireu	tj' iro	j'irais
tje veu	tje vwè	je vois
veuye	vaîre	voir

(1) Les sons « e » en italiques se prononcent.
Les sons « e » non italiques ne se prononcent pas.

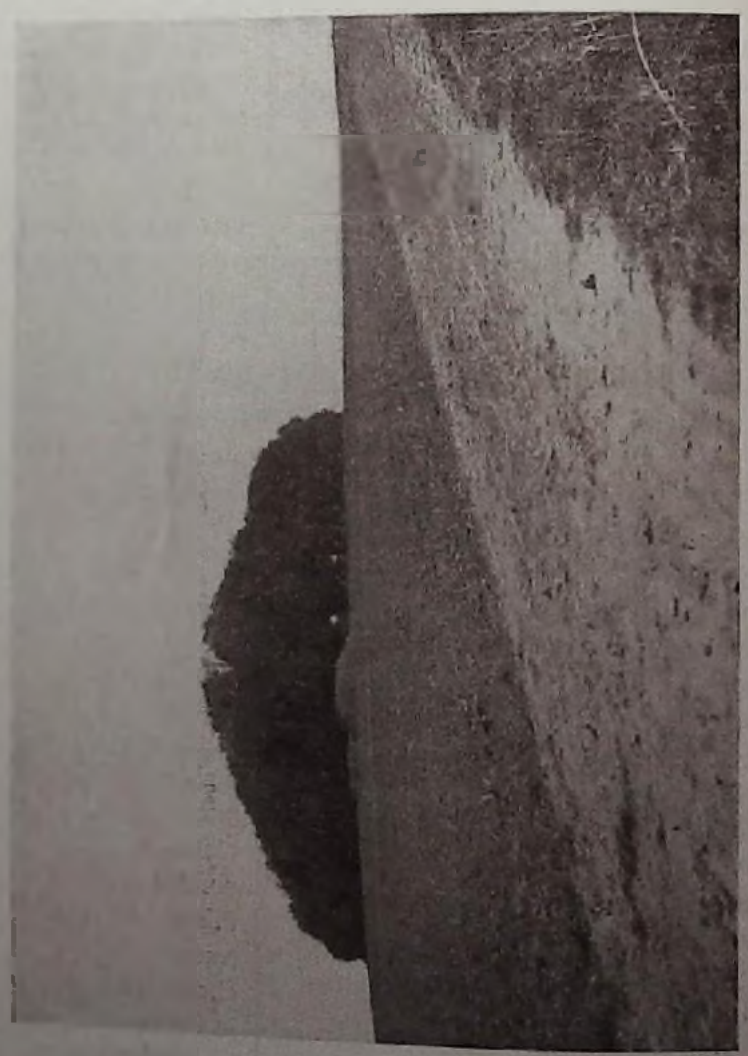

Abords de la Tombe

C. — *Abréviatifs patronymaux.*

Cawi, pour Camille.

Chè, pour François (Abréviatif de « chanchè », qui est une déformation de Françwè).

Naud, pour Ferdinand.

Tave, pour Octave.

Tw(oin)ne, pour Antoine.

3. — *Traits caractéristiques du patois grand-rosiérais.*

Des consonnances locales, on déduit les traits généraux suivants.

1°) La plupart des sons « è » de villages voisins, deviennent « eu » (*rèsè* = *reugé*, *vwèrè* = *veureu*).

2°) La syllabe « *wè* » de villages voisins équivaut à « *eu* », principalement lorsque cette syllabe *wè* précède une syllabe muette (*mwèche* = *neuche*, *vwère* = *veuve*).

3°) Toutes les terminaisons *o* des verbes conjugués au conditionnel présent, équivalent à *eu*. (*diro* = *direu*, *fro* = *freu*, *vouro*, *vouren*, *donro* = *donren*,...)

4°) Dans certains mots, *o* devient *ou* (*lommer* = *loumer*, *forme* = *fourme*) et réciproquement, *ou* devient *o* (*soupe* = *sope*).

5°) Dans certains mots, *a* devient *au* (*arbe* = *aube*, *mars* = *mausse*) et réciproquement *au* devient *a* (*calause* = *clave*).

4. — *Expressions locales.*

A. — *Particularités du corp humain.*

tête grosse : *tiesse carrée.*

tête irrégulière : *tiesse de pepe*

tête d'aspect peu intelligent : *tiesse de fou.*

grandes oreilles : *oreilles de baudet.*

cheveux raides : *chfias comme des baguettes de fèseque.*

homme vigoureux, mais petit : *on p'tr rètwaici.*

personne grande et maigrelette { *on grand djetton.* / *on grand strwè.*

Famille de 1921 Entrée.

fort sourd : *sourd comme on pot.*
personne vigoureuse : *dère comme on clau.*
dère comme one pire.
joite comme on ich(in)ne.
personne chétive : *linre comme on haupson.*
Corps bien droit : *drwète comme on i.*
personne obèse : *on gros soffé ; on gros plein d'soupe.*
personne maigre : *sèche comme on soret.*
personne vieille, mais bien conservée : *on vi sto.*
on vi djèl'on
rotche comme on coq.
rotche comme one bole de jè.
blanc comme on mougni.
blanc inward.
nwère diale.
nwère marchau.
on rossia boc.
jaune comme dè safran.
B. — *Qualités et Défauts.*
personne sale : *on vi neike.*
mannet diale.
nwère comme on ramoneu.
vi m(an)net diale.
m(an)net démon.
on polak.
on plein de pus.
vêtements délabrés : *el est moussi comme on gobieu.*
el est co pire qu'on gobieu.
personne gaie : *c'est on vette.*
gaie comme on pésson.
personne irréfléchie : *on tchon tchon.*
personne rusée : *on zi r'nau.*
personne farceuse : *on vèrdasse.*
personne menteuse : *meinteur comme on arracheu d'dints.*
personne franche : *franc comme on tegneu.*
personne méchante : *on cayan.*
personne bonne : *bon comme le pwin.*
doux comme on mouton.
doux comme dè miel.

Intérieur de la Galerie, creusée pour les fouilles faites en 1921.

personne orgueilleuse : *on fieu d'geuïe.*

personne têtue : *tieste comme on meiet.*

personne émotive : *el a delle tchau d'poïe.*

personne bavarde : *c'est one qu'a delle baballe.*

personne vagabonde { *on cheneu.* / *on vi rouleu.*

personne égoïste : *on satche à le.*

personne gourmande { *on galaffe.* / *e n'veque que po s'pause.*

personne rapide { *rapede comme on live.* / *on sperou* (= un écureuil).

personne distraite : *el est au tchamp avon le pourcias.*

lent à manger : *les pe mauvais pourcias sont tode les dairés au batche.*

ivrogne : *e bwè comme on trau.*

C. — *Expressions diverses.*

fé l'badale / *bad'ler* } = bavarder.

tj'èl leffe = je déguerpis.

e n'fait ne blanc / *e n'tait ne bon* } = c'est dangereux.

se r'laver = s'excuser, se tirer d'embarras.

na breder les gattes = expression qu'on emploie pour se débarrasser d'un importun.

el a bredé se tchifau pu l'quève / *le batche est retourné se l'pourcia* / *e s'est fait gourré* } Se dit de quelqu'un qui a raté une affaire.

on feren bé one crawé ou de burre se... = se dit de quelqu'un s'il accomplissait un acte en dehors de ses habitudes, de son tempérament.

el est au diale po lè pèchous = il est irrémédiablement perdu.

Je n'fais né one ne deux = je n'hésite pas.

prind' on laid ple = contracter une mauvaise habitude.

mostrer sè dints = se mettre en colère, se révolter ou ne pas prétendre s'en laisser imposer.

se djetter = se dépouiller de ce qu'on possède.

le quève de tchè a bé v'ne = il n'est rien d'impossible, tout viendra à son heure.

tje n'a nè rescontré on tché avou on tchapia = je n'ai rencontré absolument personne.

e conte dèlja l'ou din l'que delie poie = il croit déjà son projet réalisé.

e fait on mouson comme on pouricia à tchèrette = il fait la moue, prend un air groguard.

e ratin comme on tché aprè one sorc = il est impatient, anxieux.

prind' se coratche à deux mwains = se mettre résolument à la tâche.

pèler l'ouve } = tromper.
ierer en bouteille }

louer on pu po n'oye l'pin = être d'une avarice extrême, raffinée.

ne frize ne frusse = plus rien.

yèsse tché d'se affères = être égoïste, avoir une crainte de toucher à ce qu'on possède.

à r'laïe telene } = sans discontinuer, sans arrêt.
à d'où r'venez-vous }

po s'gouverne = pour lui dire la chose sans ambages, même si cela le froisse.

e n'a que s'qu'est m(an)net que s'gretie = il n'y a que les malhonnêtes gens qui prennent plaisir à la médisance.

el a toude l'pice po mette au trau = il trouve toujours la réplique, trouve toujours moyen de faire de l'esprit à propos de n'importe quelle conversation.

V. — Psychologie locale.

1) *Particularités physiques* : taille assez élevée ; cheveux noirs en général ; tête assez volumineuse ; muscles saillants.

2) *Particularités intellectuelles.* — Les Grands-Rosiérois s'intéressent surtout à la Banque, à la Politique, à la Musique.

3) *Particularités morales.* — En général, fort honnêtes. Accueillants. Assez optimistes. Une fraction de la population féminine est vantarde, envieuse, orgueilleuse.

La Légende des villes englouties.

Louis Stroobant.

Comme suite à notre étude sur la légende du *Veune* de Léau, il convient de signaler la grande étendue géographique des légendes similaires (1).

Le lac de Paladru dans l'Isère est une mare à cloches. On raconte que les cloches du village d'Ars qui y furent ensevelies résonnent certains jours. Ce lac qui a sept kilomètres de large et une superficie d'environ 900 hectares, est situé à 10 kilomètres de Voiron. En 1906, après un été sec, les eaux ont baissé de 2.70 m. et on y a vu, sous la glace en hiver, de grands troncs d'arbres servant de pilotis aux habitations lacustres. Or les palafittes datent en général de d'époque de La Tène. C'est donc une indication approximative nouvelle quand à l'age probable des mares à cloches.

Le lac Tonlé-Sap, au Cambodge, ne serait autre chose que l'ancienne capitale d'un royaume dont le roi s'amusait à élever des mouches, tandis que le précepteur de ses fils élevait des araignées. Il arriva qu'une de ces araignées mangea l'une de ces mouches. Le roi fit mettre à mort le dresseur d'araignées, qui réussit à s'envoler comme une mouche et le roi fut maudit. Sa capitale fut à l'instant inondée et devint le lac Tonlé-sap.

Les villes où les châteaux engloutis, dit Dupont-Ferrier, ne meurent pas tout entiers. Leurs habitants souffrent encore. Quelques-uns reviennent, toutes les nuits, errer en flammes mobiles, sur les étangs. D'autres seconent sous le flot, de longues chaînes. (Les morts en enfer et les chaînes du loup scandinave Fenrers). A Noël, à la Pentecôte ou à la S. Jean, on voit émerger la pointe des toits. La ville ensevelie peut paraître aussi noire que la poix, et ses murs d'enceinte restent vermeils. Dans l'île de Rugen il existe des villages engloutis qui ne se montrent que tous les sept ans. En Courlande il en est qui n'émergent que

(1) v. *Folklore Brabançon*, XVIIIe, p. 112.

tous les trois siècles. Dans le canton de Berne et dans les îles Frisonnes on prétend entendre le bruit de la foule qui circule dans les rues submergées. Certains jours, les cloches sous-marines sonnent un glas funèbre. Dans la baie de la Fresnaye, un château breton englouti est gardé par des corbeaux. Un autre, en Souabe est gardé par un barbet noir, et, dans le canton des Grisons, au fond du *lac mort* les grenouilles sont postées en sentinelles.

La légende des villes englouties se répète du Mont-S. Michel à la pointe de Castelli, à l'embouchure de la Gironde (Olives), à Erquy (côtes du Nord) et ailleurs. SÉBILLOT, *Les légendes de la mer*, ajoute que les mêmes traditions sont surtout répandues dans les pays du Nord où la côte est basse et présente peu de résistance à l'action des flots. Grimm, *Veillées*, I, 443, rapporte que sur les bords de la Baltique, on entend surtout le dimanche, sonner les cloches des villes englouties. Il cite PRADÈRE, *La Bretagne poétique*, p. 83, qui signale qu'à la chapelle de Guédet on conservait une bougie continuellement allumée. Si elle s'éteint Quimper devra subir le sort de la ville d'Ys par le débordement d'*un puits placé contre l'église*. La bougie brûlait encore en 1792.

La ville submergée d'Is ou d'Ys a été située à Treguier, d'après d'autres à Douarnerez, mais les habitants de Peuvenau disent que c'est à Trestel qu'il faut la chercher. Enfin d'autres encore situent Ys (plus au N.) près du bourg de Troquer, à l'extrémité d'une voie romaine venant de Carhaix. SCHURÉ, *Les grandes légendes de France*, (1912) dit que le vieux roi Gradlon régnait sur la ville d'Ys, la plus riche des Cornouailles. D'après E. SOUVESTRE, *En Bretagne*, c'était une grande cité enrichie par le commerce, qui était défendue contre l'océan par une digue puissante. Mais A. LE BRAS, *Contes*, dit que vingt-sept manteaux d'écarlate, sans compter les autres, venaient de la ville d'Ys entendre la messe à Ladual... Il ajoute qu'on les rencontre la nuit de Noël chevauchant sur des bêtes d'Apocalypse, vers le gouffre fatal.

Gradlon avait une fille appelée Dahut ou Ahès, célèbre par ses débauches, qui aurait vécu vers le V° s. à l'époque où les missionnaires bretons conquéraient l'Armorique à leurs mœurs et au christianisme. Gradlon (ou Gral-

lon) était un bon roi, juste et bienfaisant qui s'était converti à la religion chrétienne. Mais il était âgé et n'avait plus son énergie de jadis. C'est ainsi que sa fille unique ont abuser de sa faiblesse et gâtée à l'excès elle devint méchante, impie et débauchée. On raconte que chaque soir elle faisait conduire dans son palais un jeune étranger qu'un homme noir et masqué lui amenait. Le lendemain matin le jeune étranger était étranglé et son cadavre était transporté vers le Huelgoat et vers Carhaix (Ker Ahès, la ville d'Ahès) où il était précipité dans les abimes profonds de l'Arrée.

D'après L. GALLONÉDEC, *La Bretagne* (1921), un soir, le curé de Laudevennec appelé Guénolé vint prévenir le roi que sa fille Dahut avait ouvert les écluses de la ville à l'aide d'une clef d'argent que gardait le roi. Celui-ci qui aimait sa fille la jette en croupe sur un cheval et s'enfuit devant les flots grondants qui les poursuivaient. Au moment où ils franchissaient les portes de la ville, un long mugissement se fait entendre. Grallon se retourne et à la place de l'opulente cité, il n'y a plus qu'une baie immense dans laquelle se reflètent les étoiles. Mais le flot presse le cavalier et va l'engloutir avec sa fille, lorsqu'une voix se fait entendre « Gralon, Gralon, si tu veux échapper à la mort, jette le démon que tu emportes : *tal an diaul er mor divar ta varc'h* (jette le diable à la mer, de dessus ton cheval). Dahut a entendu, ses bras abandonnent la taille du roi et elle roule dans les flots. Cet endroit fut nommé depuis *Paul Dahut*. Mais chose étonnante, à l'instant où la mer vengeresse tient sa proie, le flot se calme et s'arrête. C'est depuis lors que Quimper devint la capitale en remplacement d'Ys et que le roi Gralon s'y fixa. LA VILLEMARQUE a recueilli une ballade populaire qui dit que Dahut fut changée en sirène :

As-tu vu pêcheur, la fille de la mer
Peignant ses cheveux blonds comme l'or
Au soleil de midi, au bord de l'eau ?
— J'ai vu la blanche fille de la mer,
Je l'ai même entendu chanter :
Ses chants étaient plaintifs comme les flots.

Sous les flots de la baie on entend sonner les cloches de la ville d'Ys. La mer bat avec furie les caps voisins. Ces promontoires sont le *cap de la chèvre*, la *pointe du Raz*, la

torche de Penmarch. Sur la *baie des trépassés* (Finistère) s'ouvre une grotte appelée *enfer de Piogoff* où la mer s'engouffre avec des mugissements terribles. Les bretons ont élevé à proximité une chapelle sous le vocable de *N. D. de bon voyage*. Il sagit ici du voyage final. En face de la *pointe du Raz* se trouve la célèbre *île de Sein*, ilot de 56 hectares, habité par un millier de pêcheurs. On dit « *jamais homme n'a traversé le Raz sans peur ou malheur* ». Sein, en breton *Sigun* (les sept sommeils), est l'antique *Sena*, de POMPONIUS MELA, au rapport duquel cet ilot renfermait un célèbre oracle, dont neuf druidesses étaient les interprètes. (ALEXIS, *La France pittoresque de l'Ouest*). Des rochers de la cote y portent des empreintes qui seraient les fers du cheval de Gralon ou du diable. Enfin la nuit on y a vu la clarté d'une ville sous-marine et on entend le son des cloches. Des lieux-dits intéressants sont à relever. La *baie des âmes* se trouve près de l'*Enfer*, le *trou des damnés*. Quand souffle le vent d'O. « *le Kornog* » on y voit passer le *batelier des âmes* dans une barque en forme de cercueil. Le *navire de la peste* portant la *Vierge blanche* a décimé la contrée. La ville d'Ys avait des cloches d'argent qu'on entend sonner (LE BRAZ). La statue de Gralon, entre les deux clochers de la cathédrale de Quimper rappelle la légende du vieux roi. On ne va plus dire la messe sur l'emplacement de la ville engloutie, mais les pêcheurs qui osent y jeter leurs filets ont également entendu les cloches. Quand gronde la tempête, les habitants de l'Arrée distinguent, mêlée aux sifflements du vent, l'éternelle plainte des victimes d'Ahès. (GALLONEDRE).

La houle du large ne cesse de battre avec violence les rochers qui se dressent sur la côte bretonne. Les hurlements des flots qui se brisent contre le roc sont si terribles que, pendant la nuit, on les perçoit de plusieurs lieues à l'intérieur des terres. Certains jours la mer parait dormir, mais ce n'est qu'un calme trompeur : soudain la vague s'enfle et d'un bond puissant vient battre et submerge les rochers. Entre Penmarc'h et Cuilvinec, les marins font voir, aux basses marées, des pierres druidiques ou le curé venait jadis dire la messe chaque année dans un bâteau. La foule accourue dans toutes les barques de la baie, priait à l'entour, recueillie et à genoux. D'après d'autres sources

ce serait l'étang de *Laoual*, à l'entrée de la *baie des trépassés* qui occuperait l'emplacement de la ville d'Ys. Quoiqu'il en soit, a cet endroit, comme à Domburg en Zélande, on a trouvé en quantité des monnaies romaines du

La gueule de l'enfer où les damnés rôtissent dans les flammes. La plupart des artistes du Moyen Age ont représenté l'enfer de cette manière.

IIIe et IVe s. Le *chenal de la Helle* et le *plateau de la Helle* (de la dea Hellia) sont situés près de l'île d'Ouessant. Près de l'île de Sein se trouve le *pont des chats* (disons des sorcières).

Que faut-il conclure des éléments exposés ci-dessus, au sujet des villes englouties.

Remarquons que ces légendes sont surtout fréquentes le long des bords de la mer (en Bretagne, en Angleterre, en Hollande, dans la Belgique). Elles peuvent avoir été importées par des peuples du Nord. Ces peuples semblent être ceux de l'époque de La Tène et quantité de détails des légendes se rapportent aux mythologies Nordiques Odiniques.

A. Fécamp suppose à tort que c'est sous l'impression des cataclysmes des inondations en Hollande, dès le IXe s., que serait née la légende de l'église engloutie dont on entend les cloches dans la baie de Douarnerez. Ces légendes sont bien plus anciennes. Nous avons cherché à les expliquer partiellement dans notre notice sur *Léau légendaire et folklorique*, parue dans le *Folklore Brabançon* d'août-octobre 1938.

Mais il faut souligner que la légende de la *cloche engloutie* est une constante qui se répète aux 30 à 35 nécropoles à incinération que nous avons exploré en Campine. Or ces nécropoles sont en majorité de La Tène I et II.

La ville d'Ys que Lalo (1) a rendue célèbre par son magnifique opéra est simplement un *trou de Hellia*, la Proserpine du Nord, l'entrée de l'Enfer.

En résumé nous croyons que les légendes relatives aux villes englouties sont une survivance de la mythologie Odinique importée en Gaule au début de notre ère (La Tène) par des peuplades Nordiques.

Louis Stroobant.

---

(1) Edouard Blau, l'auteur du livret de l'opéra en quatre actes Le roi d'Ys, d'Edouard Lalo (1888), a suivi une autre version de la légende bretonne. Margared, fille aînée du roi d'Ys, jalouse du bonheur de sa sœur Rozenn, qui doit épouser le chevalier Mylio, de connivence avec le prince Karnac, rival de Mylio, le puits souterrieux par lequel les eaux de l'océan doivent submerger la ville. Mais sentant l'horreur de son forfait, elle se précipite dans les flots, qui, après l'avoir engloutie, se retirent aussitôt. D'après Larousse, la cité d'Ys aurait été engloutie par les flots au IVe ou Ve s. Elle était défendue contre les invasions de la mer par un bassin immense, qui recevait les eaux de l'océan. Ce bassin avait une porte secrète, dont le roi Gradlon possédait seul la clef. Une nuit, pendant qu'il dormait, sa fille, voulant couronner dignement les folies d'un banquet donné à un amant, dérobe cette clef, courut ouvrir la porte et submergea la ville.

Comment étaient, jadis, occupés les habitants de Corbais, comment ils le sont aujourd'hui.

E. Bourguignon.

L'observateur superficiel pourrait nous dire que les habitants du petit village (1) brabançon situé presque au centre un pays sont tous des cultivateurs.

Un sol fertile, des communications peu aisées et peu rapides, pas d'industrie locale... à quoi pourrait-on occuper les bras sinon à faire produire toutes les ressources possibles qu'une nature généreuse a mis à leur portée ?

Eh bien ! détrompez-vous ! La grande majorité des ouvriers de notre village sont aujourd'hui des ouvriers industriels occupés en dehors de la localité.

Il est certain que jadis l'attention des habitants a dû toutefois se porter sur la culture d'un sol doué généralement d'une grande fertilité.

Vers le nord et vers l'ouest, la moitié du territoire était encore il y a cent ans couverte de grands bois (Chenois et Chapponval). Les derniers de ceux-ci furent défrichés en 1863, aujourd'hui il n'y a plus qu'une parcelle de 1 ha. 5 couverte de bois.

Les céréales cultivées aujourd'hui sont les mêmes que jadis, sauf la betterave qui était inconnue et le lin dont la culture était de beaucoup plus étendue et plus régulière qu'aujourd'hui : dès 1320, le cartulaire de Nivelles la mentionne.

En 1754, chaque exploitation agricole avait son troupeau de « bêtes à laine ». Les fermes Legros-De Béthune, de Th. Rainet et de Mathias De Koster avaient leur berger.

---

(1) Corbais en 1938 : 560 habitants — 162 maisons.

La propriété à Corbais semble avoir été assez divisée en 1685, comme on peut s'en convaincre par le tableau ci-joint :

Etat de Corbais, en vertu des ordonnances de Messeigneurs les Etats de Brabant, en 1685 :

Jean-Anthoine de Béthune	50 bonniers.
Le chapitre de Nivelles	5 bonniers.
L'abbaye de Villers	3 bonniers.
Alexandre de Pinchart	4 bonniers.
La Demoiselle de Corbais	150 bonniers.
Mad. de Lathem	16 bonniers.
Eglise et pauvres	9 bonniers.
La cense du Baron de Hauffe	70 bonniers.
Ferme de Pinchart de Lyroux	14 bonniers.
Le seigneur Jean-Jacques Douyn	13 bonniers.
Le seigneur du Tinège	25 bonniers.
Les terres bénéfices Sainte Gertrude	7 bonniers.
Les biens du Révérend Pasteur	3 bonniers.

En tout 413 bonniers, revenait en argent, à 8 sous (impôt), chaque bonnier à la somme de 165 florins (fermage). La dîme valait 225 florins outre les charges.

En 1663 : 250 florins = *1418* francs or. Un *bonnier* = 1 *hectare*.

En 1650 Anne de Fontigny achète à la famille Stevenart un journal et demi pour 100 florins et en 1680 Marguerite de Béthune, veuve de Pierre de Pinchart achète 7 journaux pour 140 florins, des enfants de Marcq Adrien, ruinés par les guerres.

Le bonnier donnait un revenu de 8 florins en 1689 ; le curé de Walhain achète en 1692, sept journaux pour 236 florins.

En 1685 le bonnier valait en capital 80 florins, en fermage 3 florins ; les prairies 200 florins, en fermage 1 florin ; les bois 100 florins, en fermage 3 florins.

Vers 1786, le prix moyen de la terre était de 2000 frs. par bonnier et rapportait de 40 à 60 francs. En 1910, le prix des terres était de 5000 frs. revenu 130 à 140 francs.

En 1735, deux chênes se vendaient pour 5 florins.

On sait que le droit du commerce de bière était réglé par des prescriptions des Etats et certains règlements communaux.

La brasserie principale de Corbais était située à la Franche-Taverne et formait un privilège de la Seigneurie ; comme on peut s'en convaincre par le rapport du vicomte d'Angest, en 1753. C'est là que les bières étaient débitées.

Toutefois, dès 1724, le marguillier Albert Anciaux avait fait construire une autre brasserie « joindante à la cure (le puits s'y trouve encore) et dans le recensement de 1754, Joseph Anciaux est noté comme « tenant la brasserie » située sur la lisière de la closière de la cure ».

Une brasserie exista également au Beau-Logis et il y a peu d'années disparut la grande brasserie, fondée en 1834, par P. J. Ferminne.

Il y a cinquante ans le travail du lin se faisait aux mauvais jours de l'hiver. Les ouvriers y étaient nommés « les *spindjeux* ». Les ménagères allaient chez eux emplir leurs sacs d' « *anneaux* » (enveloppe extérieure des tiges de lin) et s'en servaient pour chauffer leurs fours à cuire le pain. Aujourd'hui, à part chez les cultivateurs, le pain est acheté au boulanger. Actuellement il y a dans la commune une boulangerie tandis que quatre boulangers des communes voisines viennent y vendre le pain.

La moisson était anciennement confiée aux meilleurs faucheurs, c'était là un privilège. L'aoûteur était souvent payé en nature et recevait 8 gerbes de céréales sur 108 récoltées ce qui lui valait en moyenne 25 « stis » (23 litres) plus la paille. Le battage au fléau se faisait en hiver et la rétribution se faisait aussi au « stis ».

Après les fléaux et les tarares (dits « diales ») vinrent les manèges actionnés par 2 ou 3 chevaux ; suivirent ensuite les grosses batteuses à vapeur remplacées aujourd'hui par les moteurs bruyants.

A une époque inconnue, très éloignée on a extrait de la marne en plusieurs endroits ; parmi ceux-ci, deux lieux-dits dénommés aujourd'hui Marnière-Saint-Pierre et Marnière-Josselet. L'abaissement considérable de terrains exploités par rapport à ceux qui les avoisinent prouvent que cette exploitation a été considérable.

On a exploité une sablière au Try des Pauvres, une autre au chemin de Vieusart. Actuellement, des ouvriers sont occupés aux sablières de Mont-St-Guibert, situées toutefois sur le territoire d'Hévillers, non loin du territoire de Corbais.

Signalons encore comme industries disparues : un pressoir à l'huile mû par chevaux (nommé dans un registre de 1834 olie molen met paarden), au Château ; l'exploitation cessa vers 1840 ; une tannerie exploitée de 1847 à 1878 par E. Ferminne, dans une dépendance de la ferme de la Brasserie.

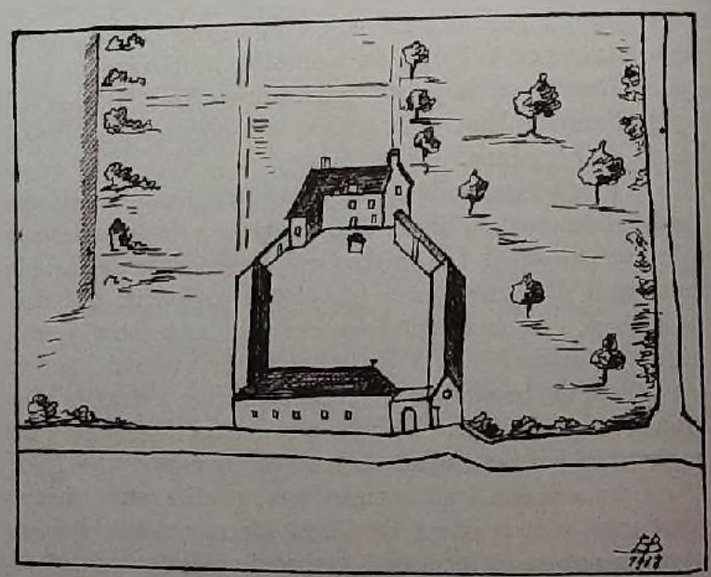

La Ferme du Beau-Logis en 1742, d'après le «Registre des Manants» de Corbais.

Aujourd'hui on compte 3 grandes fermes, quatre de moyenne importance ou une vingtaine de personnes sont occupées régulièrement. Ce nombre était : 225 en 1895, 132 en 1905, 78 en 1909 et 55 en 1929.

L'industrie du bois occupe 6 ouvriers dans la commune, 2 en dehors de la commune, il n'y a plus de sabotier, ni de vannier.

Je n'y ai vu signaler nulle part aucun tisserand.

Actuellement, on compte 4 cordonniers, 2 tailleurs d'habits et quelques couturières. Remarquons que les habits sont de nos jours achetés « tout faits » surtout à Wavre, à Bruxelles et près de Namur.

Le petit commerce d'épicerie se fait dans 5 maisons comme en 1909, il y 2 marchands de charbons et 2 bouchers. Jadis il n'y en avait pas, le peu de viande de boucherie consommée par les villageois était apportée par des bouchers de Mont-Saint-Guibert. La presque totalité des habitants élevaient des porcs dont la viande était pour ceux-ci la ressource presque unique. Il y a aujourd'hui 5 forgerons. Le nombre des ouvriers métallurgistes travaillant aux usines de Court-St-Etienne, de Gembloux et de Namur est d'environ cinquante comme en 1909.

Il n'y a ni horloger, ni serrurier, ni carrier, ni tailleur de pierre.

On compte 6 maçons et 2 couvreurs ; une dizaine de cabarets, il y en avait 28 en 1910, 16 en 1924. Beaucoup de cafetiers se muent en coiffeurs ou barbiers, le samedi surtout.

Il n'y a ni chiffonnier, ni marchand de volaille, ni berger, ni paveur, ni cantonnier, ni médecin, ni accoucheuses.

Une vingtaine de personnes sont des fonctionnaires ; de l'enseignement (4), des postes (2), des chemins de fer (2), des sociétés d'assurances, de la police, de l'église...

En résumé une vingtaine de métiers et professions sont exercés à Corbais. Observons que certaines personnes cumulent jusque trois ou quatre professions, que certaines professions ne sont exercées qu'en hiver, que la plupart sont exercées en dehors de la commune.

Comment les habitants occupent ils leurs loisirs ?

Jadis, c'était, en hiver, les parties de cartes « au piquet » ; les vieux au couvons, les jeunes, soit au café le dimanche soit à la soirée chez des amis (les « chiges ») ; les parties de quilles « à la bouloire » en été.

Il y a aujourd'hui 2 jeux de quilles (1 couvert).

Actuellement beaucoup vont au cinéma ou aux spectacles des villes (à Bruxelles et à Wavre), en été un bon groupe excursionne, la T S F en retient beaucoup au foyer, les fêtes de village sont peu courues, tandis que les courses en vélo ont remplacé les courses aux chevaux qui dans notre petite commune eurent, de 1881 à 1887, une si grande vogue.

Ainsi la vie jadis uniquement agricole s'est changée. Aujourd'hui ce n'est plus la vie rustique d'antan. Les bruits des autos sur la chaussée de Bruxelles étouffent le roule-

ment des chariots, les cliquetis des outils, les cris des animaux en pâture. L'agriculture jadis absorbait toutes les forces. Maintenant la population forte et robuste se dirige vers l'atelier ou vers la ville tentaculaire.

Autre temps, autre mœurs.

On n'y verra plus les menuisiers du village portant fièrement les meubles sur des civières, ni les tailleurs les costumes dans le sac de lustrine noire, ni les cordonniers reportant à domicile les bottes et les souliers.

On achète les meubles aux fabriques spécialisées comme on va maintenant à la maison de confection.

E. Bourguignon.

Noël 1938.

Quelques Dictons Météorologiques.

L. Dufour.

Nous nous proposons d'examiner dans cet article quelques dictons météorologiques recueillis dans la région de Braine-le-Comte et dans celle de Lessines.

Nous commencerons par quelques expressions se rapportant à la pluie. On appelle parfois à Braine-le-Comte une averse un *tacha* quoique tacha signifie plutôt petit nuage. A Lessines l'averse est une *lavache* et le cumulo-nimbus qui lui a donné naissance un *tafio*. Dans les deux communes on est d'accord sur les faits suivants :

Quand les pouilles ên sè met-te ni à sec, c'est qu'el pleuve va durer, (1)

Quand les coulons dmeurtè su 'l toit in temps d'pleuve, c'est signe qu'i va pluvoir in mouminl, (2)

Quand i pleut à gros bouillons, c'est 'n plûve dè 24 heures. (3)

A Braine-le-Comte on dit également quand il pleut à bouillons : *i plût à tellos dè troñ-je* et quand il pleut très fort : *i plût q'les quîs boiri-nte in stoquant.*

Il existe dans le folklore météorologique un grand nombre de pronostics basés sur le comportement des animaux. Cela n'a rien d'étonnant puisqu'on en trouve déjà de nombreux exemples chez les Anciens et en particulier dans les *Pronostics* d'Aratus, l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien et les *Géorgiques* de Virgile.

On a beaucoup discuté sur cette faculté exceptionnelle qu'auraient les animaux et en particulier les oiseaux de prévoir le temps. Nous avons l'impression que cette faculté réside tout simplement dans le fait que l'état des animaux, comme celui de l'homme d'ailleurs, est influencé par la modification de certains éléments météorologiques comme la température, l'humidité, l'électricité atmosphérique, etc. Les conditions dans lesquelles nous vivons nous ont rendus moins sensibles à ces variations ce qui nous fait considérer comme extraordinaires les réactions tout à fait naturelles des animaux.

Voici les dictons basés sur le comportement des animaux que nous avons recueillis.

C'est signe de pluie :

Quand les cats s'erlâvtè, [B] (4)
Quand les mierlaus chifeltè, [B] (5)
Quand les oies, les canards cryte in battant leus pènas, [B, L] (6)
Quand les cos cant-tè pus fort que d'habitude, [B] (7)
Quand les mouches à miel èn quit-tè ni leu riche, [B] (8)
Quand les arondges rastè l'iau, [B, L] (9)
Quand 'l lumeçon a del terre su s'queue, [B, L] (10)
Quand les coulons s'espupillitè, [L] (11)
Quand les paons cryte : deyau, deyau, [L] (12)
Quand les crapauds 's mousté, [L] (13)
Quand 'l quèvau tape del patte, [L] (14)
Quand les oies rû-yitè d'iau su leu dos, [L] (15)
Quand les cos cantitè par nûte, [L] (16)
Quand les abeilles rétte è monchau [L] (17)

C'est signe de beau temps :

Quand les mouchettes volte au nûte, [B, L] (18)
Quand les queutsoris volte au nûte, [B, L] (19)
Quand les arondes voltè haut, [B, L] (20)
Quand 'l lumeçon a del hierbe su 's queue. [B, L] (21)

C'est signe d'orage :

Quand les vaques queurte in rlèvant leu queue, [L] (22)
Quand les mouches piqtè fort, [B, L] (23)
Quand les pourchas queurte avû des festu din leu gueule. [B] (24)

Nous avons aussi recueilli dans ces deux localités quelques pronostics que l'on retrouve un peu partout. C'est signe de pluie lorsque le sel de cuisine se mouille, lorsque certaines pierres se couvrent d'humidité, lorsque les portes et les fenêtres deviennent plus difficiles à ouvrir, lorsque les cheveux sont plus bouclés, lorsque les cors aux pieds font mal, lorsque les écailles du cône de sapin se resserrent.

Tous les dictons qui précèdent sont beaucoup plus curieux que vrais et ne présentent guère d'intérêt au point de vue météorologique. Ceux qui suivent sont beaucoup plus intéressants car ils peuvent être expliqués scientifiquement.

C'est signe dè bon temps quand 'l fumiére monte drôut, [B] (25)

cela indique en effet que l'air est calme et peu humide, deux signes annonciateurs du beau temps.

C'est signe dè gèlée quand les mines so-nté fort [L] (26)

car en cas de gelée les conditions dans la basse atmosphère sont favorables à la transmission du son.

C'est signe dè plûve quand on étét les cloques dè Wannebecq, [L] (27)

Wannebecq est en effet situé au SW de Lessines, direction habituelle du vent avant le passage d'une dépression, c'est-à-dire avant l'arrivée de la pluie.

C'est signe dè bin temps quand les prés brasste [B, L] (28)

c'est-à-dire quand un léger brouillard se forme à la surface des prés au coucher du soleil. Cela indique un fort rayonnement nocturne donc un ciel peu nuageux à serein et une atmosphère sèche, deux signes annonciateurs du beau temps.

C'est signe dè biau temps quand il a assez d'bleu pou fai ène marone dè gendarme [L] (29)

en effet, cette petite éclaircie indique que la dépression a passé et que le beau temps va revenir.

C'est signe dè plûve quand il a è brouillard autour del belle [B, L] (30)

car cela indique qu'un voile de cirrostratus couvre le ciel et qu'une dépression approche.

Le dicton suivant, recueilli à Hellebecq près de Lessines mérite que l'on s'y arrête :

C'est signe d'ardîche quand les iaux 's troubelle dvé 'l puche. [L] (31)

Il est évident que la plupart des puits ne se ressentent pas du passage des orages même les plus violents. Par contre, il en est quelques uns qui se comportent d'une façon curieuse. Tel peut voir son niveau augmenter, tel autre se troubler, tel autre devenir bouillonant et même bruyant. Dans l'esprit de la personne qui nous a transmis ce dicton le phénomène était général alors qu'à l'origine, il ne devait certainement s'appliquer qu'à un puits bien déterminé.

En terminant, qu'il nous soit permis de remercier MM. G. Tondeur, J. Delvin et J. Waneukem qui ont bien voulu nous aider à recueillir ces dictons.

Menus Faits

N. B. — A partir de ce numéro nous donnerons pour les Menus Faits, l'indice de classement qu'ils auront dans la table analytique qui paraît à la fin de l'année, table dressée d'après le Plan de l'Enquête folklorique permanente.

Drapelet de la Sainte Trinité.

M. Emile Van Heurck, dans son œuvre « Les Drapelets de Pelerinages (page 507) renseigne un drapelet de la Ste-Trinité qu'il attribue à une localité inconnue du Nord de la France.

Possédant dans mes collections un drapelet ancien répondant exactement à la description qu'il en donne, j'ai fait maintes recherches et suis parvenu à l'identifier.

Ce Drapelet n'est pas Français mais Belge. Il peut être assigné à l'Eglise de la Ste Trinité à Mont-St-Aubert (au Nord de Tournai).

Identification : en venant de Tournai, dont les fortifications sont représentées dans l'angle de droite, on rencontre d'abord au Nord de l'Escaut et en bordure de la route, la Chapelle de N. Dame de la Tombe, (elle existe encore mais ne sert plus au culte) ; sur le même plan au Sud-Ouest, l'Eglise St-Omer de Kain-centre ; plus haut, tout à l'Ouest, celle d'Obigies ; au Nord-Ouest du mont, le moulin à vent de Barbissart — il n'existe plus — au hameau de Léaucourt ; le moulin à l'Est est celui de Mouncourt (existe encore).

Ce drapelet a été créé probablement vers 1729, année où fut érigée sous le pontificat d'Innocent XIII, une confrérie de la Ste Trinité (les costumes des personnages représentés sur le drapelet indiquent d'ailleurs cette époque). Des pèlerinages en l'honneur de la Ste Trinité, pour le rachat des âmes du Purgatoire, eurent lieu dès l'an 800.

L'Eglise de la Ste Trinité a reçu ses proportions actuelles en 1640 par maître Jehan Bourdeau, curé du lieu ; elle avait subi plusieurs modifications et agrandissements successifs depuis qu'elle avait remplacé l'ancien temple romain du 2e siècle, élevé par Lupus, chef des Albaniens, en l'honneur de Janus, et au 3e siècle la déesse Minerva fut substituée à Janus ; soixante ans plus tard il fut converti en chapelle dédiée à la Ste Vierge.

La dénomination de Mont-St-Aubert (ce mont qui a 149 m. domine tout le Tournaisis ; on découvre de son sommet 59 villages Belges et Français) est probablement la conséquence du séjour que St-Aubert, Evêque de Cambrai, ayant le Tournaisis sous sa juridiction y fit au 7e siècle ; il agrandit la Chapelle et érigea St-Aubert en paroisse. C'est une origine très ancienne.

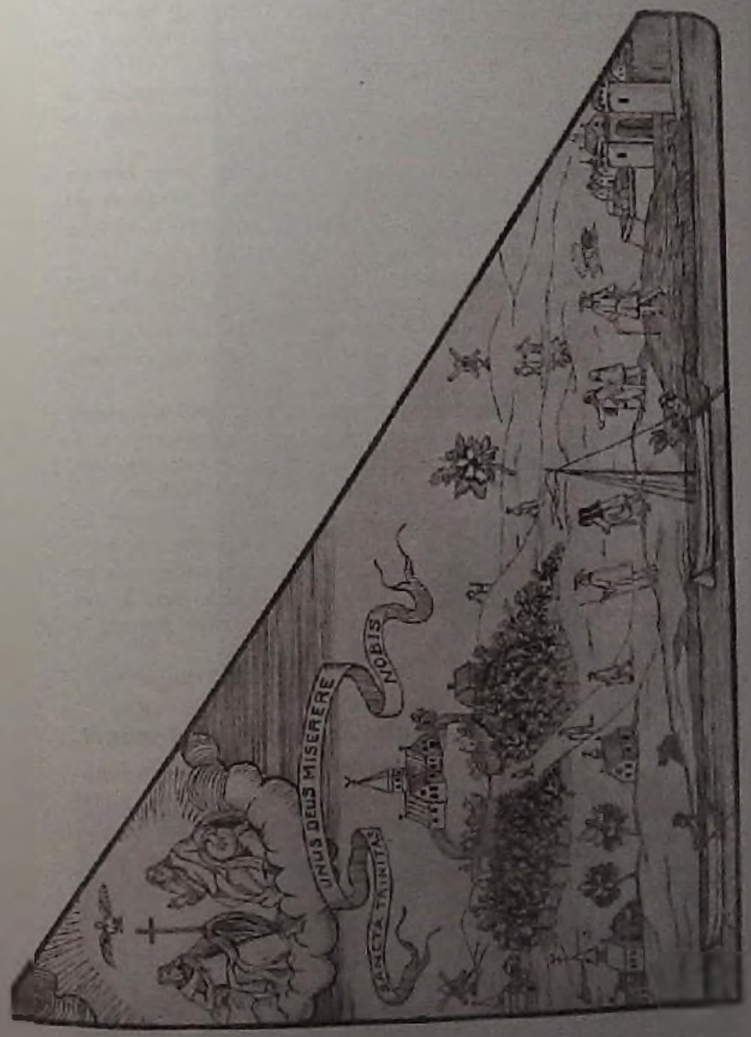

Les pèlerinages en l'honneur de la Ste Trinité, en lisant depuis le 9e siècle, introduisirent la dénomination de « Mont de la Ste Trinité », et sont actuellement, presqu'entièrement en désuétude.

St-Aubert y est encore invoqué pour maladies d'enfants.

Les Archives de l'Eglise de Mont St-Aubert sont absolument muettes au sujet de l'existence de ce drapelet, dont existait une reproduction (gravure sur bois).

OCTA DU CAJU.

(A. I. 1).

Les pénitents de Furnes.

Le spectacle moyenâgeux de la longue théorie de pénitents masqués par une cagoule noire et portant de lourdes croix, est un des principaux attraits de la procession de Furnes.

Quantité de personnes qui suivent sous cet accoutrement la procession nus-pieds, appartiennent à la bonne bourgeoisie de Furnes.

Dans les villes et dans nos campagnes, le confesseur impose comme punition des péchés confessés, un chemin de croix et on peut voir dans les églises les pénitents se transporter à chaque station du chemin de la croix et y dire plusieurs ave.

Mais à Furnes cette punition ecclésiastique a lieu à la procession et ce sont les pénitents noirs que l'on voit défiler. Mais il n'est pas défendu, comme dans les pèlerinages, de se faire remplacer. C'est ainsi que quantité de figurants sont des substituants payés par les coupables.

Cette procession nous rappelle qu'un de mes oncles, devenu officier d'artillerie, joua un tour pendable aux nombreux participants de la procession. Il est vrai qu'il était enfant à cette époque. Les processionnaires s'habillaient dans l'église Ste-Walburge et dans la sacristie. Tous hommes et femmes vont nu-pieds et ils rangeaient leurs chaussures sous un meuble quelconque. Or mon oncle et d'autres polissons s'emparèrent de tous les souliers et en firent une montagne dans la sacristie. Cela donna lieu à des bagarres fameuses et depuis lors l'église resta fermée durant la procession.

(A. I. 2).

LOUIS STROOBANT.

Sainte Ragenufle à Incourt.

J'ai assisté le jour de la Pentecôte à la procession Ste-Ragenufle à Incourt. (v. *Folklore Brabançon*, XVIIe année, p. 13).

Ravissante de simplicité, de foi profonde, de naïve poésie. On m'a montré une fillette qui fut guérie l'an dernier par l'eau miraculeuse.

Ci-joint deux photos :

1) Le curé bénit la fontaine en traçant sur l'eau une croix avec la relique.

2) Le curé vide le verre d'eau que lui a présenté le jeune homme agenouillé.

Remarquer à droite le gardien qui a procédé au nettoyage de la fontaine au moment de l'arrivée du cortège.

(A. I. 2).

P. MOUREAU (†).

Vol de sorcières, la nuit.

Comme leurs devancières, les sorcières d'aujourd'hui connaissent le mystère à la faveur duquel elles pourraient prendre leur envolée, la nuit et se livrer à des randonnées de propagande.

Incourt. Sainte Ragenufle. Le curé bénit la fontaine (Pentecôte 1929).

Incourt. Procession Sainte Ragenufle. Le curé boit un verre d'eau puisée à la fontaine.

Mais l'invention des aéroplanes et de leur mise en marche pendant la nuit, rend très prudentes les sorcières qui s'exposeraient à des accidents graves, et à être reconnues, pour le surplus par les affûteurs *(biaconniers)* et les gens veillant qui, un parent malade, qui, une vache sur le point de vêler.

(Entendu à La Croix, sous Ottignies).

Ruchaux, juillet 1939. AD. MORTIER.

(A. III. 2).

Li Tchôdmarke (Le Cauchemare).

De toutes les manifestations démoniaques, *li tchôdmarke* est certes l'une des plus communes et aussi des plus douloureuses.

On prétendait qu'à la faveur des pouvoirs extraordinaires du Diable, une sorcière s'introduisait dans votre chambre, montait sur votre lit, se glissait entre les draps et venait s'appuyer de toutes ses forces sur votre poitrine pour tâcher de vous étouffer.

La pression était pénible, mais l'état prenait fin dès que l'on appelait le patient par son nom de baptême.

Un moyen de se préserver de la *tchôdmarke*, était de déposer, contre son lit, ses chaussures : pantoufles, souliers ou sabots, les talons vers le bois de lit, les pointes en dehors ; de cette façon, la sorcière ne pouvait monter sur le lit.

Un autre moyen, mais plus cruel, consistait à déposer sur sa poitrine, un coûteau ou un poinçon la lame ou la pointe tournée vers le dehors. On dit qu'un jour, un jeune marié, trop regardant dans son ménage, au gré de sa femme et de ses beaux-parents, était sujet à des cauchemars journaliers. Il se plaça ainsi, en cachette, sur le cœur, une alène fort effilée ; le lendemain, on trouvait sa belle-mère morte dans son lit, portant, à la poitrine, une blessure d'origine inconnue, petite mais profonde, d'où s'échappait un léger filet de sang.

Si, pendant la torture, on pouvait blesser son bourreau, comme par exemple le griffer au visage, le blessé en portait les marques et se désignait tout naturellement à la vengeance de son partenaire. Mais les méprises étaient fort possibles et que de drames déplorables eurent une erreur pour cause originelle !

L'instruction est en train, très heureusement de dissiper ces vilains malentendus.

Ruchaux, août 1939. AD. MORTIER.

(A. III. 2).

On fagot èt on fagot, etc.

Il s'agit d'une espèce de rengaine que l'on chantait à la célébration des baptêmes et des mariages et des *bistokes* (fêtes anniversaires, fêtes patronales, etc.)

Son débit fort simple et l'air sur lequel on la chantait, qui s'apparentait au plain-chant la mirent vite en vogue, surtout dans les milieux populaires, illettrés.

On chantait, sur une seule note, les nombres bisyllabiques (*quatôze, dèz-sèpt, dèz-hût*, etc.) et même trisyllabiques (*Quarante-onh, quarante-deux*, etc.).

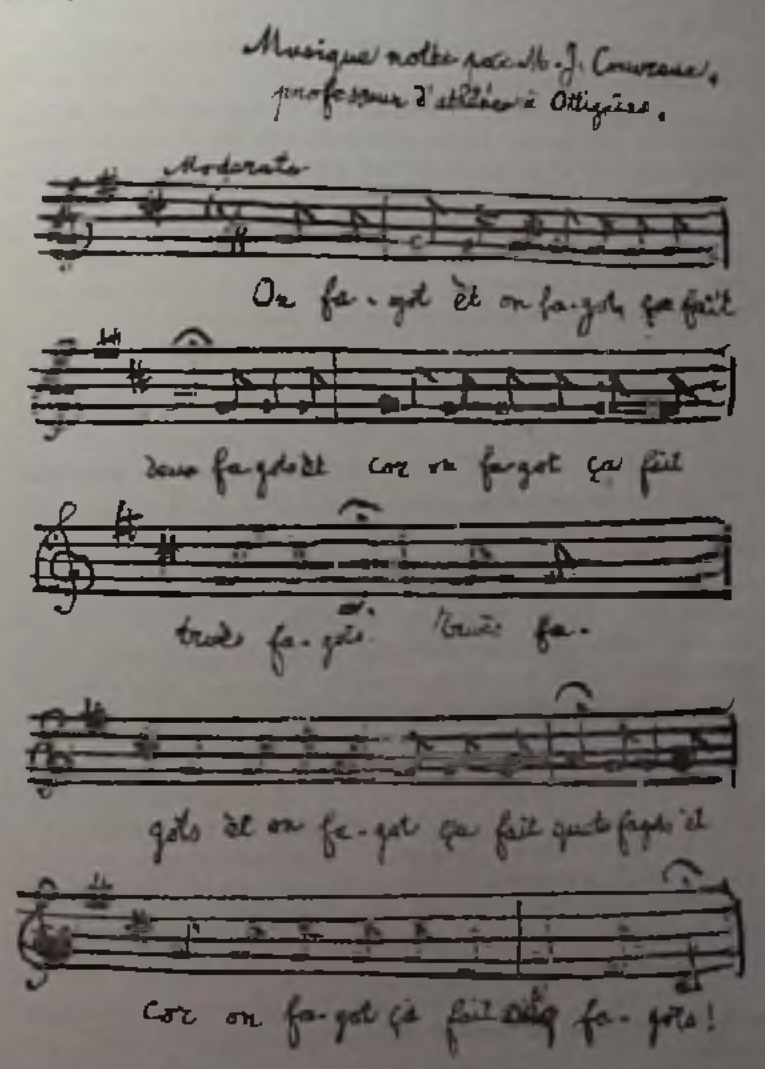

On fagot et on fagot, ça fait deux fagots
Et cor on fagot ça fait trwès fagots
Trwès fagots et on fagot ça fait quate fagots
Et cor on fagot ça fait céq fagots,
Céq fagots et on fagot ça fait chis fagots
Et cor on fagot ça fait sèpt fagots.
Sèpt fagots et on fagot ça fait hûts fagots
Et cor on fagot ça fait nef fagots
Etc., Etc.

AD. MORTIER

Ruchaux, juillet 1939.

(B. IV. 1 et D. V.).

Dons de baptême.

Jadis on donnait des plats, coupes ou de l'argent lors des naissances.

Nous en trouvons de nombreux exemples dans un mémorial de la famille Moens.

— « 1550, 17 Ober geboren Mayken Moens peters den prelaat van pareq Charles van linden galt eene schoone zilvere vergulde schaal wegende 24 onsen ende haar peten Claarken vander myre is getrouwd geweest met Hans Comperis.

— 1608 14 Junio geboren Cornelis Moens peter Jan Joockens greffier der stadt pete Anna Bosschaert lest weduwe wijlen Abraham Adriaenssens peter gal een zilvere schenk talloir met vergulde kanten — stirf 7 Augusti des zelfs jaar.

(Copie du Ms 311, tome XV des archives du Conseil héraldique).

(B. IV. 1). L. STROOBANT

L'esprit populaire et la guerre.

L'esprit populaire ne perd jamais une occasion de se manifester. Un évènement s'est à peine produit qu'aussitôt on voit apparaître des fantaisies, des satires ; tout comme on assiste à la naissance de légendes. Voici un exemple de manifestation de ce genre.

Quelqu'un dit, et écrit en même temps, ce qui suit, les mots étant écrits l'un au dessous de l'autre : *Mussolini, Hitler, Chamberlain, Daladier*, sont réunis en conférence pour discuter. Sera-ce la *paix ? Non !* La *guerre*.

M u s s o l i n i
H i t l e r
C h a m b e r l a i n
D a l a d i e r
P a i x ?
N o n !
G u e r r e.

Guerre ? Qui en retirera le profit ?

Telle est la question ? Cherchez. Voici la réponse. Prenez la troisième lettre de chaque mot et vous aurez la réponse : *Staline*.

Lors de la guerre 1914-1918, nous aurions voulu déjà que l'on s'efforçât de récolter tout ce qui était particulier aux évènements et trahissait les dispositions de l'esprit populaire. On n'a rien fait pour cela, sinon quand il était trop tard on l'a bien regretté.

Voici qu'une nouvelle guerre commence. Sera-t-on plus avisé ? Non pas. Les hommes, ceux qui prétendent au rang de dirigeants, ne sont pas mûrs encore pour comprendre la nécessité d'étudier l'homme longtemps, patiemment, objectivement dans tous ses faits et gestes, si on veut arriver un jour à connaître les mécanismes de sa psychologie et l'élaboration de sa vie sociale.

Nous sentons tellement bien cette impuissance que nous nous sommes abstenu complètement de rien tenter dans ce domaine, au présence de la nouvelle guerre.

Et nous avons bien fait.

Un de nos collègues devait donner à l'I. N. R. une causerie sur le Folklore de Guerre. On a trouvé le sujet trop scabreux. On y a vu du picrate et de l'ypérite et on a tout bonnement supprimé sa causerie bien qu'elle eut été annoncée. Ce qui est incroyable c'est que ni les psychologues ni les sociologues ne se préoccupent d'analyser l'évolution des évènements. Qu'ils sont loins encore d'avoir la moindre tournure d'esprit scientifique ! (1)

(C.). A. M

Les Loups et le Violon.

L'hiver était très rigoureux : la neige recouvrait le sol et un vent glacé soufflait du Nord. Les loups avaient fait leur réapparition en roman pays de Brabant.

Le 17 janvier, il y avait fête à Sart-Messire-Guillaume, à l'occasion de la Saint-Antoine, patron de la paroisse et le violoneux de Ruchaux s'était rendu là-bas, pour faire danser la jeunesse.

A dix heures, les derniers couples s'étant retirés — on n'était moins tardifs qu'actuellement, en ce temps-là — le violoneux alla souper et remisa son instrument. Selon la coutume, la cabaretière coupa en quatre deux tartes destinées à la femme du musicien.

Ainsi nanti, notre homme prit le chemin du retour.

Arrivé au Tchampya, près de Court-St-Etienne, il se confia au sentier qui allait alors, à travers bois, de ce hameau vers le plâteau de la Quinique.

Mais il avait à peine pénétré dans le taillis, qu'il se vit entouré de loups affamés, aux yeux étincelants dans la nuit. Il n'eut que le temps de grimper sur le premier arbre venu et se tint sur une branche à quelques aunes du sol. Les loups faisaient des sauts furibonds pour l'atteindre ; les dents de l'un d'eux frôlèrent ses souliers. Il leur jeta ses tartes, espérant les calmer ; les tartes furent avalées sans être mâchées.

Le temps passait et les fauves s'obstinaient à l'atteindre en hurlant affreusement.

L'homme sentait ses forces faiblir et ses membres s'engourdir par le froid ; il se voyait dévoré vivant.

Réunissant ses forces et sa piété, il voulut offrir à la Vierge l'audition du dernier cantique dont il avait appris la musique. De ses doigts raidis par le froid, il saisit son violon et tant bien que mal, il joua. Mais miracle ! les loups s'enfuirent dans toutes les directions : la musique les avait épouvantés !

---

(1) Depuis que cette note a été écrite, la Commission Nationale de Folklore a décidé d'entreprendre une enquête sur le folklore pendant la guerre. Voir plus loin le questionnaire.

Il se décida enfin à descendre de son perchoir improvisé, gelé. Il se mit en route, jouant, jouant toujours, malgré la bise qui gelait ses doigts. Sa femme fut très surprise, en se dirigeant vers la porte pour l'ouvrir, d'entendre le violon qui ne cessait de jouer.

La Saint-Antoine fut longtemps vénérée et fêtée dans la famille du violoneux.

Cela se racontait à la veillée, autour du feu de bois qui faisait vaciller les ombres sur les murs blanchis à la chaux.

Ruchaux, juillet 1939. AD. MOUTIER.

(C. I.)

Un prénom curieux : Valmy.

Le choix des prénoms est limité par la loi du 11 germinal an XI aux noms en usage dans les différents calendriers et à ceux des personnages connus de l'histoire ancienne. — Voir Roland et Wouters, Guide pratique de l'officier de l'Etat civil, Bruylant, Bruxelles (Nos 420 et s.). — Edouard Lévy, Le manuel des prénoms.

La loi de l'an XI avait pour objet de mettre un frein à la fantaisie des parrains. Ne poussait-on pas la sottise jusqu'à choisir pour le nouveau né des prénoms ridicules ? Sous prétexte que la rose et la marguerite sont des fleurs, on imaginait de gratifier de pauvres petits de prénoms tels que Chou-fleur ! Engagez-vous donc dans la vie avec une telle étiquette...

La passion républicaine inspirait aux citoyens zélés et fervents sans culotte un choix d'une autre nature quand il s'agissait de baptiser leurs enfants. Les hauts faits d'armes de la révolution n'étaient pas oubliés. Le nom d'une localité où les soldats de la République avaient vaincu les tyrans devenait ainsi le prénom d'un futur défenseur de la liberté. En cherchant dans les registres de l'état civil du temps, on trouverait, à côté d'innombrables Kléber et de multiples Marceau, des Jemappes Dupont et des Fleurus Durand. Cette façon d'attester ses convictions révolutionnaires dura ce que durent les modes.

Chose singulière, le prénom de Valmy paraît avoir survécu à tous les régimes qui se sont succédé en France. Valmy, ce petit village proche de Ste-Menehould, aux confins de l'Argonne, où Dumouriez et Kellermann arrêtèrent les Prussiens, le 30 septembre 1792, est devenu, du moins en Wallonie, un prénom traditionnel, encore usité aujourd'hui. Voici une liste de localités où l'on peut trouver, sur les registres de la population, ce prénom porté par des contemporains. Cette liste n'a nullement la prétention d'être complète. Chacun pourra y ajouter d'autres communes, selon ses connaissances personnelles.

Pays de Charleroi : Gosselies (6 individus), Ransart (8), Luttre, Rêves, Courcelles, Chatelineau, Gilly, Jumet, Viesville, Lodelinsart.

Bornage : Wasmes.

La plupart des braves gens ainsi prénommés ne se doutent pas de l'origine belliqueuse de leur patronyme. Après tout, cela ne sonne pas si mal, et cela vaut mieux en tout cas que Marat, Couthon, Fraternité, Civisme, Poliron et Poireau (1) qu'on trouve dans les registres du temps. (Voir Humblet, Traité des noms, p. 57).

Les lecteurs du Folklore brabançon pourront compléter cette liste afin de déterminer l'aire d'emploi du prénom de Valmy. La recherche est de circonstance, puisqu'on célèbre cette année le 150e anniversaire de la Révolution.

(D. I.). AR. CARLIER.

Arille, prénom nivernais.

Simetus Ariglius, dont on a fait St-Arille, fut évêque de Nevers de 581 à 594. Il fut enterré en cette ville dans l'église St-Vincent, qui prit dès lors le nom d'église St-Arille.

M. Desforges, secrétaire de la Société académique du Nivernais, a eu l'obligeance de rechercher dans les registres paroissiaux de St-Arille, sur ma demande, quel avait été l'emploi du nom de cet évêque comme prénom. Ses recherches ont porté sur les années 1768 à 1791. Rien que sur la lettre B, on trouve pendant cette période 61 garçons qui se vont vu attribuer Arille comme prénom, soit principal, soit secondaire. On peut donc dire que ce prénom était à l'époque fort répandu.

La paroisse fut supprimée à la révolution et l'église démolie. A partir de cette époque, le prénom va tomber en désuétude. Au dire de mon correspondant, il n'y avait plus à Nevers qu'un seul homme qui le portait et il est mort voici une douzaine d'années.

Il est à remarquer qu'à Nevers on écrit Arigle, par imitation de la graphie latine. Mais cette manière d'écrire ne doit pas induire en erreur, le groupe -- gl -- équivalant à l' « l » mouillé, comme en provençal et en italien.

Reste la question de savoir comment ce prénom nivernais a été introduit en Hainaut.

Mes recherches, basées sur des souvenirs familiaux, m'avaient conduit à un certain Arille Bailleux, fils d'un meunier de l'abbaye d'Aulne, sous Gozée, où il est né en 1852. C'est la première fois que ce prénom apparaît dans les registres d'Etat civil de Gozée. On le voit se répéter après 1852. Le Bailleux en question est donc l'introducteur du prénom dans cette commune. Et de me demander si par hasard le meunier de l'abbaye d'Aulne, son père, n'avait pas connu ce prénom par un batelier français, du pays de Nevers, ayant fait escale à son moulin, établi sur une dérivation de la Sambre.

J'ai fait part de cette hypothèse à M. Desforges de Nevers. Celui-ci m'apprend que la paroisse St-Arigle est celle des mariniers de Loire et des voituriers par eau. De nombreux bateliers

ont adopté Arigle comme prénom, surtout au XVIIIe siècle, ainsi qu'on l'a vu plus haut, comme d'ailleurs nombre d'artisans.

Il existe un registre de la Confrérie St-Nicolas (celle des mariniers de Loire) à Nevers. De 1835 à 1861, ce registre ne mentionne que trois bateliers portant ce prénom. Mais il ne faut pas perdre de vue que tous les bateliers ne figurent pas sur ce registre. Ajoutez à cela qu'il n'y a que soixante ans entre la disparition de l'église St-Arille (1791) et la naissance d'Arille Baillenx (1852) et que le marinier connu du meunier d'Aulne pouvait être sexagénaire. L'hypothèse de la priorité ne pourrait être écartée — tout au moins en ce qui concerne l'introduction de l'appellation par un Nivernais à Gozée — que si l'on découvrait le prénom dans une autre localité de la région à une date antérieure.

Arille s'est répandu assez rapidement au pays de Charleroi, mais ne paraît guère en être sorti. Introduit par l'écriture, il se prononce Arile — avec un seul l. — On trouve parfois la graphie Aril qui est purement phonétique. A Chatelineau, le prénom était naguère porté par une femme, sans doute par imitation de Camille.

Faut-il ajouter que St-Arille n'apparaît au calendrier que le 29 février ? De telle sorte que celui qui porte ce prénom n'est fêté qu'une fois tous les quatre ans, c'est à dire « l'année bizète ». Un patronyme idéal pour les parrains avares ! La règle traditionnelle veut qu'on ne refuse pas d'être parrain. Mais le choix judicieux du prénom peut avoir une influence sur la périodicité des cadeaux.

(D. I.). AR. CARLIER.

La Porte aux Broquettes.

Les archives de Châtelet possèdent une pièce de grand intérêt au sujet d'atrocités qui furent commises en 1578 par le comte paladin Jean Casimir.

« ... de sorte qu'un chun (chacun) estoit constraint de quitter et abandonner ses maisons et biens les laissant perdre tant ceux qui estoient engraigez que ceux qui estoient en champaigne et les fruicts quy prouvenoient des arbres et ce nom seulement advenu audit Bouffioult avus (mais) en tous ses quartiers a cae (cause) des gens de guerre qui pilloient et violloient un chun et quan mesme temps Chastelet fut brusle, viellant femmes, filles et pendans les hommes p (par) le membre honteux pour les ranchonner ».

Le souvenir de ce supplice infligé par Casimir fut perpétué par le nom donné à l'une des portes des fortifications. La porte a disparu mais le nom est resté : c'est « la porte aux broquettes » déjà citée en 1638. (Cf. Dorras, p. 246).

(D. I.). PAUL MOURRAU. (†)

Bâtons à quatre bouts.

Lorsque les troupes de Louis XIV envahirent le roman pays de Brabant, en 1667, une patrouille se présenta, pour réquisitionner bétail et autres nourritures, à la ferme du Chenoy, sous Court Saint-Etienne, appartenant à l'abbaye de Villers-la-Ville.

Elle fut reçue par les ouvriers de la grange, armés de fléaux. Les Français durent battre en retraite et en s'enfuyant, ils vociféraient, dit-on dans le pays, contre *les maudits paysans, avec leurs maudits bâtons à quatre debouts* (bouts).

Ruelhaux, juillet 1939. AD. MORTIER.

(D. II.).

Abbayes du Hainaut.

Le manuscrit n° 314 des archives du Conseil héraldique, p. 19 et suivantes, contient la liste des abbés d'Aulne (1230 à 1640) :

Moroilles (1193 à 1625).
d'Hautmont (1298 à 1625).
de Hasnan (1314 à 1639).
Liessies (1213 à 1640).
St-Ghislain (1268 à 1639).
Prévots de Ste. Waudru et S. Germain (1270 à 1631).
Abbés de S. Denis (1312 à 1623).
de Bonne Espérance (1131 à 1641).
de Vicogne (1229 à 1632).
de S. Feuillan (1137 à 1637).
Primus et Abbés des Escolliers à Mons (1317 à 1623).
Abbés de Cambron (1196 à 1635).

(D. II.). LOUIS STROOBANT.

Les origines de Granvelle.

Thomas Perrenot, chevalier, sire de Chantonay, de Cantecroy reçut des lettres patentes en juillet 1570 portant érection de la terre de Cantecroy en Comté.

Suivant de la Houssaye, *Réflexions politiques sur les Annales de Tacite*, vol. IV, livre 13, f° 88 le comte Perrenot était fils d'un serrurier.

(D. II.). LOUIS STROOBANT.

L'incendie de la cour de Bruxelles en 1731.

Mémoire pour le controlleur de la cour on a tel autre qu'il appartiendra de tout ce qui peut et doit trouver dans les ruines du grand salon et sur la voute de la chapelle de la cour, appartenant à Messieurs les conseillers premier Roy d'armes vandan Leene et Iaerens.

Premièrement un joyaux enchassé en or, garni de plusieurs diamans et autres petits joyaux tant bagues d'or que d'argent avec un bénitier d'argent.

Item deux pairs des cuilliers et deux pairs des fourchettes d'argent.

Item plusieurs cachets tant dargent que de cuivre.

Item quatre petits plats d'argent pour prendre du chocolat qui étaient sur la voute de la chapelle.

Item deux mortiers de cuivre rouge avec leurs pilons.

Item une grande quantité de galons d'argent à bruler qui doit estre fondus sur la même voute.

Item sept galons de chapeau et des deux jupes qui doit se trouver aussi pour argent brulé.

Item quelques colliers de cuivre doré.

Item une quantité de chandelliers de cuivre avec leurs ferrailles et mille choses que leur nom se donne en voyant de quoi ils auront la bonté de ce qu'il se trouve de mettre de costé.

Item trois estuves de fer.

Item une quantité des serrures et autres ferraille.

Item un autre quantité des ferrailles reposant dans trois mandes qui doivent estre près de l'un l'autre estant dans une armoire et deux mandes.

Item beaucoup d'Espées, sabres des Turcqs, fusils, Pistolets à l'antique et moderne, beaucoup de lammes d'Espées d'Espagne et autres.

Item l'Archiduc Léopold en bronze doré come plusieurs autres pièces de bronze à l'Antique.

Item passant 5 cent Livres d'Estin fondu des trois familles étant une partie en despots d'un orphelin.

Item comme aussi 400 livres de cuivre Idem.

Item neuf martaux grands et petits et deux haches avec quatre conies de fer.

Item une quantité de jettons d'or d'argent et cuivre peut estre fondus l'un dans l'autre.

Item plus de cent livres de plomb tant en semance, que poids et autres machinnes pour le Comptoir et un hacq pour les poulles passant pour le moins trent à quarante livres en plomb etc. aussi fondus.

Item un Tableaux représentant une femme peint par le fameux Rubens dont le controlleur de la Cour nous a rendu la pareille représentant un portrait d'homme lesquels cependant ont été jetté tous deux par la fenestre.

Item deux pierres de moulin avec ses ferailles et un autre petit moulin.

Item deux cent florins en argent qui estoient dans un tiroir à part dans un escriban du premier soussigné.

Item escus en espèce qui ont été consignés au dit premier soussigné par le [illegible] Zellhorzt pour droits des lettres patentes...

Pour extrait conforme du
Ms. N° 131, p. 162 du Conseil héraldique
(1) II).

Louis Stroobant.

Un Sirop de longue vie du temps de Charles Quint.

La Bibliothèque Royale, à Bruxelles, conserve sous le n° II, 878, un manuscrit très intéressant pour l'histoire de la médecine et du folklore qui s'y rattache.

Comme ce document, pensons nous, est inédit nous croyons utile de le publier.

P. H.

Syrop de Longue vie donné par Cranter, médecin de Bruxelles demande par Charlequint pour avoir gueri un seigneur de la maison de Croy parent d'un comte de Croy gouverneur de Charles quint au même temps qu'Adrien était précepteur de Charles Quint qui contribua dans la suite à le faire nommer pape sous le nom d'Adrien six.

Ce fut dans l'usage du syrop suivant que le Seigneur de Croy receut un soulagement considérable de tous les maux qui l'accablaient a Bruxelles.

Ce médecin Cranter quoique très âgé suivit Charles Quint en Afrique dans l'expédition qu'il y fit avec 50.000 hommes pour rétablir Mulei hassan dans Tunis après avoir pris le fort de la Goulote.

Syrop de longue vie duquel plusieurs donnent des descriptions différentes dans les pharmacopées de même des particuliers surtout dans les communautés relig.

Prenez dans le mois d'Avril huit livres de suc de mercuriale quatre livres des sucs de buglose et borrache, six livres de miel de Narbonne, faites bouillir dis minutes dans un vaisseau de terre passes par la chausse.

Pendant ce même tems faites eplucher trois a quatre onces de racine de gentiane et cinq a six onces de racines d'Yris nostras dit glayeul ou flambe le tout coupé par tranches pour être mis dans trois chopines de vin blanc en infusion pendant 24 heures.

Les sucs et infusion seront meles et cuits à consistance de syrop ny trop clair ny trop epais on passera par la chausse de frise d'Angleterre.

La dose sera de dis gros a une once et demie à jeun melé avec autant d'eau chaude, avec les precautions et la conduite d'un bon medecin et les egards dus a l'age a la constitution et a la différence des sexes.

Syrop pour les asthmatiques et les corps pituiteux.

Hache sanicle, bugle pulmonaire resine melisse sauge, ulmaria ortie le tout sera cuit dans un tiers de vin blanc et deux d'eau pour avoir trois livres de coulure que l'on passera et exprimera sur chaque chopine de liqueur on ajoutra quatre onces de sucre et deux de beau miel le tout sera cuit a consistance de syrop assez cuit.

On melera une bonne cuilivrée de ce syrop avec demie versée de teinture de racine de tussilage et de meum.

Une autre version postérieure dit que le syrop doit être fait au mois de Juin avant que la mercuriale monte en graine.

Elle dit aussi que ce secret a été donné au médecin bruxellois par un mahometan chez qui il logeait, appelé Ibrahim Napoli.

Cette dernière version a été copiée d'un livre d'un homme qui étant parvenu par ce secours à 92 ans a cru devoir communiquer au public le secret de ce sirop.

Voici le préambule de ce dernier, Santhuir, grand médecin.

Quiconque prendra tous les matins une cuillerée de sirop composé comme il sera dit ci-après, pourra s'assurer que tant qu'il plaira à Dieu de le laisser vivre, il n'aura besoin ni de médecin ni d'apoticaire, car ce sirop a une telle vertu et propriété de suc qu'il ne peut souffrir aucune corruption, ni mauvaise humeur ; dans le corps humain et fait tout sortir fort doucement en évacuant par le bas. Les belles et grandes expériences que j'en ai faites sur moi et sur autrui, nous doivent assurer que nous ne pouvons user d'un plus grand médicament et je crois certainement qu'il n'a pu être revelé que de Dieu, pour la santé et la conservation du corps humain. J'en avais toujours tenu le secret caché, afin que les merveilles que je faisais de ce seul sirop. Je fusse plus estimé et recherché que mes confrères. Je l'ai aussi été, mais il est tems dorenavant, qu'ayant atteint l'age de 92 ans, je mette sous leurs yeux cette vaine gloire et comme un pauvre homme du village de la Calabre me donna ce beau service, je le donne aussi liberalement a tout le monde. Je vous dirai donc par quelle occasion je l'ai eu du tems de l'Empereur Charles Quint, je fus elu par sa majesté medecin de cette belle armée qu'il envoya en Barbarie. La fortune voulut que le logis d'un bon vieillard me fut donné, lequel sachant que j'étais son hote, vint au devant de moi, se jettant à genoux à mes pieds rendant grace à Dieu d'un tel hôte. Je relevai cet homme, qui avait à ce qu'il me dit 132 ans et se portait aussi bien et était aussi gaillard que s'il n'en eut eu que la moitié de cet age.

(D. III.).

La famille de Louis van Beethoven.

Dans son savant travail sur l'*Ascendance de van Beethoven*, M. Ph. van Boxmeer, parlant de Jean van Beethoven, père du maître, écrit ce qui suit :

« Il eut encore un autre fils, Louis Maria, né le 2-4-1769, qui mourut six jours plus tard ; un second, Gaspard, apprit la musique et un dernier, d'après M. Van Aerde, nommé Nicolas-Jean, se destina à la pharmacie. Nous ignorons lequel fut le frère qui, d'après M. Herriot, légua au maître le fils Charles qui lui causa tant de tracas ».

Précisons à ce sujet ce qui suit. Jean van Beethoven eut en tout sept enfants : 1) Ludwig-Maria ; 2) Ludwig, le compositeur ; 3) Kaspar-Anton-Karl, né en 1774 ; 4) Nikolaus-Johann, né en 1776 (tous quatre cités plus haut) ; 5) Anna-Maria-Franciska, née

en 1779 ; 6) August-Franz-Georg, né en 1781 ; 7) Maria-Margarita-Josepha, ces trois derniers, morts en bas âge. Le fatal neveu Karl était le fils de Kaspar-Anton-Karl, décédé prématurément en 1815, après que l'inconduite de sa femme (la « Reine de la nuit », comme disait Beethoven) eut troublé ses dernières années. C'est par le neveu Karl que se prolongea la descendance du maître. Il eut un fils auquel il donna le prénom de Louis et celui-ci fit de même. Cet arrière-petit-neveu du compositeur, né en 1839, se fit condamner en 1872, à Munich, à quatre années de prison pour escroquerie. D'après une note dont nous ne parvenons malheureusement pas à retrouver la source, le dernier descendant de la famille, un Karl-Julius-Maria van Beethoven, né à Munich en 1870, aurait vécu pendant quelque temps à Paris comme journaliste ; rappelé en 1914 dans son pays pour le service militaire, il serait mort à Vienne, dans un hopital militaire, en 1917.

(D. II.). ERNEST CLOSSON.

Armoiries des van Beethoven.

Nous avons trouvé au manuscrit n° 63, p. 49 des Archives du Conseil Héraldique les armoiries des van Beethoven : *coupé d'argent et d'azur au chevron de gueules.*

L. S.

(D. II.).

La Warande de Diest.

La Warande de Diest qui est un enclos de 12 hectares 17 ares 52 centiares, entouré de trois côtés de murs, vient d'être léguée par le docteur Verstappen à la ville de Diest, à charge de l'aménager en parc public et de servir une rente viagère à deux domestiques.

Le docteur Verstappen décédé récemment était célibataire.

La Warande est un vaste parc aux arbres centenaires qui dépendait jadis de l'hôtel des Nassau dont la résidence était proche.

Grâce au legs du docteur Verstappen, Diest aménagera bien-

tôt la Warande de Guillaume d'Orange en parc public où la flore et la faune pourront s'épanouir en toute liberté et qui deviendra un lieu de pèlerinage pour les amis de la nature.

Comme légende on rapporte que Leopold I voulut l'acheter jadis, mais le grand'père Verstappen sortit une ceinture remplie d'or et paya comptant. La Warande contient d'anciennes ruines et nous avons de bonnes raisons de croire qu'il y a lieu d'y situer le *Disparghut* fameux de Clovis que A. Wauters a recherché à Duyebourg-lez-Tervuren.

(D. H.). LOUIS STROOBANT.

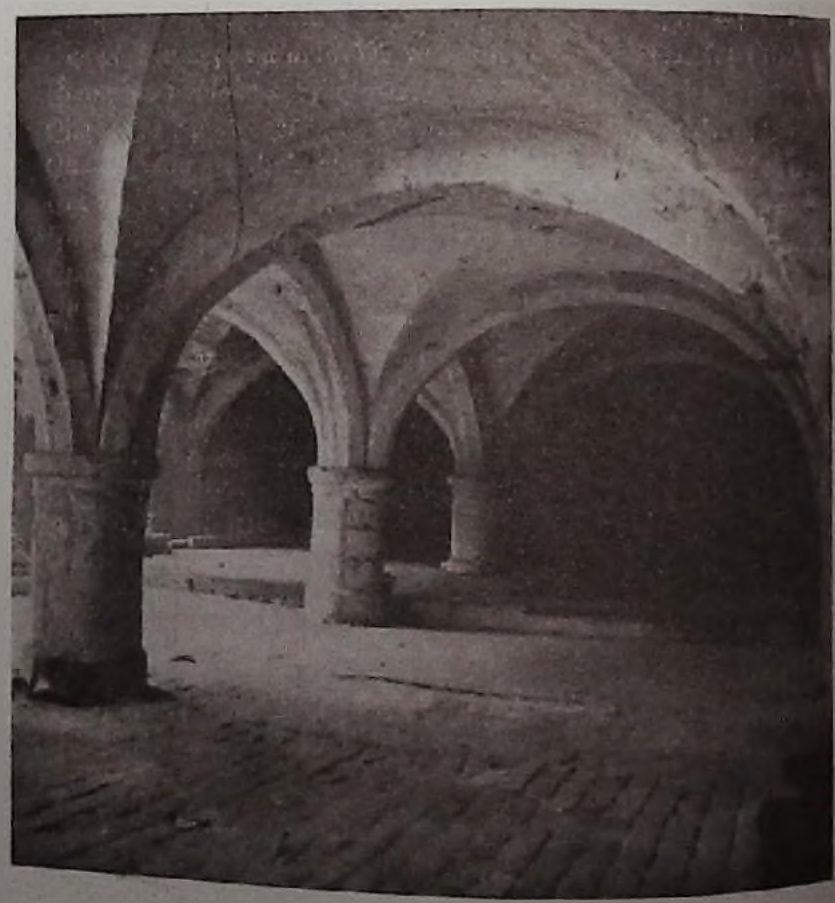

Les souterrains de la rue d'Or.

Un lecteur exprime son étonnement que nous n'ayons rien dit dans cette Revue des souterrains découverts dans la rue d'Or, lors des travaux de la jonction. C'est juste. Mais nous n'avions rien à dire qui n'eut été dit dans les journaux ou dans les revues au moment de cette découverte. Nos lecteurs ne nous ont pas envoyé d'original non plus. Toutefois nous pensons qu'il n'est peut être mauvais que notre publication en donne au moins une photographie. C'est-ce que nous faisons.

(D. H.).

Bibliographie.

(Belgique).

JAN LINDEMANS. *Geschiedenis van Opwijk.* (Imprimerie Hessens, Bruxelles, 1939, 1 vol. 304 + XXVI pages, 125 illustrations et une carte).

Tous les abonnés du *Folklore Brabançon* connaissent de longue date le Dr Jan Lindemans, animateur de la publication périodique *Eigen Schoon en de Brabander* et de l'association culturelle *Geschied- en Oudheidkundige Kring van Vlaamsch-Brabant.*

Ils le connaissent et apprécient à leur valeur — qui est grande — les travaux publiés par lui, plus spécialement ceux qu'il a consacrés à cette science jeune et passionnante qu'est la toponymie.

Parmi ces travaux la *Toponymie d'Opwijk*, parue en 1930, et d'autres, ne constituent à vrai dire que les fondations nécessaires à l'érection du monument que M. Lindemans se proposait depuis 30 ans, de consacrer à son village natal, la commune d'Opwijk en Brabant.

Voici, devant nous, ce monument de patience et d'amour, pieusement dédié à la chère mémoire d'Aloysius Antonius Lindemans, père de l'écrivain, et le premier historien d'Opwijk. C'est un modèle de monographie locale. Bien que fondé sur des recherches de caractère strictement scientifique, il se présente sans appareil d'érudition, de manière à ne pas intimider le lecteur profane. M. Lindemans se propose surtout d'intéresser ses concitoyens, de stimuler leur curiosité pour tout ce qui touche au passé de leur « Petite Patrie ». C'est pourquoi, ainsi que M. Vandenweghe le fit pour Hal, il réserve une place importante à la généalogie des familles. Le moyen est bon, sans conteste.

C'est pourquoi aussi le style est simple et clair, et les illustrations nombreuses.

La matière traitée est extrêmement riche : topographie et toponymie, mise en valeur du terroir depuis les temps les plus reculés, formation et croissance du village, rôle des seigneurs, des prêtres et des magistrats, fluctuations de l'activité économique, vie sociale, archéologie, etc., tous les aspects, enfin, de la vie d'une collectivité rurale au cours des siècles, sont abordés, dans l'ordre chronologique.

La consultation de l'ouvrage est aisée grâce à un Répertoire des noms des familles citées, à un Répertoire des noms de lieux, à une Table des matières et à une Table des illustrations.

Par le fait, il constitue un admirable instrument de travail pour les instituteurs qui, s'inspirant des directives du Plan d'études des primaires de 1936, voudraient puiser dans le milieu ambiant de l'école, le plus grand nombre possible de sujets de leçons (1).

En conclusion, il convient de féliciter M. Jan Lindemans, d'avoir mené son entreprise à bonne fin et souhaiter que son magnifique effort reçoive la récompense qu'il mérite amplement : une large audience parmi ses concitoyens d'Opwijk et des remerciements cordiaux de tous ceux qui portent intérêt à l'histoire du Brabant.

L. V.

Mélanges de Linguistique romane, 440 p. Vaillant Carmanne. Liége 1939.

A l'occasion de son admission à l'éméritat, les amis et anciens élèves de M. Jean Haust, lui ont offert un volume de Mélanges.

Parmi les études, contenues dans ce volume, présentant un intérêt folklorique ou brabançon, signalons les suivantes : *Bal* : sur le vocabulaire du jeu de balle dans l'ouest wallon ; *Bruneau* : les sobriquets modernes dans le village wallon de Chooz ; *Carnoy* : le problème de Wavre ; *Herbillon* : la vita Sancti Evermari et la toponymie ; *Rousseau* : Fausses étymologies, créatrices de légendes.

FÉLIX ROUSSEAU, *Fausses étymologies créatrices de légendes*, in *Mélanges de linguistique romane offerts à M. Jean Haust*.

S'élève contre les calembours qui ont fait de *Presles* l'emplacement de la victoire de J. César, de la *Zeuptre* à Gozée la *pierre de Zeus*, de Dinant = *dieu Nam*, Namur = Nam-mutuin = *Nam muet !*, Namèche = *Nam-meche* ; Ciney = 5 nés, etc.

(1) La préface nous apprend d'ailleurs que M. Lindemans avait pensé faire coïncider la publication de son travail avec la tenue de l'assemblée du *Geschied- en Oudheidkundige Kring van Vlaamsch-Brabant*, à Opwijk, en 1936. On voudra bien se souvenir qu'à l'occasion de ce « gouwdag » de l'association une Exposition d'histoire, de folkore, de généalogie et de biologie locales avait été préparée, qui suscita non seulement la curiosité des villageois, mais aussi l'intérêt de nombre de spécialistes, de savants et de pédagogues.

Au XVIIIe s. dans l'église N. Dame, de Namur, on montrait le *dieu Nam* en personne. C'était une idole (?) enchassée dans une colonne de l'église.

L'auteur parle du dolmen de Jambes, la pierre du Diable, alias pierre de Brunehaut, de la gatte d'or, de la tête du diable, du souterrain sous la Meuse, de la statue de Nam précipitée dans la Meuse à Namèche, des *cinq nés* de Ciney qui se nuent en *cinq nèyis* = cinq noyés !

Diane et Nano auraient rendu des oracles à Dinant qui aurait pris son nom de la déesse Diane. La grotte de refuge de Florennes fut identifiée avec l'autre de Diane.

Très bonne notice rappelant les légendes de la vallée Mosane.

LOUIS STROOBANT.

HENRI LIEBRECHT. *La Guirlande en roses de papier*. Quelques traditions et coutumes du Folklore Belge. 122 p. Grand format, 125 illustrations + Bandeaux et culs de lampe + 7 planches en couleurs. Prix 17 fr. 50. Edit. Usines Alimenta, 36, rue Bara, Bruxelles.

Evidemment il s'agit d'une publication publicitaire. Les usines Alimenta ont édité un luxueux album à un prix très modeste. A part les bandeaux, les culs de lampe et les planches en couleurs, les autres illustrations sont des croquis, assez détaillés toutefois pour qu'on puisse les baptiser : clichés au trait.

Les acheteurs de chocolat Côte d'or, trouvent dans leurs paquets des chromos, très bien faits qui doivent venir se superposer sur ces clichés. Si nous jugeons ce travail au point de vue folklorique nous devrons tout d'abord constater qu'il constitue une excellente propagande en faveur du Folklore, surtout qu'il est destiné à la jeunesse. Elle recevra par cet ouvrage une excellente initiation folklorique... Nous oserions presque dire que ce travail est une adaptation à l'usage de la jeune génération de notre livre sur Le Folklore Belge.

Les textes d'Henri Liebrecht, sans s'écarter des données exactes a su admirablement approprier le Folklore à l'esprit de l'enfance. Dans le genre des vieux conteurs, il fait parler Mère-Grand. Elle raconte de belles histoires à ses petits-enfants, répond avec intérêt et bonhomie à leurs questions avides de curiosités et de mystère.

Voici les titres de chapitres : En suivant la procession, Nous irons au pèlerinage, Le marches militaires de l'Entre-Sambre et Meuse, Du Combat du Doudou au Jeu de la Passion. Au Théâtre dont les acteurs sont de bois. Voyage au pays des géants.

Mais il convient aussi que nous disions un mot de la présentation, car les ateliers Goossens de la rue Hoberman, 27 à Bruxelles ont vraiment réussi une belle impression. Certaines planches en

couleurs notamment sont d'un coloris magnifique.

L'ouvrage ne se ressent pour le surplus nullement de son but publicitaire. Il donne l'impression d'un bel album. Aussi comme cadeau de St Nicolas ou de Noel recommandons nous ce travail à nos lecteurs soucieux d'initier leurs enfants au folklore.

A. M.

CHARLES D'YDEWALLE, *Liége, son âme, son visage.*

Coquet volume de 152 p.p. édité par *Tendances* à Liége, bien illustré par Madame Charles d'Ydewalle, avec préface du baron de Lannoit, l'actif commissaire général près l'Exposition de Liége.

L'auteur avec le talent qu'on lui connait, expose l'*Origine Sainte, la Commune, le Moyen âge et Démocratie, l'Epoque moderne, le Folklore, la Littérature dialectale, la Rue, les eaux, 1914, les légendes* de la cité ardente.

LOUIS STROOBANT.

Le R. P. FERD. PEETERS, S. J. vient de publier *Le château « Doggenhout » ou de Liere à Ranst* (planches) Magnifique plaquette de 20 p.p. dans laquelle l'auteur expose avec science et talent les beautés d'un ancien château historique de la campagne d'Anvers.

Ce château des van Ranst, branche cadette des Berthout, fut appelé aussi *hof van Liere* ou *van Kruyckenberg* passe aux van Berchem, autre branche des Berthout et ensuite aux van Liere. Il appartient depuis 1518 aux le Bègue par le mariage d'Odile van Liere avec Didier le Bègue et plus tard à Pierre vanden Daele, aux Ondaert et aux Rovalesca.

Cette belle monographie est illustrée de planches dont une extraite de la *Notitia Marchionatus Sacri Romani Imperii* par le baron J. Le Roy.

Voici quelques renseignements inédits sur les sires de « *Doggenhout* ».

Jan van Liere (1), sire de Berchem, Ranst, Noorderwyck,

(1) Une généalogie des van Liere, sires de Ranst, alliés aux van der Reydt (de Santhoven) etc., se trouve in Ms. N° 31, p. 28 des *Archives du Conseil héraldique*. Le Ms. N° 1, tome III, page 4, du *Conseil héraldique*, renseigne Jan van Lierre, sire de Berchem, Ranst, Norderwyck, Casterlé comme époux de Marguerite Blondel, fille de Guillaume Blondel, sire de Bonines et Argoules et d'Isabeau de Cambron. Elle est veuve en 1462. Ce furent les parents de A. Elisabeth van Liere épouse de Henri Estor, sire de Grand Bigard et B. Jeanne van Liere qui épouse 1° Arnou le Begge et 2° Paul Benserade, sire d'Argoules.

Casterlé, épousa Marguerite Blondel, fille de Guillaume Blondel, sire de Bonines, Argoules et d'Isabeau de Cambron. Elle était veuve en 1462. Ils eurent Elisabeth et Jeanne van Liere. Celle-ci épousa 1° Arnou Thierry le Begge (le Bègue) et 2° Paul Benserade, sire d'Argoulles. Thierry le Begge, chevalier de Jérusalem après la bataille de Berueu gagnée par l'empereur Maximilien, fut trésorier de l'archiduchesse d'Autriche en 1496-1500 et du Conseil secret. Il était sire de Montegas, (Mont à Jauche) et de Terloo et fit placer à l'église de Casterlé-lez-Turnhout, en 1537, un magnifique vitrail dont une aquarelle en couleurs existe dans le manuscrit n° 1360, p. 9 de la Bibliothèque Royale. Cette verrière (disparue) était ornée des armoiries des époux le Begge × van Liere qui sont : *le Begge*, de gueules à trois fers de lance (2-1) d'argent ; *van Liere* : d'argent à trois fleurs de lys de sable. Thierry le Begge acheta le 24 décembre 1505, des Mommaert, le château de Ranssem-lez-Erps pour 284 florins. Leur fils Guillaume le Begge releva Ranssem le 10 février 1526. Il fut sire de Ter Loo à Casterlé et de Mont-à-Jauche et épousa Jeanne 't Serraerts dame d'Hereuthout † 27 juillet 1583, fille de Charles 't Serraerts dit Hoenkenhoot, Conseiller au Conseil de Brabant en 1536 et de Lysbert van Baronage. Guillaume *de Begge genaemt Montegas*, Chevalier, Sire de Ter Loo à Casterlé mourut le 15 juillet 1583. Ils gisent à l'église S. Pierre de Turnhout sous une pierre tombale armoriée devant l'autel de la Vierge. Quartiers : *Montegast* (le Begge), *Lier, 't Somerts, Beinage*. (Ms. N° 5, tome IV, p. 58 des *Archives du Conseil héraldique*). Ambroise le Begge, leur fils, fut du magistrat de Louvain de 1580 à 1592. Il aurait vendu le château de Doggenhout à Ranst en 1547 à Pierre van den Daele, Chanoine, Sire de Lille.

Un frère de Guillaume le Begge fut Jan le Begge, sire de Mont à Jauche (Montegas) en 1549. Il épousa Barbe de Longueville, fille de Jaspar de Longueville, en 1528-36 scabinl de Bruxelles et de Catherine de Hont. Jaspar de Longueville était fils de Jean (*uyt Bourgonica*) secrétaire du Roy de Castille Philippe et de Cathérine van Duffel, fille d'Antoine van Duffel, parent de Jacques van Duffel *opper meyer van Leuven*. (Ms. 80, p. 32 du Conseil héraldique). Jaspar de Longueville fut grand fauconnier de Charles-Quint.

Un des fils des époux le Begge × 't Serraerts fut Guillaume II le Begge, né vers 1560 † 1622. Il fut Procureur et épousa Josine Stroobant (1), fille de Pancrace Stroobant, docteur en médecine,

(1) Josine Stroobant, qui épousa Guillaume le Begge, était une sœur du docteur en médecine Augustin Stroobant, né vers 1540 qui épousa Marie Sterck (de Vilvorde), veuve d'Adrien van Winghe, fille de Nicolas Sterck, *rentmeester des broederschap S. Eloy à Bruxelles*, qui épousa en 1545 Anne van Courselle (*dochter Jans Nicolas Sterck weduwe. Inna de Mal*. Nicolas Sterck, fils de Jean Sterck et de Marguerite Walschaert. Cf. Ms. II 6598, p. 110 de

petite-fille de Martin Stroobant (qui fut le frère de notre ancêtre, un autre docteur en médecine Pancrace Stroobant). Martin Stroobant qui fut maître tanneur et Chef-homme du grand serment de l'arbalète à Bruxelles épousa Cathérine van Asselie. Le portrait de Martin se trouve à l'église du Sablon à Bruxelles. Josyne Stroobant ci-dessus était très riche ayant hérité de q. Michel Stroobant qui fut marchand aux Indes et aux Iles Canaries. — *(Uyt het register des leenhofs van Souventhem ende Sterrebeeck de A° 1603-1622, gequalificert N° 1, f° 419 en 437. Acte de 1603 sub. van Asbroeck, Bruxellensis).* Une fille des époux le Begge × Stroobant, née vers 1590, en vie en 1622 épouse Jacques de Gouy, en 1624 greffier du pays de Grimberghe, fils de Renier Gouy (1). Le Ms 6518 du fonds Houwaert, de la Bibliothèque Royale donne des renseignements sur les Gouy et les Stroobant. Nous possédons plusieurs généalogies anciennes des le Begge. Le Ms. II 6613, p. 17 de J. B. Houwaert à la Bibliothèque Royale dit : « Le Begge (2), « famille ancienne, noble, chevaleureuse et entre les plus nobles « du Pays-Bas, fut estimée des Rois et des Princes en considéra- « tion de ses fidelles services et héroïques actions tesmoignées en « plusieurs rudes attaques et sanglans combats contre leurs enne- « mis. C'est pourquoi pour marque de sa générosité elle porte pour « armes trois fers de pique ; elle vient dans le magistrat de Lou- « vain par la famille de Longeville et a servir en l'an 1580 ».

LOUIS STROOBANT.

PETREZ HENRI. *Foyes du Baron d'Fleurtu.* 126 p. illustr., 42, rue de Villers, Couillet.

Livre d'esprit et de simplicité, rédigé par l'auteur à l'intention de ses enfants, plein de sagesse populaire. Nombreuses illustrations en couleurs dans le genre des anciens imagiers, illustrations d'Elisabeth Ivanossky. L'ouvrage est préfacé par Jules Sottiaux.

J. B. Houwaert à la Bibliothèque Royale. Les époux Augustr Stroobant × Sterck eurent Anne-Léonore Stroobant (tuteur Jean le Begge, procureur, 1590). Elle épousa Jan de Jagere et sont en vie en 16.? En 1594 elle se rendit en Hollande avec la comtesse de Lichtkerke pour aller voir son père malade.

(1) Un Pierre de Gouy fut anobli en mai 1469. Cf. ms. n° 6, tome I, p. 103 des Archives du Conseil héraldique. Les époux Jacques de Gouy × Marie le Begge vendent le 25 septembre 1658 au peintre P.P. Rubens et à sa femme, qui l'annexerent à leur seigneurie de Steen, un fief voisin dit *het hof van Altevoorde*. A. Wauters, *Hist. des Environs de Bruxelles*, II, 686. Marie le Begge était la fille de Josyne Stroobant.

(2) Les 8 quartiers le Begge-van den Goten-Schoorman-Neetens-Hoefs-Jonkheer-Reding et Stroobant sont renseignés in ms. II 6504 de J. B. Houwaert, à la Bibliothèque Royale.

ERNEST PONCEAU, *Bibliographie Tournaisienne*, 1939.

Concerne spécialement les éditions de chansons populaires depuis 1826. Les œuvres de Berge, Le Ray, Michel, Hennebert, Havart, Delcourt, Brebe, Mestag, Vasseur et quantité d'autres primés aux concours de Littérature Wallonne, jusqu'en 1939.

Cette bibliographie spéciale est préfacé par W. Ravez.

L. S.

La Vie Wallonne, Revue mensuelle, Liége, tome XX, 1939-1940.

Delchevalerie, *A la mémoire de l'abbé Joseph Bastin* (portrait). Bonne biographie de regretté philologue Malmedien.

A. Duchesne, *Quelques souvenirs sur Franz Ansel* (portrait). Notice biographique du catholique poëte.

Nam, *Manifestation Jean Haust*, (portrait). Compte-rendu de la remise des *Mélanges de linguistique romane* dus à la collaboration de nombreux savants Belges et étrangers au professeur de dialectologie wallonne à l'université de Liége, M. J. Haust atteint par la limite d'age.

Le XXX° anniversaire des « Rélis Namurois ». Séance tenue le 20 juillet au théâtre de Namur pour célébrer le 30° anniversaire du cercle littéraire Namurois. M. F. Rousseau y fit une intéressante causerie sur le Role des Namurois dans la découverte de la wallonie.

P. Gason, *Une époque burlesque de la révolution liégeoise.*

Je vais chanter de nos Liégeois
L'illustre guerre et les exploits.
Préservez-moi, Dieux de l'Averne
De la trop fatale lanterne.

Parle de l'*Eburonade en vers burlesques ou gueue des Liégeois*, rareté bibliographique parue à Visé *de l'imprimerie des trois citoyens*, en 1791. Ce serait en ouvrage de l'abbé Hansotte d'après U. Capitaine.

L'Eburonade est un ouvrage à clefs ou sont cités L. de Lhonneux, Spiroux, de Doncel, Pion, Bassange, Bouquette, le bourgmestre Fabry, le bourgmestre de Chestret, Levoz, Mirabeau.

LOUIS STROOBANT.

Enquêtes du musée de la vie wallonne, N° 37. Liége, juin 1939.

Contient : *A la mémoire de Joseph Maurice Remouchamps et Henri Simon* par Charles Delchevalerie (portraits).

Les méthodes du musée, appréciations de M. M. Rivière, Grenier, Robiquet, Varagnac etc. qui rendent hommage à l'œuvre entreprise par le Musée de la vie wallonne.

LOUIS STROOBANT.

Oostvlaamsche Zanten, N° 3-4. Gent, 1939.

P. De Keyser, *De steenen brooden van de S. Niklaaskerk te Gent* (Planches). Etude sur l'origine des deux pains de pierre conservés à l'église S. Nicolas à Gand. Ces pains auraient été changés en pierres par *Sinte Veerlde* (Phoraïlde) pour punir une femme sans cœur :

En de aerme ging bij de rijke
Om te vragen een stuk droog brood
En dat wierd er haar geweigerd
En de vrouw ging weer naar huis
En de duivel kwam uit de helle.
Om die rijke haar ziele te kwellen.
En hij vloog er meê recht naar de hel.

Cf. sur ce sujet folklorique *Brabantsche Folklore*, XIe jaar, p. 57 et Van Boxmeer, *Geschiedenis van Steenockerzeel.*

Elza Foncke, *De laatste wetten van het Wenemaershospice te Gent*. Curieux règlement d'un ancien (1345) hospice gantois avec des notes historiques le concernant.

E. Andelhof, *De burgemeester van 't ziekken*, Biographie de J. Seys, joyeux tapissier et bont en train qui fit courir et amusa les gantois vers 1879. Nous l'avons connu. Ce fut une personnalité bien gantoise. *Ne lollekes heere.*

LOUIS STROOBANT

Oostvlaamsche Zanten, Gent, octobre 1939.

E. Alleman, *Wondergeneesmiddelen*. Décrit d'anciens remèdes comme la graisse de chiens, la poudre de momies, etc.

C. de Vuyst, *Vertelsels, sagen en sprookjes uit Oost-Vlaanderen*, une bonne suite de contes flamands.

F. van Es, *Bio- en bibliographische studie over Pieter Van-den Broeck*. Concerne un folkloriste méritant de Hamme-lez-Termonde.

LOUIS STROOBANT.

Eigen Schoon en De Brabander, Merchtem, N°s 7-8. 1939.

Dr Jan-F. Gessler, *Over en om de Mysticke Wynpers te Marschot en elders* (planches). Etude bien documentée sur la représentation allégorique du moulin et pressoir dans l'art chrétien.

C. Theys, *Geschiedenis van Ruisbroek* (planches). L'auteur analyse le nom de la commune, les lieux-dits, la *Swarte Poort*, *ou Oud Hof te Polsbroek*, les brasseries, *(Cammen)*, la seigneurie, les châteaux, les manoirs.

Le chevalier Franco de Ruysbroue est cité en 1215.

Ruysbroek fut un domaine du duc Godefroid III de Louvain, qu'il donna à son fils Henri.

Les lieux-dits *Helle* et *Hamelryck* permettent de supposer l'existence d'une nécropole peut être de la Tène.

L. S.

Eigen Schoon en De Brabander, orgaan van de *geschied- en oudheidkundige kringen van West Brabant en Oost Brabant*. Merchtem, N° 9, 1939.

René Mertens, *De kapel van « Lenneke-Mare » te Sint-Lambrechts-Woluwe* (planches). Cette ancienne chapelle dite de l'*Elendige Maria*, Marie la misérable, a fait l'objet de nombreuses monographies depuis Ribadineira à Schoutens. Ce ne sera pas la dernière. Celle-ci est très consciencieuse mais n'apporte pas grand chose de nouveau.

Jan Lindemans, *Kantteekeningen bij de « Lenneke-Mare » legende*, dit Lenneke-Mare n'est pas une sainte reconnue par l'église. On sait qu'il sagit de l'exécution judiciaire vers l'an 1290, d'une Marie, accusée faussement de vol. Elle fut enterrée vive et percée en terre d'un fer pointu. Lindemans démontre que ce fut le nom d'une statuette de la Vierge et la dénomination *Elendige* (misérable) serait *elelendi* en ancien Frank = sauvage, étranger, ou Marie l'étrangère et non Marie la misérable. La figurine primitive disparut pendant les troubles du XVIe s. et fut remplacée par une statuette de N. D. des sept douleurs qui à son tour fut remplacée par « *Lenneke-Mare* ».

Luc De Weerdt, *Payottenlandsche jongens onder Napoleon*. Suite de la liste des *Payottens* morts au service de la France de 1799 à 1814. Cette liste est composée d'après des documents d'archives.

LOUIS STROOBANT

Dr E. DE GEEVSE, *De Brabantsche Omwenteling van 1789*.

Publication de l'N. I. R. avec nombreuses illustrations : portraits, placards, gravures, caricatures de l'époque. Cette notice historique est complétée par des chansons de circonstance. Très bien présenter et imprimée sur beau papier couché, la brochure représente sur la couverture un soldat patriote portant au chapeau les couleurs nationales rouge, jaune et noir.

LOUIS STROOBANT.

Thiunas. Folklore et histoire de Tirlemont et Environs. Revue bilingue publiée par le cercle archéologique. N°s 5 et 6 de 1939.

N. Teeuwen, *De Augustijnen te Tienen*. Histoire de la statue de N. D. des remèdes et de la confrérie des esclaves de Marie, 1615-1790 (planches).

J. W(auters), *Le Carillon de Tirlemont* (planches). Notice historique du carillon local par Jean Wauters, carillonneur.

LOUIS STROOBANT.

Annales de la Société R. d'archéologie de Bruxelles. Tome 42. Bruxelles, 1938.

Ce beau volume de 283 p.p. abondamment illustré, contient :

J. De Vreught, *L'enseignement secondaire à Bruxelles sous le régime français à l'Ecole Centrale — le Lycée.*

Marthe Crick-Kuntziger, *Les cartons de Jordaens du musée du Louvre et leurs traductions en tapisseries* (13 pl. hors texte). Etude magistrale sur des tapisseries des tapissiers Bruxellois Jan van Leefduel, J. Leemans, M. Roelants, J. Cordys, etc.

J. Helbig, *La peinture sur verre dans les Pays-Bas Méridionaux* (29 illustrations). Belle étude sur un sujet peu connu quoique étudié plusieurs fois.

Simon Brigode, *Les fouilles de la Collégiale Ste Gudule à Bruxelles, découverte de l'avant-corps occidental de l'époque romane* (21 illustrations).

Grâce aux fouilles et aux figurations des sceaux, l'élévation de l'avant-corps roman de Ste. Gudule peut se restituer dans ses grandes lignes avec ses deux tourelles élancées flanquant et dominant la tour centrale, massive et trapue.

J. Gilissen, *Le père Guillaume Hesius*, architecte du XVIIe s. (11 illustrations).

Le P. Jésuite Hesius fut notamment l'auteur des plans de l'église des Jésuites à Louvain. Contient la carrière de l'artiste à Gand et à Malines.

F. L. Ganshof, *Jean Froissart* (12 illustrations).

Le savant professeur de l'université de Gand présente de superbes reproductions d'incunables et de manuscrits avec miniatures des œuvre de Froissart qu'il commente abondamment.

Comte J. de Borchgrave d'Altena, *Le Retable anversois de la Basilique S. Jean à Bois-le Duc* (17 illustrations).

Belle étude de ce superbe retable Anversois de 1510-20. L'auteur avec sa compétance bien connue décrit longuement les diverses scènes représentées.

LOUIS STROOBANT

Le Parchemin, Gentbrugge, Mai 1939.

Contient un éreintement soigné par le Comte H. C. Zeinger de l'*almanach de Gotha* pour 1939.

Cet annuaire célèbre, publié à Gotha par Justus Perthes a paru cette année avec un grand retard. Mais il semble que l'Etat nazi de l'Allemagne ne protège guère l'ancienne matricule de la noblesse. On a l'impression que la rédaction du Gotha, sûre de son monopole, se soucie très peu des intérêts de ses lecteurs étrangers et s'efforce plutôt de leur imposer son propre point de vue.

En 43 pages de petit texte, le comte Zeinger reprend, en indiquant les pages de l'almanach, soulignant impitoyablement

les erreurs, non-sens, coquilles, énormités dont l'ouvrage est parsemé.

Il termine sa juste critique en disant qu'il y aurait donc assez d'améliorations à apporter avant de faire de cet annuaire une publication vraiment satisfaisante.

LOUIS STROOBANT

Le Parchemin. Bulletin belge d'entr'aide et de documentation héraldique, généalogique, onomastique. N° 34, septembre 1939 (planches).

Nous y trouvons une belle étude de Louis Robyns de Schneydauer, *Un portrait collectif de la famille d'Overschie au château de Wisbecq, du XVIIIe s.*

Il sagit d'un groupe de la famille d'Overschie (XVIIIe s.) dans le parc du château de Wisbecq à Saintes (Brabant) qui ne contient pas moins de 17 personnes. Ce beau souvenir de famille appartient à la baronne Charles d'Overschie de Neeryssche.

L'auteur nous fait visiter l'ancien logis des Overschie et décrit le magnifique mobilier et les objets d'art qui s'y trouvaient.

J. Lynn, *Etat civil ancien*, continue la liste des registres paroissiaux déposés aux Archives de l'Etat à Hasselt. Ces dépots assurent la conservation de ces précieuses archives qui dans de nombreuses communes sont exposées à tous les aviatars et sont traités sans respect.

LOUIS STROOBANT

Annales du cercle archéologiques du Pays de Waes. Tome 51, 1e livraison, S. Nicolas, 1939.

P. Janssens, *Kunticekenlingen aan Bazel-Waes.* Ne serait pas Basin-Gasele, en 811, dans les *Annales de S. Petri Blandinienses.* Basingasel que l'on a identifié avec Bazel serait situé in *Pago Gandavensi super flumen Legia*, sur la Lysel signifierait le *castrum de Basing* (?) ou de *Barthelemy* (?).

Nous croyons que *Bazel* = *Bas-loo* = bois ou bois sacré du *Bar* = du Bir = du verrat (?).

L'auteur cite les découvertes d'ossements et de fossiles à Bazel et les trouvailles romaines. Il parle du polder de Bazel-broek et des sires de Wissekerke. Un Baudouin van Barsele est cité en 1228. Les sires de Leugenhage et la bataille de Bazel (1452) font l'objet de chapitres séparés.

Un chapitre sur *en kock gebruik* à Bazel au XVIe s. est l'unique fait folklorique que nous trouvons dans cette monographie qui complète les écrits de Vanden Hogaerde et de De Potter et Broeckaert.

LOUIS STROOBANT

Institut archéologique d'Arlon, 1939.

G. Martin, *Etablissement de potier Belgo-Romain à Hambresart* (Virton), (planches). Procès-verbal des fouilles de 1937 et 1938 à l'E. du château Renaud près du ruisseau d'Hambresart de plusieurs fours de potiers. D'après les tessons identifiés d'après Rotterling, Brener et d'autres, les fours en question dateraient de la seconde moitié du premier siècle. Les tessons sont entrés au musée Gaumais à Virton.

LOUIS STROOBANT.

Annales de la Société Archéologique de Namur. Tome XLIII. Namur, 1938-39.

Ce fascicule de 195 p.p. (planches) est entièrement consacré au Baron M. Houtart, *Le village de Gesves durant huit siècle 1000-1800, seconde partie : Les temps modernes*. Etude bien documentée sur la commune Namuroise de Gesves. L'auteur donne en annexe une liste des maieurs depuis 1356, des seigneurs depuis 1381, des échevins depuis 1387, des greffiers depuis 1526. Plusieurs documents copiés aux archives du château de Gesves, les comptes de taille de 1647, etc. complètent ce bon travail.

LOUIS STROOBANT.

Les Etudes Comblinoises, Comblain-sur-Pont, Mai et Août 1839. N°s 18 et 19.

G. Laport, *Le Folklore wallon*, parle des arts populaires à Liége, les cuivres, les verres, les fonderies, les boisselleries, les bois de Spa peints, la tressage de la paille, les gravures sur armes.

Jean Lejeune, *Le grand feu de Bomal-sur-Ourthe*. S'allumait le premier dimanche de Carême en quatre foyers sur les deux rives de l'Ourthe. Les enfants chantent :

A grand feû
Les siges à feu
A grand feû
Madame Dêleu.

A Marche on sautait par-dessus les cendres du Grand Feu pour se garder des mauvais esprits. Le Grand Feu s'y allumait au *Grand Thier*, entre Marche et Verdenne.

L. S.

Bulletin de la Société Royale Belge de Géographie, Bruxelles, 1939.

Paul Hospel, *Histoire des idées géographiques relatives à l'Atlantide*. L'auteur dit que c'est un de ces sujets qui ne peuvent être épuisés, parce qu'ils se situent aux confins de l'histoire et de la fiction.

C'est Platon qui décrivit pour les Grecs le pays et l'œuvre des Atlantes.

Suivant la carte des localisations de l'Atlantide que M. Hospel annexe à son étude cette contrée fabuleuse aurait été située tour à tour dans l'Europe centrale, l'Italie, la France, les Iles fortunées, l'Afrique septentrionale, le Sahara, en Suède, à l'île de Poseidôn, etc.

Ces diverses thèses et suppositions sont exposées en résumé par l'auteur qui cite soigneusement ses sources.

Le royaume d'Atlas aurait formé une vaste plaine quadrangulaire de 555 × 370 kilomètres environ, baignée d'un côté par la mer et défendue partout ailleurs par des chaînes montagneuses ; limitée par un immense fossé qui recueillait les eaux des hauteurs, et sillonnée de multiples canaux d'irrigation, elle était fertile au point de donner deux récoltes par an. Cela aurait existé 9000 ans avant Solon. Les Atlantes entreprirent de conquérir l'Attique mais ils furent défaits par les Athéniens et anéantis avec eux par un immense cataclysme qui engloutit l'Atlantide tout entière, si bien qu'en face des colonnes d'Hercule, il ne restait plus que d'immenses bancs de boue qu'aucun navire ne pouvait traverser. (*Timée*, cité par M. Hospel).

Après vingt-quatre siècles de recherches et de controverses, l'île de Poseidôn garde son secret.

Dans la bibliographie étendue qui accompagne ce travail très objectif nous ne trouvons pas Pierre Benoit et son roman sur l'Atlantide qu'il situe dans le Harrar. C'est une Harrar de Benoit, mais il y fait preuve d'une érudition étendue au sujet de l'Atlantide vraie ou supposée.

Quoi qu'il en soit, M. Hospel a très bien mis au point l'histoire de cette énigme géographique.

Terminons par une citation de Maurice Maeterlinck. La vie des abeilles : « Au fond le peu que nous avons appris, nous le devons à des hypothèses toujours hasardeuses, souvent absurdes, et pour la plupart, moins circonspectes que celles d'aujourd'hui.

LOUIS STROOBANT.

Cercle historique et Archéologique de Hal. N° 14, 1939.

Ce volume de 167 p.p. avec carte, contient : E. Martens, *Le Nikkenberg et le grand vivier à Hal*, bonne étude de toponymie. Les lieux-dits *Meerminchbosch* et les légendes attachées à ces endroits nous font soupçonner l'existence d'une nécropole à incinération de La Tène. Elle est à rechercher près de l'ancien gibet.

J. Posoz, *Les dieux fabuleux dans le folklore hallois*. Ce sont des survivances de la mythologie Odinique.

Van de Weghe, *Hallensia 7e deel*. Ce laborieux chercheur nous donne des études toponymiques, généalogiques, onomastiques, statistiques, etc. se rapportant à Hal.

LOUIS STROOBANT.

Conférences et théâtres, Bruxelles, octobre-novembre 1939.

Giraud-Maugin, *Soldats écrivains* du XVIIe s. avec portraits.
F. de Villers, *Faust* avec portrait de Gounod.
G. Dopoigne, *Un poète sincère Paul Erève* (portrait).
Passant, arrête-toi, recueille ta pensée,
Songe à ceux qui sont morts...

L. S.

L'Art Médical d'Anvers, 1 novembre 1939.

Dr A. de Mets, *Faune Folklorique Anversoise*. Croque les types populaires de Scheerdyck, le baron Stockvisch, Joseph Moller, le bon Gilis, Godichal, Jaeger, Toussaint sans oublier Iange Zander (planches).

LOUIS STROOBANT.

Mechelsche bijdragen, n° 4, November 1939.

J. Uytterhoeven, *Nieuwe vondsten in het Mechelsche*. Poursuivant ses fouilles dans les villages aux environs de Malines, l'auteur sans faire de trouvailles sensationnelles a réussi à établir que Malines a été entouré d'établissements Belgo-romains.

P. Pauwels, *Een huwelijk onder de Galg te Mechelen in 1597*. Donne un exemple de la coutume de sauver un condamné à mort en le réclamant comme époux. Ce droit de grâce exercé par la foule remonte à l'époque Franke.

R. Foncke, *De Sint-Jacht te Mechelen*. Concerne le charivari qui est également une coutume Franke. Ces auteurs consulteront utilement Michelet, *Origines du droit français* qui résume en partie l'œuvre de Grimm.

L. S.

Bulletin de la Société Royale Le Vieux Liége, n° 61, octobre-décembre 1939.

F. Bonivers, *Le baron Guillaume Pascal de Crassier*. Ce collectionneur archéologue, né en 1662, possédait une galerie de tableaux remarquable et environ 3800 médailles romaines.

R. de Warsage, *Visions du passé*. Pare avec compétance des difficultés de passer jadis du pont des arches au pont d'Avroy.

Abbé E. Frison, *Où est né Henri du Mont ?* Serait né à Villers l'Evêque en 1610.

E. Polain, *Une école il y a cent cinquante ans*. Amusant exposé de l'installation sommaire d'une école jadis.

L. S.

(Etranger).

ASTAKHOVA A. M. Mme. *Byliny Sévera*, 656 p. Moscou, 1938.

Important volume consacré aux bylines russes. Reproductions originales et commentaires explicatifs. Nombreuses illustrations au trait dans le texte. Ce volume est le premier d'une série annoncée.

Revue de Folklore Français et de Folklore Colonial, tome IX. Paris, Larose, octobre-décembre 1938.

Fernand Benoit, *Le sacrifice de la dernière gerbe en Camargue*. On y lance un coq blanc sur l'aire couverte de gerbes et on le tue pour le manger sacramentellement par les moissonneurs, au cours du repas qui marque la fin du dépiquelage (planches).

E. Heath, *Le Folklore au Vexin, pays de France et de Cruge, Hurepoix, Val de Galie, Parisis et Yveline*. Énumère de nombreuses et curieuses coutumes locales.

LOUIS STROOBANT.

L'Ethnographie, bulletin semestriel de la Société d'ethnographie de Paris. — Paris, 15 juillet 1939. N° 37.

Contient Gérard Dulphy, *Etude sur les coutumes sérères de la Petite Côte*. Cercle de Thiès-Sénégal. Le statut familial et individuel, le régime de la propriété, les successions et les donations, les contrats et les obligations.

Une belle étude de Madame Marie-André du S. C. *La mère et l'enfant en A. O. F.*

LOUIS STROOBANT.

Mouseion, Office international des musées, XIIIe année. N^os I-II, 1939. Paris Institut International de Coopération Intellectuelle.

Ce volume de 232 p.p. (planches) est entièrement consacré à *La Technique des Fouilles*. Les divers chapitres sont consacrés à *La documentation préliminaire. Les méthodes de prospection des sites archéologiques. — L'organisation matérielle des fouilles. Méthodes techniques de l'excavation. — La technique des fouilles préhistoriques, etc.* Ces XIV chapitres sont terminés par l'*Acte Final de la Conférence Internationale des Fouilles*.

Ce traité est riche en expériences surtout celle acquise par la mission Dawkins à Sparte, en 1906-1909.

LOUIS STROOBANT.

Folk-Lore, being the quarterly transactions of the Folk-Lore Society, London, septembre 1939.

B. Blackwood, *Folk stories of a Stone Age People in New-Guinea*. Etude documentée sur les mœurs des *Kukukuku* de la Nouvelle Guinée qui comprennent les tribus des Manki, Nanti et Ekuli. Ces trois groupes ont des dialectes différents. Le *kukukuku* est par nature taciturne. Il est adonné au betel qu'il fume dans des pipes de bambou. L'origine de ces peuplades a été étudié par F. E. Williams, *Papuans of the Trans-Fly*, mémoire publié en 1936 à Oxford.

L'auteur cite divers contes sur l'origine du feu, du soleil et de la lune, des rivières et autres légendes des plus primitives.

P. J. Heather, *Animal Beliefs from Aristotle*. Curieux mémoire sur l'*Historia Animalium* et de *Partibus Animalium* comparés à Pline, *Natural History* et les auteurs modernes.

Une abondante critique bibliographique complète ce beau fascicule.

LOUIS STROODANT.

Eigen Volk, Schiermonnikoog-nummer, Haarlem, July 1939.

Schiermonnikoog est un îlot où résident quelques loups de mer et notamment 60 capitaines retirés de cargots de commerce. La population de l'île a décrue à la fin du XIXe s. lorsque la vapeur remplaça le vent. Certaines familles de l'île y résident depuis des siècles. Aujourd'hui les ménages de marins sont remplacés par les baigneurs qui élèvent dans l'île d'affreux bungalow. Ces migrations sont cause que le dialecte s'est modifié. On y disait jadis : « *een tearm, een tearm stietje de lap teac greenman en hauwd die, maar dat ik omzeig wie 'i een zwerm staargen* ». (une tornade, enfonces ta hèche dans le sol et tiens toi, « mais lorsque je me retournai c'était une volée de sansonnets »).

Les anciennes maisonnettes de marins sont tapissées d'anciens carreaux en faïence de Delft et d'argenterie rapportée de Narva, Riga, Dantzig, Libau, etc. par d'anciens navigateurs. De riches *cabinets* sont remplis de porcelaines d'Angleterre, de Chine, du Japon et des Indes. On y conserve des broches rouges de Trieste et les scarabées verts de l'île Maurice.

L'auteur, M. De Jong-Mellema fait connaître d'anciennes chansons en patois local.

Il termine par de curieux contes « *het duivels licht* », la lumière du diable, histoire de naufragées que fixent une lanterne allumée entre les cornes d'une vache pour tromper les navigateurs en péril.

LOUIS STROODANT.

Eigen Volk, tweemaandelijksch tijdschrift voor de volkskunde van Groot-Nederland met genealogisch-heraldisch bijvoegsel « de Lichaert ». Haarlem, September-November 1939.

Cette belle revue folklorique contient L. G. van Loon, *Hedendaagsche Nederduitsche cultuur-sporen uit de XVIIe eeuw in New-York en New-Jersey*. Exposé de la colonisation par les Hollandais de la partie E. de New-York et du N. E. de New-Jersey, vers 1615-1626.

M. van de Velde, *Sprankels, sprokkels, windsels en rafelingen*.

Pater Eenheen
Draagt honderd duizend steen
Alleen ! *(een krickelaar)*.

Noté à Ste-Croix-lez-Bruges :

« Daar was e keer een dingske,
Dat hinkte en pinkte en knipte en winkte,
Dat gij alzoo kost hinken en pinken en knippen en winken,
Gelijk dat dingske dat hinkte en pinkte en knipte en winkte,
Gij zoudt ook kunnen hinken en pinken en knippen en winken
Gelijk dat dingske dat hinkte en pinkte en knipte en winkte !
(dat dingske is *een kope* of spin).

Aux îles Féroë au N. de l'Ecosse on rencontre les *Selnapri – landen*. On y parle du vieux flamand qui aurait été importé par des pêcheurs de baleines de Dunkerke.

Thor, de Dondergod. En Flandre occidentale le marteau est synonime de pierre. Une hache en pierre s'appelle *Saks* ou *Ziks*. S. Eloi aurait remplacé Thor et son marteau. La hache en silex tombe pendant l'orage et pénètre sept lieues en terre. Mais elle remonte et au bout de sept ans et vient à la surface. On bénissait les chevaux à l'aide du marteau en pierre. Un caillou troué s'appelle *Thorsteen*, pierre de Thor, ou *hamersteen*, pierre de marteau. On plante de la *jaubarbe* (barbe de jovis) sur les toits pour se préserver du tonnerre.

Dr Ant. Weijnen, *Geslachtsnamen en bevolkingsverschuiving in Noord-Brabant*. Contient une liste intéressante de patronymes composés de noms de villes ou de villages : van Ryssel, van Exel, van Aalst, etc.

J. R. W. Sinninghe, *Ossoerl = Capirusso*. Serait un esprit géant très connu à la côte flamande. Il a le pouvoir de se changer à volonté en géant, lapin, cheval, chien, etc. Notons que le folkloriste Jacques van de Velde qui a publié des contes dans *Vlaanderen* avait pour pseudonyme *Osschaert*.

Klaes Sierksma, *Friese Sjibbelelis en nog wat*.

De schipper bipikt met pik syn schip
mit pik bipikt de schipper sijn schip

S. J. van der Molen, *Folkloristische sprokkelingen uit friesche bladen* et *Ouerysclsch volksgeloof*. (Duivel uitgedragen, Scheidpaal verzet et autres sages).

M. v. d. V., *Den hoogen blekker*. Traite de la dune célèbre entre La Panne et Nieuport. Cette dune se déplace et se trouvait jadis en face de l'église de Coxyde. Elle se déplace vers Oostduinkerke. C'est elle qui aurait enfoui l'abbaye de *Ter Duinen*. Les pêcheurs la considèrent comme un animal diabolique. On y a bâti une chapelle de S. Ideshald (Izebeldus).

La partie héraldique De Liebaert contient : W. J. L. van Es, *Boomwapens* donne des armoiries contenant un arbre qui serait l'escouvette. Brougersma, *Groningsche Oost-Friesche families* (Brands, Sebes, Sanders).

Banning, *De Friesche tak van het geslacht Banning*. Généalogie des Banning de Friese depuis 1795 où nos jours.

LOUIS STROOBANT.

De Volksdansmare, voor de vrienden van de Meihof, Oosterbeek, Zomer 1939.

Brochure élégante, bien illustrée et imprimée sur beau papier glacé. Organe vivant d'un cercle de Tersychore dans lequel on étudie les anciennes danses Néerlandaises.

D. J. van de Ven, *Oorsprong en symbolick van den Reidans*. Fait remonter les danses en lignes ou cramignons au paganisme ante romain.

Louw, Louw
Trek an 't louw
Vandaag over 'n week is 't kermis !

Cite abondamment les coutumes populaires relatives aux danses caractéristiques exécutées lors de la fête locale et autour du Mai (Meiboom).

Compte-rendu des danses exécutées le 4 juin 1939 aux *journées d'amitié franco-hollandaises* lors de l'ouverture de l'Exposition du Progrès Social à Lille.

LOUIS STROOBANT.

Sinte Geertruydisbronne. Bergen-op-Zoom, 16e jaargang, 1939.

Sinninghe, *Sprookjes en Volksvertelsels van Noord-Brabant*. Cinq contes folkloriques des plus savoureux.

L. S.

Wiener Zeitschrift für Volkskunde. Heft 5, Wien, 1939.

Arthur Haberlandt, *Eine Südslawische Bildstickerei* (Westöstlichen Stilbrücke) (planche). Toile brodée de soie, datant de 1760 et représentant des jardins, des fleurs et des personnages. Cette broderie est conservée au musée de Folklore à Vienne.

Anton Schipflinger, *Der Veitstag*, *Le Veitsdag*, jour de St-Vith est célébré au Tirol le 15 juin. C'est la fête des batteurs de cuivre. L'auteur décrit les cérémonies qui ont lieu ce jour, les feux de joie qu'on allume, les chants, les prières. On chante :

Feuer brenn, Feuer bring Gluck,
Feuer brenn, bring ein Lebensstuck.
Feuer brenn, Feuer bring Kraft,
Feuer brenn, bring Lebenssaft.

On danse autour du feu longtemps après minuit. On prend trois branches de buis qu'on enterre dans une rigole devant un noisetier. C'est un moyen de se préserver contre les mauvais esprits.

LOUIS STROOBANT

Folk-Liv, Acta ethnologica et Folkloristica Europaea. Edite par le professeur Sigurd Erixon, Stockholm, 1939.

C. Wakarelski, *Sofia : brunnen und wasserleitungen in Bulgarien* (planches). Très bonne étude sur le dispositif des puits à eau avec balanciers, roues élévatoires, forme des puits, croquis des *schöpfrad aufzug aus der stadt Pazarzik*, bassins, canalisations en bois, etc. Nombreuses planches et croquis. Bibliographie abondante.

Remarquons que les balanciers avec contrepoids des puits sont identiques à ceux de notre campine.

Sigurd Erixon, *Turwachter und Prangerfiguren*. En Suède, à côté de la porte d'entrée on voit souvent une figure peinte représentant un militaire tenant une lance, un sabre ou un trident.

Slah dor buten
Ik sla dy op de snuten 1570.

Seraient des *Rolands* domestiques dont certains sont très archaïques. Abondante bibliographie de cette bonne contribution à l'histoire du *Roland* qui symbolise la loi et que nous trouvons chez nous sur les beffrois.

LOUIS STROOBANT.

Archives Suisses des traditions populaires. Bâle, t. XXXVII, cahier 2, 1939.

Wilhelm Bruckner, *Sprachliches von Grüssen*. Passe en revue les nombreuses manières de saluer verbalement. Depuis le salut d'adieu du Beowulf au salut de S. Pierre.

J. Indlander, *Die Laxerolp*. Bonne étude sur l'agriculture, le mode de construire, l'élevage du bétail, etc. dans les Alpes.

D. Fanny Stamm, *Fastnacht in Avignon*. Compte-rendu des festivités nocturnes, mascarades, cortèges etc. à Avignon.

LOUIS STROOBANT

Meddelanden Från Landsmålsarkivet i Uppsala, N° 2, Upsala, 1939.

Manne Eriksson, *Till Läsaren*. Notice sur un archiviste ayant 25 ans d'activité.

Herman Geijer och Landsmålsarkivet i Uppsala (Portrait). Notice par le professeur Lundell Eric Festin et Sigurd Erixon à l'occasion de la remise d'un souvenir à H. Geijer.

D. O. Zetterholm, *Frågor om ladugård och nothrealur*. Cartes de la répartition et du dispositif intérieur des habitations.

Manne Eriksen, *Frågor om torp och täft*. Etude sur des termes locaux.

LOUIS STROOBANT.

Bulletin du Musée National d'Ethnographie de Sofia, 282 p. illustr. Sofia 1939 (XIIIe année).

A la table signalons des articles de *Vakarelski* : Le chant nuptial. Sa place, sa fonction dans les rites nuptiaux ; *Petcou* : Vases et vaisselles de métal ; *Katzarova* : L'état actuel du récitatif épique en Bulgarie ; *Filipovic* : Le tatouage.

Environs 80 pages sont consacrées à des critiques, bibliographies, informations, etc.

Questions et Réponses.

Cette rubrique ouverte dans notre dernier fascicule n'a pas obtenu les résultats que nous en escomptions. Les événements en sont, nous en dit-on, la cause. Les esprits ont été détournés de leurs préoccupations habituelles. Et ce sont les occupations intellectuelles, celles qui relèvent des loisirs de chacun, qui ont souffert particulièrement du trouble des esprits. Cela nous engage à persévérer, car les esprits en sont plutôt venus maintenant à chercher des dérivatifs aux inquiétudes de l'heure.

Nous renvoyons le lecteur aux indications générales données dans le fascicule précédent concernant la façon dont cette rubrique est conçue. Les questions sont numérotées. Nous ne les répétons plus dans le fascicule où nous donnons les réponses. Nous nous contentons de répéter le numéro d'ordre. Exceptionnellement, afin de renouveler l'expérience, nous répéterons ici les questions posées dans le numéro antérieur. Il en est certainement auxquelles des abonnés peuvent donner des réponses. Contrairement à ce que nous avons annoncé, le nom de la personne qui répond sera publié, à moins que le correspondant n'exprime le désir de garder l'anonymat. On nous a fait remarquer en effet que le correspondant devait pouvoir prendre la responsabilité de sa réponse. D'autre part, il public en répondant un renseignement dont il peut ainsi garder la priorité de date et pouvoir éventuellement s'en référer dans un travail personnel.

Questions.

1° Les enfants ont-ils une expression imagée pour dire que la neige tombe ?

Par exemple : Un saint ou l'autre secoue-t-il son matelas, ou plume-t-il ses oies ? Sont ce de jeunes animaux qui tombent ? Met-on le phénomène en rapport avec la politesse de ceux qui demandent de l'ouvrage ?

Indiquer exactement la commune et l'époque où l'expression était ou est en usage. Les grandes personnes l'emploient elles sérieusement ou ironiquement ? Cela se dit-il uniquement pour la première neige ? Met-on cette expression en rapport avec certains personnages, tels que Ste-Catherine, Helle ou Holda, Tante Arrie ou autres ?

2° A Herzele (Flandre) le 1er mars on met une chaise à la porte de la maison et on souhaite la bienvenue au mois de mars qui est réputé bien mauvais.

Wellekom Maart
Sleept mij niet mee met uwen staart
(Bienvenue mars, ne m'entraînez pas avec votre queue).
Existe-t-il une coutume semblable dans d'autres localités ?

3° A Ocquier près de Durbuy, au mardi-gras, on fait de petits feux et l'on dit : les soirées sont dans le feu. Ces feux sont faits par les jeunes gens de 17 à 18 ans. Le dimanche suivant ce sont les hommes qui font ces feux. On saute au dessus de ces feux pour ne pas avoir mal au ventre durant toute l'année. Existe-t-il ailleurs une coutume similaire ?

4° A Remonchamps, l'herbe sur laquelle la procession a passé est donnée au bétail pour le protéger contre la foudre. Peut-on signaler des usages semblables en d'autres endroits ?
Existe-t-il dans le Brabant une coutume semblable ?

5° Sait-on où se trouve une collection (complète ou partielle) de la revue « Mélusine », éditée jadis à Paris ?

6° Où se trouve une collection complète de la Revue «Jadis», éditée anciennement à Soignies ?

7° En Flandre française on dansait anciennement (il y a une cinquantaine d'années) *le Yansmet*, dont notre correspondant a la musique. On lui a signalé comme ayant existé plus anciennement une danse assez semblable, dite *le pas des bœufs*. Quelqu'un aurait-il des renseignements à donner ou des références que l'on pourrait consulter ?

8° Victor Hugo dans un poème : *l'ascension humaine* (in *La Chanson des Rues et des Bois*) donne le quatrain suivant :

Et dans l'herbe et la rosée
Sa génisse au fier sabot
Règne, et n'est point éclipsée
Par la vache Sarlabot.

Qu'est ce que la vache Sarlabot ?
Notre correspondant, un belge habitant en France, a vaguement l'impression que c'est en Belgique, à Bruxelles en particulier, que Victor Hugo a recueilli des documents sur la vache Sarlabot. Au besoin que signifie le mot *Sarlabot* ?

Nouvelles Questions.

9° De nombreuses légendes de Vierges miraculeuses sont basées sur ce fait : la découverte d'une statue de la Vierge sur un arbre ou sur un buisson, son transfert dans une église et son retour merveilleux au lieu de la découverte.

A quelle époque ont commencé à avoir cours ces légendes dans le peuple ? Le fonds n'en serait-il pas un écho défiguré de la translation à Lorette de la maison de Nazareth ?

10° Quelle est la relation entre les noms de localités belges en *ton*, ceux extrêmement nombreux d'Angleterre en *ton*, ceux de France (N. O.) en *thon* ?, et ceux de Belgique en *thon*.
Derivent-ils tous du *tuin* germanique ?

11° Est-il exact que jadis certaines familles nobles ou patriciennes avaient le privilège que les filles en se mariant portaient le nom et les droits de leur maison dans celle ou elles entraient. Qu'elles anoblissaient de la sorte leur mari ?

12° Puisque dans le N° que je viens de recevoir du Fl. Brab., vous développez une section « Questions et Réponses », voici pour l'un de vos prochains n°s une contribution destinée surtout à vous prouver, ainsi qu'à tous nos amis folkloristes, que, quoique sous la menace des bombes, gaz et autres symptomes d'une civilisation raffinée, je pense à vous et admire le bel exemple de persévérance que donne le Fl. brabançon. (Ce correspondant est français).

Il s'agit d'un extrait, non identifié par moi, jusqu'ici, de documents indiqués sans précision, publié par Bonneveine, *Académie des Jeux*, Paris, Delarue, s. d. (sous Napoléon III, il semble) in-18, p. 13-14. Je suppose que le saint Guilain et le cloître dont il y est parlé se situent en Belgique. Mais où ? (A cette question, notre Service a répondu directement).

« Voici maintenant une vieille et assez curieuse oraison, une sorte de *Benedicite*, que les dévots, amateurs de dés, récitaient avant de se mettre à table, à une table de jeu bien entendu :

« Saint Guilain nous soit favorable
Et fasse, comme au temps jadis,
Rafle de sept contre le diable
Qui, perdant sur rafle de six,
Fut contraint par ce coup baroque
De céder une âme équivoque
Dont le sort restait indécis.

« Un joueur *fait rafle* lorsque les dés amènent le même point.

« La susdite oraison fait allusion à une légende relatée dans les mélanges d'une grande bibliothèque.

« Un tableau placé dans le cloître de Saint-Guilain représentait un miracle de ce saint : une vieille qui, dans sa vie, avait fait quelque bien et beaucoup de mal, était assistée à sa mort par saint Guilain qui, l'ayant assez bien disposée, espérait sauver son âme lorsque le diable se présenta pour la lui disputer. La mourante était jouense et il y avait encore des dés sur la table de sa chambre. Le démon soutenait que, ayant persisté jusqu'à sa mort dans sa mauvaise habitude, elle lui était dévolue ; le saint abbé

répliquant. Enfin ils conclurent de jouer à *trois* des l'âme de la vieille. Le diable jeta le premier les dés et amena rafle de six. Il croyait tenir sa proie ; mais le saint bénit les dés et, plein de confiance en Dieu, les roula à son tour sur la table. Les dés se trouvèrent tout à coup surchargés chacun d'un point. Saint Guilain eut rafle de sept ; et la vieille fut sauvée ».

Peut-être ce miracle a-t-il suscité des images, avec des dés à sept points ? N'y aurait-il pas un folkloriste belge qui pourrait me procurer quelques renseignements à ce sujet ? Le tableau existe-t-il ? Y a-t-il des traces de cette légende en Belgique ?

1a² L'emploi de la Croix gammée semble avoir laissé peu de traces en Belgique. Nous désirerions savoir si parmi les objets conservés dans les Musées archéologiques, il n'en est pas qui portent le symbole ? Quels sont ces Musées ? Quels sont ces objets ? Parmi les coutumes populaires n'y en a-t-il plus où ce symbole soit encore utilisé ?

Réponses.

Voici-hélas ! les seules réponses reçues à notre premier questionnaire.

1°] Réponse à la question : Les enfants ont-ils une expression pour dire que la neige tombe ?

En Belgique flamande on dit souvent *Djuseke schudt zijn pluimekes uit* (Herzele), c'est à dire le petit Jésus secoue ses plumes, ou *Djuseke schudt zijn beddeken uit en laat zijn pluimekes vliegen* (Meerbeke), c'est à dire le petit Jésus secoue son lit et laisse voler les plumes. Les expressions varient d'une localité à l'autre.

Parfois aussi c'est la Vierge qui secoue ses plumes (Watervliet) ou les petits anges (Iseghem).

A Ruddervoorde on dit : *de kattejongens vallen* ; les petits chats tombent.

Ces expressions sont surtout utilisées quand les grandes personnes parlent aux enfants. Cela se dit de toutes les neiges.

Une phrase qui se dit beaucoup pour la première neige est que Ste-Catherine revêt son blanc manteau. Je ne connais en Belgique aucune expression où frau Holda ou Helle intervient.

A Herzele on dit : *Ha blifterna vallen*, il tombe des s'il vous plaît, allusion au fait que quand la neige tombe, les ouvriers cessent de travail, sont plus polis envers ceux qui pourraient les utiliser. M. Sébillot a recueilli une expression semblable dans les Vosges.

P. HERMANT.

5° et 6°] Une partie des revues « *Mélusine* » de Gaidoz et « *Jadis* » de de Meuldre de Soignies, existaient dans la bibliothèque du cercle archéologique de Malines. Cette bibliothèque a été transférée aux archives de la ville. J'ignore si les publications en question s'y trouvent.

L. STROOBANT.

6°] Je dépouille la revue *Jadis*, du moins ce qu'en possède la bibliothèque de la ville d'Ath qui m'a prêté jusqu'ici les années 2, 3 et 4. Je vous indiquerai exactement ce qu'elle possède, dans ma réponse à la question 6.

MAURICE VAN HAUDENARD.

Allons, chers lecteurs, un petit effort et nous ne doutons pas que cette rubrique deviendra attrayante pour vous, utile aux chercheurs et profitable à tous. Secouez votre torpeur, remuez vos vieux papiers, compilez vos vieux bouquins, secouez en la poussière et distrayez-vous par la même occasion. En compulsant la liste de nos abonnés nous pourrions mettre le doigt sur ceux qui parmi vous pourraient facilement satisfaire aux demandes qui sont posées ; qu'ils ne refusent pas leur collaboration.

* * *

P. S. — Depuis que cette notice a été rédigée, nous avons reçu quelques réponses. Nous les donnerons dans le prochain numéro.

Le Mouvement Folklorique.

A la Commission Nationale de Folklore.

Sans se laisser désemparer par les évènements la Commission Nationale de Folklore continue à se réunir et la plus parfaite harmonie règne parmi ses membres. L'atmosphère de cordialité qui y règne font un plaisir d'y assister. La Commission continue la préparation de son premier *Annuaire*.

Elle a décidé dans sa dernière séance d'entreprendre également une enquête sur le Folklore spécial de la situation militaire dans laquelle nous vivons, folklore aux armées, folklore dans les populations civiles.

Voici le questionnaire qu'elle a dressé à cette fin (Questionnaire provisoire encore mais que nous donnons déjà à nos lecteurs, car il ne subira plus que des modification de détail). Il est inspiré du questionnaire similaire adopté par les folkloristes suisses.

1. Quels sont les *présages* qui annoncent la guerre ?

2. Quels sont parmi le peuple les *prophéties* relatives à la guerre et la mort de souverains ou de conducteurs d'hommes ?

3. Connaissez-vous des *légendes* concernant des batailles ou des champs de bataille ?

4. Par quels moyens croit-on *préserver sa vie ?* Quels sont les moyens personnels employés comme protection au régiment ou par des groupes (mascottes)

5. Certaines personnes passent-elles pour invincibles ?

6. Y a-t-il des objets qui *attirent* le danger ?

7. Y a-t-il des moyens de nature inoffensive ou superstitieuse pour *attraper immanquablement le but ?*

8. Quels *remèdes populaires* sont employés pour adoucir prévenir ou guerir les maux physiques de la guerre.

9. Quels sont les moyens employés quelquefois pour se *soustraire au service militaire ?*

10. *La réception des recrues* comporte-t-elle des usages particuliers ?

11. *Quels chants chante le soldat ?* (récolter tout ce qui n'a pas été appris artificiellement dans des livres ou des sociétés de chant ; donc : non seulement les vieilles chansons populaires, dans le sens propre du mot, mais aussi des matériaux plus récents et même tout modernes, et qui pourraient parfois paraître sans valeur ; en outre des petites pièces de vers (gaudrioles, spots) ou chansons satiriques contre certaines gens, chansons de régiments.

de bataillons ou de compagnies, chansons d'armes spéciales (artilleurs, aéronautique, tanks, etc.). Ne pas avoir peur de récolter des crudités.

12. *Inscriptions comiques* sur les guérites et dans les corps-de-garde, etc...

13. *Paroles* arrangées sur des *mélodies de signaux*.

14. *Langage des soldats* (Expressions employées pour désigner certains grades, certaines armes ou pièces d'équipement, le manger et le boire, les villages, les paysans ou les civils, le langage secret, etc...).

15. Connaissez-vous des *anecdotes* ou des *histoires amusantes* concernant la vie de caserne ou en campagne en temps de mobilisation ou de guerre ?

16. Délassements des soldats (Notamment les menus travaux exécutés par les hommes, bricolage).

Il est évident que les civils peuvent également recueillir bien des faits curieux, des épisodes légendaires, des anecdotes plaisantes, des réflexions bizarres relatives aux évènements. Nous leur recommandons de collaborer à cette enquête en annotant au jour le jour ce qu'ils voient et ce qu'ils entendent, bref de rédiger en quelque sorte un journal personnel.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur cette recommandation et les invitons à collaborer à cette enquête. Il ne faut pas que se renouvelle l'indigence de la période 1914-1918 dans ce domaine. Tandis que dans la plupart des pays belligérants des volumes ont été publiés après la guerre, en Belgique, rien ne put se faire faute de documentation folklorique rassemblée !

La Commission a continué ses délibérations concernant la cartographie du Folklore. C'est un point sur lequel l'accord n'a pu se faire jusqu'à présent entre ses membres, certains d'entre eux en étant des partisans enthousiastes, d'autres au contraire sinon des adversaires résolus tout au moins adeptes réticents et sceptiques.

Le fait que les partisans de la cartographie ont admis lors de la dernière séance, que la méthode cartographique n'était somme toute qu'un procédé de recherche, un moyen et non un but, a facilité un rapprochement entre les deux conceptions.

Il restera à décider si le procédé doit être employé d'une façon générale et permanente ou d'une façon occasionnelle et particulière, autrement dit si la Commission entreprendra elle même l'exploration du domaine folklorique par l'application générale du procédé cartographique ou si elle n'y aura recours que d'une façon occasionnelle.

Estimant qu'elle ne pouvait toutefois pas se refuser de répondre à un appel de collaborateurs venu de l'étranger, elle a décidé que deux de ses membres s'efforceraient de satisfaire à une demande venue de Hollande concernant les usages des feux de la Saint Martin. M. de Keyser y répondra pour la partie flamande, M. Vandereuse pour la partie wallonne du pays.

Salon de la Poupée.

Ouvert le 16 novembre, il obtint un tel succès qu'il fallut le prolonger jusqu'au 3 décembre, et du 26 novembre, date fixée pour sa fermeture jusqu'au dernier jour, il y eut tant de monde qu'il fallut maintenir sévèrement une circulation à sens unique.

De cette manifestation nous ne rendrions pas compte ici, si nous ne pouvions nous complaire à signaler combien ceux qui durent réaliser les poupées se tournèrent vers le Folklore pour y trouver l'inspiration. A tel point que nous pourrions dire qu'il s'agissait d'un Salon de Folklore où les personnages étaient représentés par des poupées. Le Carnaval de Binche, l'Up Siguorke de Malines, les Géants de Tournai, les costumes de Manneken Pis, le Meiboom, telles étaient entre autres des scènes reconstituées dans de petites vitrines et dont le sujet est absolument folklorique. Si des stands s'intitulaient : chansons françaises ou bien contes de Perrault, les chansons étaient populaires, certes ; les contes ont été mis en forme littéraire, mais il n'en reste pas moins qu'ils étaient inspirés par la tradition populaire. D'autre part la mise en scène qui les évoquait concrétisait des fantaisies de l'imagination populaire.

Le salon contenait un nombre assez considérable de marionnettes, un stand international d'abord et historique où l'on voyait des types divers des marionnettes anciennes et de divers pays, mais il y avait des stands particuliers avec des marionnettes javanaises, birmanes, japonaises, mexicaines, chinoises ; il y avait des marionnettes du théâtre d'Anvers et des têtes d'anciens théâtres bruxellois.

Sur une bien longue table on pouvait voir des poupées fétiches ou mascottes. Ici c'était le Marché aux fleurs de Bruxelles, là une fête provençale avec farandoles, ailleurs une fête tyrolienne dans la montagne, autre part encore des types de petits métiers ou des types populaires tel le « leugenoet ». Tandis qu'un imposant stand réunissait une trentaine de poupées évoquant tous les costumes curieux de wallonie : Moucrabeau, échasseurs, botteresses, cottiresses, Nanesse, tchanchet, la Pucelle de Wasmes, le Gille, le Zouave de Lessines, Marcatchou, le Chule vert et le Collet Rouge de Tournai et d'autres, un stand voisin rappelait l'histoire du costume. Partout le folklore apparaissait d'une manière ou de l'autre dans tous les stands.

Mais le Salon était international et vu sous cet angle, s'il pouvait être considéré plutôt comme ethnographique, ce n'en était pas moins une section comparative de costumes populaires, de costumes régionaux.

Poupées des régions françaises, poupées de Hongrie, de Bulgarie, de Roumanie, de Hollande, de Suisse, d'Italie, de Tchéco-Slovaquie, poupées du Congo même, du Maroc aussi.

Bref l'intérêt folklorique du Salon était considérable. Nous ne pouvons songer ici à faire un palmarès et dans les comptes rendus que nous donnons dans notre Revue, nous nous attachons bien plus aux idées qu'aux personnes. Mais il faut que nous rendions hommage aux organisateurs de ce salon, à tous. Nous nous représentons très bien la peine qu'ils ont dû se donner pour organiser cette manifestation. Il faut aussi que nous rendions hommage aux écoles qui s'étaient chargées de la construction de l'un ou de l'autre stand et de la confection des poupées. Certains d'entre eux : chansons françaises, marché aux fleurs, fêtes tyroliennes, contes de Perrault surtout dénotaient un effort de réalisation considérable et les réalisations étaient excellents.

Pour être moins folklorique peut être, le compement des Bohemiens avait un cachet tout particulier. Et tout serait à signaler dans ce salon.

Mais après l'éloge bien mérité qu'on nous permettre ici, sinon un critique, tout au moins la leçon à tirer de cette exposition.

A un certain point de vue, la Belgique faisait piètre figure. Ses poupées manquent de caractère. Ce sont des types de bazar à la figure insignifiante et bête. Aucune expression de physionomie, aucune variété de types. Qu'il s'agisse d'une noce, d'une kermesse ou d'un enterrement, les visages sont les mêmes, sans aucun caractère. Voyez au contraire les marionnettes, des différents pays, combien les visages parlent ; voyez les poupées étrangères combien elles reflètent des états d'âme ; voyez les costumes étrangers. Ce ne sont pas de simples étoffes aux couleurs généralement criardes, mais des tissus que l'on a brodés à la main tout comme le sont les vêtements des adultes. Nous nous rappelons notamment un petit stand de poupées marocaines qui était à ce sujet tout à fait remarquable. Nous pourrions, nous résumant, dire qu'il y a dans certains pays un art de la poupée, tandis que chez nous il ne reste plus qu'un commerce de la poupée.

Et c'est la leçon que nous voudrions tirer de ce Salon. Ne pourrions-nous en Belgique faire un effort dans ce sens. Une fois de plus nous constatons qu'un petit métier où on pouvait apporter une note d'art est tombé dans la banalité. Cela n'enlève rien, naturellement, au mérite de ceux et surtout de celles qui ont habillé ces poupées, qui l'ont fait avec tant de goût que la banalité de la poupée elle même en était atténuée.

Nous visons trop à la production en grand, en séries, au bon marché et dès lors tout ce qui pourrait avoir une certaine distinction, une certaine beauté, une certaine originalité disparait. Et nous avons une main d'œuvre à ne savoir qu'en faire.

Nous sommes persuadé que tous ceux qui ont été appelés à collaborer à ce salon, qui ont eu à habiller des poupées seront d'accord avec nous pour dire qu'ils ont éprouvé cette désillusion. Eux avaient le souci de donner du caractère à leurs poupées et ils ont senti qu'il y avait entre le costume à faire et le corps à habiller un manque d'harmonie. Le mérite d'avoir surmonté la difficulté reste, et il est accru, mais la leçon que nous tirons est tout aussi pertinente. Nous la formulons parce que nous pensons que tel est le devoir de notre revue, mais nous ne nous berçons pas d'illusions quant au profit qu'on en fera.

A. M

Musée d'Art religieux à Louvain.

La Commission d'Assistance Publique de Louvain a décidé d'organiser une exposition permanente d'objets d'art religieux à l'église du Grand Béguinage. Le Béguinage de Louvain date du 13e siècle et est un des plus beaux et des plus intéressants du pays.

Ces objets d'art se trouvaient auparavant disséminés dans différents établissements hospitaliers et formeront maintenant une espèce de musée très intéressant. On y trouvera, en effet, des œuvres de toute beauté et inconnues du public.

L'inauguration officielle par le Collège échevinal devait avoir lieu le dimanche 3 septembre et l'exposition devait être ouverte tous les jours de 10 à 17 heures.

Nous ne savons si les évènements n'ont pas entravé cette initiative.

Un Musée à Vilvorde.

Un particulier de Vilvorde a fait don à la ville de l'immeuble qu'il occupe sur la place, immeuble de la propriété duquel le commune jouira à son décès. Les collections privées de ce mécène seront également remises à la Ville. Le don est fait à condition que l'immeuble soit affecté à un Musée communal.

Abbaye de Villers.

La restauration prudente des ruines de l'abbaye de Villers se poursuit. La grosse difficulté qui se présente est de se procurer des pierres de même provenance. Dans les restaurations précédentes trop de pierres ont été renouvelées. La taille des pierres nouvelles est trop fine et ne se rapproche pas assez de la taille ancienne.

Les visiteurs croient de bon goût de graver leurs noms sur ces murs vénérables. C'est là une détérioration sans excuses de ruines vénérables qui méritent toute la sollicitude du Gouvernement et des visiteurs.

L. S.

Eglise de Tervueren.

M. le chanoine Croy vient de proposer à la Commission Royale des Monuments la création d'un petit musée local où seraient placés les quatre piliers en pierre sculptée qui servaient de base au jubé et qui sont actuellement relégués dans un coin du cimetière. Confier au même musée les grandes statues en bois sculpté ornant jadis le jubé et représentant le prophète David et Sainte Cécile. Ces sculptures du début du XVIIIe s. gisent dans un grenier de la grange, à la cure.

Le chanoine Croy a demandé également le placement à l'intérieur de l'église de la statue du XIVe s. de N. D. des Affligés qui ornait jadis la chapelle du « Repaire des Loups » et qui est placée actuellement sur un piédestal dans le jardin du curé.

L. S.

A la grand'Place de Bruxelles.

On vient de transformer entièrement l'intérieur de la maison « *Le Paon* ». On a déplacé la porte d'entrée et on a placé une vitrine d'une seule pièce. De même au-dessus de la nouvelle porte un grand carreau rompt le style de ce monument.

L. S.

Vieille Halle au Blé.

La Commission des Monuments a décidé le classement des immeubles portant les nos 29, 30 et 31 de la Place de la Vieille Halle au Blé. Ces trois maisons forment en effet un charmant ensemble architectural du XVIIe siècle.

Fête folklorique de Bienfaisance.

La Société des Galas du Folklore Wallon a organisé le 26 Novembre une fête de bienfaisance dans le Hall de sculpture du Palais des Beaux Arts au profit des familles nécessiteuses des mobilisés belges en François. Ce Hall était comble et les scènes, nombreuses, gaies et variées ont été applaudies avec enthousiasme. Il convient de souligner le progrès constant réalisé par les groupes wallons de Bruxelles dans la mise au point et la présentation générale de ses scènes. Au programme figuraient un défilé de poupées revêtues des costumes typiques de wallonie : Gille, Monconteau, Nanesse et Tchuichet, Gouzas, Echasseurs, Batteresse, botiresse, Marcatchon, Pucelette de Wasmes, Zouave de Lessines, Dentellière de Marche, etc. Le programme était composé d'un choix des meilleures scènes de Galas antérieurs : Danse Marie Doudouye, Danses et chants herbignons par des glaneures et des pateuses d'eau, Danse des Grands Pères et Grands Mères du Centre, Jeu du Drapeau, Danses et cramignons liégeois par des Botteresses et des botiresses, Danses de Gretry inspirées par des airs villageois, Gilles de Binche, Pastourelle Lobatti (chanson mimée), Danses ardennaises (Maclotte, al'maude, Moussette, Passe pied et Novelles), Danse maccabrée, l'amant jaloux (chanson mimée), Rondes et interlats, du Tournaisis, p[illegible] de Charles verts et des Collets rouges. Enfin un ballet de coutumières sur des airs militaires connu et populaires.

Nous recommandrons à nos lecteurs les spectacles folkloriques de ce groupement.

Quelque part en Belgique.

L'église de X... est un monument classé tant en raison de son intérêt architectural que des objets qu'elle contient. L'Hôtel de Ville de X... et les anciennes halles sont des monuments classés. Tous ces monuments voisinent. Dans l'étroit espace qui les sépare l'autorité militaire vient de construire un hangar. L'inconvénient serait à peu près nul étant donné son caractère provisoire. Mais ce hangar contient des provisions d'essence et un outillage avec forge et accessoires pour la réparations des camions. D'où danger d'incendie et danger d'explosion.

Le curé-doyen de X... justement ému a envoyé des protestations à la Commissions des Monuments et au Premier Ministre, des protestations auxquelles se sont joints les intellectuels de l'endroit. Joignons y la notre avec l'espoir que des mesures seront prises.

Nos Excursions.

Oui, parfaitement, notre troisième excursion qui devait avoir lieu en septembre a eu lieu. Faute de pouvoir disposer d'un auto-car, ceux-ci étant réquisitionnés ; faute de pouvoir circuler librement sur les routes à la date du 7, elle a été simplement reportée au 14. L'office des Vacances avait mis à notre disposition un excellent auto-car et l'autorité militaire nous avait procuré un permis de circulation. Notre itinéraire parcourait en effet la place de Namur. Aussi à l'attrait du programme annoncé vint s'ajouter l'intérêt de l'armée en campagne. Nos participants surent dès Septembre ce qu'est un cantonnement, un pont gardé, un pont miné, des routes en chicane des barrières anti-chars, des champs minés, des tranchées protégées de barbelés, etc. etc...

Nous devons remercier le baron de Pierpont qui nous ouvrit le château de Spontin, et Mme Sidérius de Ciney qui nous fit les honneurs de ses collections abondantes et variées. Le temps ayant été favorable, tous les excursionnistes rentrèrent enchantés de leur journée.

Au nom du Folklore Brabançon, nous avons déposé une gerbe au pied du rocher fatal de Marche-les-Dames.

Et maintenant, que ferons-nous en 1940 ? Car nous n'avons pas l'intention de chômer. Il nous est naturellement impossible de prévoir dès à présent un programme. Nous y pensons, mais on comprendra que la « conjoncture », ne nous permet pas dès à présent de publier un programme.

Plusieurs personnes ont fait remarquer qu'il sera certainement impossible de sortir du pays en 1940 et que peut être même sera-t-il difficile de prendre des vacances prolongées à un endroit déterminé. Et que dès lors nous pourrions peut être songer à organiser des excursions de deux ou trois jours, ou des week-ends. Cela nous permettrait évidemment de faire des visites plus détaillées en des régions assez éloignées. Ce sont les habitués qui doivent à ce sujet nous guider. C'est à eux de nous dire leurs préférences. C'est de leurs désirs que nous nous inspirerons ?

Que penseraient-ils d'un voyage de deux ou trois jours en Hollande ?

Nous pourrions par exemple faire une excursion de deux jours du côté de la forêt de Saint-Hubert où nous combinerions des visites de monuments ou de collections avec des promenades en forêt (avec des itinéraires pédestres pour les amateurs). Nous pourrions également en faire une de deux jours dans l'Entre Sambre et Meuse. Nous attendons les avis de nos habitués.

Nécrologie.

Paul Moureau.

Agé de 52 ans seulement, notre collaborateur M. Paul Moureau est décédé le 17 novembre. Originaire de Jodoigne, coquette petite cité brabançonne à laquelle il était resté attaché, sa profession l'avait conduit à Châtelet où il était professeur à l'Ecole Moyenne.

Nos lecteurs se souviennent certainement des belles et consciencieuses études qu'il avait donné dans cette revue ; celle sur la Chapelle à l'Arbre de Jodoigne ; celle sur Edmond Etienne, l'écrivain dialectal de sa ville ; celle, plus récente sur Sainte Ragenufle d'Incourt, qu'il complétait encore dans ce numéro même par deux photos prises sur le vif cette année. Il préparait un article sur Saint-Médard, patron de Jodoigne.

Paul Moureau qui était membre de la Société de Littérature wallonne laisse surtout une œuvre littéraire dialectale. Plusieurs de ses travaux ont été primés au Concours de Littérature du Brabant, notamment ses *Fleurs d'al Viespieye*. Nous pouvons encore citer de lui ses *Contes d'à prandyère*, illustrés de dessins dus à sa main. Une pièce en trois actes et en vers : *Pa d'sos l'Tijon*. A travers le dialecte de sa ville natale, on y sent vibrer son amour pour ce lieu particulièrement cher et on devine le caractère des habitants à travers son œuvre. Paul Moureau s'exerçait à tous les genres et il y témoignait d'un talent toujours égal. Nous nous rappelons une fable de lui : *Li r'naud et l'nierson*.

Que Paul Moureau reçoive ici l'hommage ému et bien mérité de notre Revue. Il y a droit par ses travaux et par l'estime que tous lui accordait, par sa nature ouverte et joviale.

Daniel Campion.

Les participants habituels à nos excussions se rappellent certainement l'agréable visite qu'ils ont faite naguère à Vilvorde à la Maison Espagnole de M. Daniel Campion. Ils se souviennent de l'amabilité avec laquelle ils furent reçus par le propriétaire, de son enthousiasme, de sa belle humeur — malgré de dures épreuves, — disons même de son humour. Ils se souviennent aussi du tour du propriétaire qu'il leur fit faire dans son beau jardin, son Musée lapidaire, sa roseraie, ses charmants édicules dissimulés dans la verdure et qu'il avait sauvés de la destruction, notamment de la Chapelle Saint Landry.

Daniel Campion est mort. Chacun lui consacrera quelques instants ses pensées, tandis que notre Revue conservera ici son souvenir.

Nous nous associons à sa famille dans la peine qu'elle éprouve par la perte de cet homme sympathique à tous ceux qui l'approchèrent.

Victor de Munter.

A un âge avancé est décédé à Louvain M. Victor de Munter, dont la maison était tout un Musée. Il avait hérité des collections de Ed. Van Even — l'historien de Louvain — qu'il avait considérablement augmentées. Il aimait faire à des visiteurs choisis les honneurs de ses œuvres d'art. Usant de son influence personnelle et de la considération qui l'entourait, il contribua beaucoup au développement du bon goût dans sa cité natale et au culte de son passé. Il présidait la Commission du Musée de Louvain et venait de comprendre l'intérêt spécial des objets folkloriques au point d'estimer opportun de leur consacrer un Musée.

Ses collections entreront en la possession de la ville de Louvain.

Notre Revue se devait de conserver également son souvenir.

FONDS DE RESISTANCE.

En même temps que le renouvellement de leur abonnement les lecteurs ci-dessous nous ont fait parvenir des dons supplémentaires pour le développement de notre Revue. Nous les remercions de cette contribution volontaire :

MM. Oedenkoven (Berchem-Anvers)	100 frs.
Gessler (Louvain)	60 frs.
Comte de t'Serclaes de Wommersom	40 frs.
Minnaert (Bruxelles)	40 frs.
Hubert Henry (Bruxelles)	15 frs.
Schlosser (Wesembeek)	15 frs.
Timmermans (Molenbeek-St-Jean)	15 frs.
Verniers (Bruxelles)	15 frs.
Timmermans (Bruxelles)	5 frs.
Total :	305 frs.

UNE CONSTATATION RECONFORTANTE.

La situation européenne est devenue menaçante juste au moment où nos lecteurs devaient procéder au renouvellement de leur abonnement. Elle est devenue tout à fait grave juste au moment où les quittances étaient mises en circulation. Notre inquiétude était grande et nous avions des appréhensions d'autant plus grandes que de nombreuses revues cessaient de paraître ou bien enregistraient des déchets considérables. Nous avons cru, à un moment qui ne fut heureusement pas de longue durée, que l'œuvre poursuivie depuis dix-huit ans allait être compromise.

A notre grand étonnement les rentrées se firent bien et nous enregistrons au total un déchet sensiblement moins élevé que celui, inévitable, que l'on constate chaque année dans toute publication périodique. Nous tenons à signaler le fait à nos lecteurs et à les remercier pour leur indélectible fidélité. Disons-leur que nous avons de notre côté pris toutes les mesures possibles pour que nous puissions continuer à paraître le plus longtemps possible sans restriction. Nous avons des articles pour de nombreux numéros, des clichés faits d'avance pour les illustrer et l'imprimeur s'est approvisionné en papier pour une période assez longue.

Mais, si nous conservons notre effectif, il est à craindre que nous n'enregistrions pas de nouvelles inscriptions pour compenser le déchet. Aussi faisons-nous appel à nos lecteurs pour qu'ils nous aident. Que chacun s'impose la tâche de nous procurer un abonné